

# Analyse financière et économique des remontées mécaniques dans le canton de Neuchâtel



Diagnostic – Forces et faiblesses – Chances et risques  
Éléments stratégiques et plan d'actions

Peter Furger, *ARW*  
Andreas Zenhäusern, *ARW*  
Marie-Françoise Perruchoud-Massy, *HEVs*  
Nicolas Délétroz, *HEVs*

Décembre 2005

## Tables des matières

<b>GRAPHIQUES</b> .....	<b>V</b>
<b>TABLEAUX</b> .....	<b>VI</b>
<b>ABRÉVIATIONS</b> .....	<b>VII</b>
<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>VIII</b>
<b>1. RÉSUMÉ</b> .....	<b>1</b>
<b>2. CONTEXTE</b> .....	<b>2</b>
2.1 Mandat .....	2
2.2 Objectifs généraux .....	2
<b>3. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE</b> .....	<b>3</b>
3.1 Choix de la méthode .....	3
3.2 Démarches entreprises.....	4
<b>4. LE CONTEXTE SUISSE DE LA BRANCHE</b> .....	<b>5</b>
4.1 Historique.....	5
4.2 Situation générale .....	6
4.3 Contexte légal .....	7
4.4 Valeur ajoutée .....	8
4.5 Infrastructures et pistes.....	10
4.6 Situation financière .....	12
4.7 Changements climatiques.....	13
4.8 Situation dans les sports de neige .....	14
4.9 La situation des écoles de sport de neige en Suisse .....	16
4.10 Tendances pour le développement des sports d'hiver .....	18
4.11 Défis à relever .....	21

<b>5.</b>	<b>LES REMONTÉES MÉCANIQUES NEUCHÂTELOISES.....</b>	<b>23</b>
5.1	Caractéristiques générales .....	23
5.2	L'importance de sports d'hiver et des remontées mécaniques pour la jeunesse du canton de Neuchâtel .....	24
5.3	Écoles de sports de neige dans le canton de Neuchâtel .....	27
5.4	Les conditions d'exploitation .....	28
5.5	Neuchâtel Ski de Fond .....	28
<b>6.</b>	<b>SOCIÉTÉS PRISES EN COMPTE .....</b>	<b>31</b>
6.1	Les Bugnenets/Les Savagnières .....	32
6.2	Buttes-La Robella .....	41
6.3	Tête-de-Ran.....	49
6.4	La Vue-des-Alpes.....	53
6.5	Le Pâquier-Crêt-du-Puy .....	56
6.6	La Corbatière-La-Roche-des-Crocs .....	60
6.7	Le Locle-Sommartel.....	63
6.8	Chapeau Râblé.....	66
6.9	La Sagne.....	69
6.10	Les Verrières .....	72
6.11	La Côte-aux-Fées.....	75
6.12	Téléski Les Ponts-de-Martel et ski-club .....	77
6.13	La Brévine .....	78
6.14	Téléski Brot-Dessus et Ski-club Brot-Plamboz .....	79
6.15	Le Cerneux-Péquignot .....	80
<b>7.</b>	<b>SYNTHÈSE .....</b>	<b>81</b>
7.1	Tableaux synoptiques.....	82
7.2	Forces et faiblesses – Chances et risques (Analyse SWOT) .....	84
7.3	Conclusions .....	86
<b>8.</b>	<b>CONCEPT STRATÉGIQUE .....</b>	<b>87</b>
8.1	Concept de la stratégie touristique.....	87
8.2	Missions du Service des Sports du canton de Neuchâtel .....	89

<b>8.3</b>	<b>Stratégie des remontées mécaniques neuchâteloises</b> .....	<b>90</b>
<b>8.4</b>	<b>Investissements futurs des remontées mécaniques</b> .....	<b>98</b>
<b>9.</b>	<b>MESURES</b> .....	<b>100</b>
<b>9.2</b>	<b>Mesures pour l'ensemble des sociétés</b> .....	<b>100</b>
<b>9.3</b>	<b>Mesures spécifiques par société</b> .....	<b>101</b>
<b>10.</b>	<b>PLAN D'ACTION</b> .....	<b>103</b>
<b>10.1</b>	<b>Objectifs à court terme (2006)</b> .....	<b>103</b>
<b>10.2</b>	<b>Objectifs à moyen terme (2006-2008)</b> .....	<b>103</b>
<b>10.3</b>	<b>Objectifs à long terme (2008-2012)</b> .....	<b>103</b>
<b>11.</b>	<b>CONCLUSION</b> .....	<b>105</b>
<b>12.</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE/LISTE DE SOURCES</b> .....	<b>106</b>
<b>13.</b>	<b>ANNEXES</b> .....	<b>107</b>

## Graphiques

Graphique 1:	Valeur ajoutée des branches les plus importantes de l'économie suisse.....	8
Graphique 2:	Productivité de certaines branches avec parts touristiques ....	9
Graphique 3:	Valeur ajoutée brute dans le tourisme .....	9
Graphique 4:	Développement de l'offre et de la demande dans les télécabines suisses avec leurs tendances .....	10
Graphique 5:	Evolution des installations de transport depuis 1960 .....	10
Graphique 6:	Nombre de concessions et d'autorisations pour téléphériques et téléskis.....	11
Graphique 7:	Enneigement technique (Part du total de la surface de pistes préparées).....	12
Graphique 8:	Contenu Swiss Snow Kids Village .....	16
Graphique 9:	Randonnées en raquettes à neige à Robella .....	21
Graphique 10:	Attractivité des différents cantons pour les vacances.....	25
Graphique 11:	Raisons de ne pas envisager le canton Neuchâtel .....	25
Graphique 12:	Exemple d'un Swiss Snow Kids Village .....	27
Graphique 13:	Ski de Fond dans le canton de Neuchâtel .....	29
Graphique 14:	Installations des remontées mécaniques dans le canton de Neuchâtel .....	31
Graphique 15:	Téléskis Savagnières I et II .....	33
Graphique 16:	Ski-Data Bugnenets-Savagnières .....	34
Graphique 17:	Ecoles de sport de Neiges .....	34
Graphique 18:	Activités des écoles de sport de neiges .....	35
Graphique 19:	Tarifs 2004/2005 haute saison .....	37
Graphique 20:	Tarifs 2004/2005 basse saison .....	38
Graphique 21:	Plan des pistes Bugnenets-Savagnières.....	38
Graphique 22:	Téléski Plan Marmet à Bugnenets-Savagnières.....	39
Graphique 23:	Télésiège Buttes - La Robella en hiver .....	42
Graphique 24:	Nouvelle attraction à La Robella: luge été/hiver "Féeline" ...	43
Graphique 25:	Vue sur le Crêt de la Neige.....	43
Graphique 26:	Le télésiège Buttes - La Robella en été .....	44
Graphique 27:	Plan installations et pistes Buttes – La Robella .....	46
Graphique 28:	Coucher du soleil et vue du lac depuis Tête-de-Ran .....	50
Graphique 29:	Les téléskis La Vue-des-Alpes I et II.....	54
Graphique 30:	Cours collectifs avec Snowli à La Vue-des-Alpes .....	54
Graphique 31:	Téléski Le Pâquier – Crêt-du-Puy .....	57
Graphique 32:	Plan des pistes Le Pâquier – Crêt-du-Puy .....	58
Graphique 33:	Vue sur le village La Sagne .....	61
Graphique 34:	Téléski Locle - Sommartel.....	64
Graphique 35:	Téléski Château Râblé .....	67
Graphique 36:	Téléski de la Charogne .....	70
Graphique 37:	Téléski Les Verrières .....	73
Graphique 38:	Téléski La Côte-aux-Fées .....	76
Graphique 39:	Commission pour la création de produits touristiques.....	92
Graphique 40:	Suite des travaux .....	104

## Tableaux

Tableau 1:	Membres du Groupe de pilotage .....	3
Tableau 2:	Réunions du Groupe de pilotage .....	3
Tableau 3:	Séances et visites des remontées mécaniques neuchâteloises .	4
Tableau 4:	Enneigement mécanique.....	11
Tableau 5:	Liste des prix Swiss Snow Kids Village .....	17
Tableau 6:	Produit VTT en % de chiffre d'affaires .....	44
Tableau 7:	Liste des prix Buttes – La Robella.....	46
Tableau 8:	Liste des prix Le Pâquier – Crêt-du-Puy .....	58
Tableau 9:	Liste des prix La Corbatière.....	62
Tableau 10:	Indications générales Le Locle-Sommartel.....	63
Tableau 11:	Investissements remontées mécaniques et autres.....	99

## Abréviations

ANTP	Association Neuchâteloise du Tourisme Pédestre
ARW	Arbeitsgemeinschaft für Raum und Wirtschaft
CH	Confoederatio Helvetica
CHF	Francs suisses
CCPT	Commission pour la création de produits touristiques
ESSN	École sports de neige de St-Imier
FST	Fédération suisse du tourisme
LIM	Loi sur l'aide aux investissements en régions de montagne
IET	Institut Économie & Tourisme
ISO	International Organisation for Standardisation
m	Mètre au-dessus du niveau de la mer
mio.	Million
NCV	Neuchâtel Canton Vert
NE	Neuchâtel
NRM	Neuchâtel Remontées Mécaniques
NSF	Neuchâtel Ski de Fond
OFS	Office fédéral de la statistique
OMT	Organisation mondiale du tourisme
p.	Page
p. ex.	Par exemple
PIB	Produit intérieur brut
PREN	Service de promotion économique du canton de Neuchâtel
r.m.	Remontées mécaniques
RMS	Remontées Mécaniques Suisses
RUN	Réseau Urbain Neuchâtelois
SA	Société anonyme
Sàrl	Société à responsabilité limitée
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
ST	Suisse Tourisme
tab.	Tableau
TN	Tourisme neuchâtelois
USP	Unique Selling Proposition

## Avant-propos

Observée globalement, l'industrie des sports d'hiver stagne depuis plusieurs années. En Suisse, le tourisme hivernal subit la transition d'un marché de la demande (le client vient tout seul) à un marché de l'offre dans lequel les stations doivent se battre pour conserver et consolider leur part. Au niveau national, la branche des remontées mécaniques joue un rôle de leader dans le marché touristique suisse et revêt une importance économique considérable pour les régions de montagne. Dans le canton de Neuchâtel, la situation est différente car la branche est caractérisée par de petites entreprises comprenant une ou deux installations souvent exploitées et gérées par des bénévoles. Toutefois, malgré leurs petites tailles, les remontées mécaniques neuchâteloises jouent un rôle important pour l'avenir du ski en Suisse et dans les grandes stations alpines.

Dans leur rôle de promotion du sport en faveur de la jeunesse, les entreprises de remontées mécaniques neuchâteloises veulent offrir des sensations agréables et inoubliables aux enfants et à la jeunesse. En effet, les 15 sociétés de remontées mécaniques, qui exploitent 35 installations, ont le privilège de transporter chaque hiver des milliers d'enfants. Cependant, depuis quelques années, plusieurs sociétés rencontrent de grandes difficultés dans l'exploitation de leurs installations. En terme de chiffres d'affaires et de jours d'exploitation, les différences entre un hiver avec de bonnes ou de mauvaises conditions d'enneigement sont très prononcées. Dès lors, les sociétés de remontées mécaniques neuchâteloises s'interrogent sur la stratégie à adopter au cas où les mauvais hivers se succèdent, ainsi que sur leurs capacités à financer le renouvellement de certaines installations.

Une brève analyse permettra d'identifier quelles sont les sociétés pour lesquelles il est urgent d'agir et quelles sont les remontées mécaniques qui jouent un rôle important pour la stratégie cantonale. Bien entendu, en marge de ces deux constats, il s'agit de déterminer les principaux défis qui attendent chaque société. Le présent rapport est une analyse, qui informe sur les problèmes des remontées mécaniques neuchâteloises et propose des solutions qui devront être appliquées dans le cadre d'un plan d'actions qui fait partie intégrante de l'étude. Les remontées mécaniques doivent avoir un objectif commun: maintenir et améliorer l'offre des sports d'hiver dans le canton de Neuchâtel. Toutefois, il s'agit de prendre en considération les aspects sécuritaires en maintenant et si nécessaire en améliorant le niveau de sécurité des installations. Dans ce domaine, comme dans quelques autres, les remontées mécaniques neuchâteloises ne peuvent désormais plus se permettre d'attendre. En outre, les différentes sociétés doivent trouver des solutions communes en ce qui concerne leur vision à long terme. Force est de constater qu'une conception régionaliste des enjeux prédomine et que le "chacun pour soi" s'impose malheureusement encore trop souvent.

La gratitude et les remerciements du Bureau ARW vont au Chef du Département de l'économie, M. le Conseiller d'Etat Bernard Soguel, ainsi qu'à MM. Bernard Aellen et Jean-Pierre Pellaton du service de promotion économique, aux membres du groupe de pilotage et à Tourisme neuchâtelois, pour leur engagement et leur soutien. De plus, un grand merci à tous les exploitants et propriétaires des installations de remontées mécaniques pour leur bonne collaboration et à toutes les personnes, entreprises et associations qui ont permis la réalisation de la présente étude.

Andreas Zenhäusern  
Collaborateur ARW



## 1. Résumé

Le Conseil d'Etat neuchâtelois a mandaté en avril 2004 le bureau ARW à Viège, pour réaliser une étude sur le tourisme dans le canton de Neuchâtel y compris les remontées mécaniques. A la suite du moratoire imposé par le SECO, le canton de Neuchâtel, par son Service de la promotion économique, a décidé d'attribuer un mandat pour l'analyse financière et économique des remontées mécaniques du canton et la définition d'une stratégie pour l'octroi futur des aides financières cantonales et fédérales.

Pour ce faire, le bureau ARW a choisi une méthode participative, mettant à contribution les sociétés de remontées mécaniques concernées: Bugnenets – Savagnières, Buttes – La Robella, Le Pâquier – Crêt-du-Puy, La Corbatière – La Roche-des-Crocs, Le Locle – Sommartel, Tête-de-Ran – Les Hauts-Geneveys, La Vue-des-Alpes, La Sagne, Brot-Dessus, Les Verrières, La Côte-aux-Fées, La Brévine, Les Ponts-de-Martel, Le Cerneux-Péquignot et Le Chapeau Râblé. Une seule société n'a manifesté aucun intérêt pour cette étude et n'a jamais répondu aux diverses sollicitations de participation.

Comparées à la situation de la branche sur le plan suisse, ces 15 sociétés sont très petites; ensemble, elles mettent à disposition des skieurs 35 installations dont 1 télésiège, 24 téléskis et 10 téléskis pour débutants (télécordes). Au cours des cinq dernières années, elles ont généré un chiffre d'affaires global annuel moyen de 1.7 million de francs, ce qui correspond à une petite société de remontées mécaniques d'une station alpine. Sur le plan financier, tous les chiffres permettent d'affirmer que la rentabilité des sociétés neuchâteloises est insuffisante, et pour certaines sociétés, très insuffisante. Il est évident que la survie à long terme de toutes les installations du canton n'est pas garantie. La clientèle des remontées mécaniques neuchâteloises est en général la population indigène et en particulier la jeunesse.

Les remontées mécaniques neuchâteloises, dont les pistes se situent en moyenne entre 800 et 1400 mètres d'altitude, ont vu leurs jours d'ouverture des installations diminuer ces dernières années. Ceci est essentiellement causé par le manque de neige. La moyenne de 34 jours d'exploitation est très en dessous des 100 jours par hiver qui est la durée généralement admise comme nécessaire pour assurer une rentabilité des installations. Aucune des stations ne possède de canons à neige. Il faut préciser que la plupart des téléskis ne sont exploités que les mercredis après-midi, les week-ends et pendant les vacances scolaires. Compte tenu des risques qui pèsent sur elles, quelques remontées mécaniques ne pourront plus durablement survivre sans modifier drastiquement leurs structures, leur management, leurs coûts et leur offre. En raison des nouvelles contraintes dues au réchauffement climatique, ces restructurations deviennent d'autant plus nécessaires. Les réflexions doivent se faire avant tout engagement financier dans des programmes d'investissements pour le renouvellement des installations. Par ailleurs, de tels investissements ne sont pas concevables sans un apport important de fonds publics.

Malgré toutes ces menaces sur la pérennité des remontées mécaniques dans les montagnes neuchâteloises, leur rôle est central pour l'initiation et la formation des jeunes skieurs et autres adeptes de sports de neige provenant des régions urbaines du pays. Il va de soi que les efforts de la communauté doivent se focaliser sur le maintien des installations principales dans les sites existants, à l'exclusion de nouveaux développements sur d'autres sites. En ce qui concerne la sécurité, le renouvellement des installations et l'enneigement mécanique, des analyses plus fines sont encore nécessaires.

## 2. Contexte

Dans le cadre d'un même mandat, le Département de la gestion du territoire et le Département de l'économie du Canton de Neuchâtel souhaitent connaître quels sont les sites naturels, régions et localités présentant actuellement et dans le futur un intérêt touristique. Sur la base de cette analyse, ils attendent de savoir quels sont les équipements nécessaires dans ces zones, équipements que l'Etat pourrait dès lors soutenir.

L'avenir des remontées mécaniques est à analyser plus spécifiquement et les solutions proposées doivent s'inscrire dans la stratégie touristique à définir, compte tenu également des actes légaux et documents existants sur le plan cantonal et fédéral.

### 2.1 Mandat

Le Conseil d'Etat neuchâtelois a mandaté en mai 2004 le bureau ARW Dr. Peter Furger SA, à Viège, pour réaliser cette étude sur le tourisme dans le canton Neuchâtel et les remontées mécaniques neuchâteloises. Celle-ci doit servir de base de réflexion et permettre aux décideurs neuchâtelois de définir la future politique cantonale dans le domaine des remontées mécaniques.

L'équipe en charge du projet a été complétée par d'autres experts et un groupe de personnes proches des milieux touristiques neuchâtelois l'a soutenue. En outre, l'Institut Économie & Tourisme de la Haute École Valaisanne (HEVs) a activement participé au projet.

### 2.2 Objectifs généraux

- 1) Définir les éléments principaux d'un concept pour le tourisme dans le canton de Neuchâtel en misant sur les sites naturels et les régions touristiques potentiellement intéressantes.
- 2) Proposer une stratégie de soutien du canton aux régions et équipements (y compris les remontées mécaniques) présentant un intérêt touristique démontré.
- 3) Analyser puis définir quel est l'avenir des remontées mécaniques neuchâteloises.
  - Analyser la situation générale, financière et touristique des 15 sociétés de remontées mécaniques dans le canton de Neuchâtel.
  - Proposer, en fonction des lacunes identifiées, des mesures et améliorations possibles pour chacune des sociétés.
  - Définir une stratégie cantonale pour l'octroi futur des aides financières cantonales et fédérales dans l'optique d'un développement durable de cette branche et dans le but de lever le moratoire du SECO sur les aides au financement des installations de remontées mécaniques.

Cette étude s'est déroulée sur deux axes:

1. Analyse financière et économique des remontées mécaniques neuchâteloises.
2. Définition des éléments principaux d'un concept de développement touristique cantonal.

Le présent rapport se concentre exclusivement sur la situation des remontées mécaniques neuchâteloises. Les éléments d'une conception touristique neuchâteloise font l'objet d'un rapport séparé.

### 3. Démarche méthodologique

#### 3.1 Choix de la méthode

La méthode choisie a été celle de la participation active non seulement des sociétés de remontées mécaniques mais aussi des acteurs principaux de la promotion économique régionale et du tourisme neuchâtelois. Les travaux étaient suivis par un groupe de pilotage, formé de responsables des deux services cantonaux concernés ainsi que des principaux partenaires touristiques. Le groupe de pilotage a tenu huit réunions plénières et un atelier thématique concernant les remontées mécaniques été organisé.

**Tableau 1: Membres du Groupe de pilotage**

Nom	Prénom	Fonction	Localité
Aellen	Bernard	Chef du service de promotion économique	Neuchâtel
Challandes	Christophe	Directeur de l'Hôtel La Clef des Champs	La Vue-des-Alpes
Chardon	Katia	Collaboratrice scientifique, Association Centre Jura	La Chaux-de-Fonds
Engel	Yann	Directeur de Tourisme neuchâtelois	Neuchâtel
Furger	Peter	Directeur de ARW	Viège
Grandjean	Nicolas	Chef de l'office des transports	Neuchâtel
Pellaton	Jean-Pierre	Adjoint au chef du service de promotion économique	Neuchâtel
Spacio	Julien	Secrétaire régional ARVT	Fleurier
Tripet	Renaud	Directeur du site de Cernier	Cernier
Woeffray	Bernard	Chef du service de l'aménagement du territoire	Neuchâtel
Zenhäusern	Andreas	Collaborateur de ARW	Naters

**Tableau 2: Réunions du Groupe de pilotage**

Date	Contenu
25 mai 2004	Présentation du contenu du projet d'étude et organisation des travaux
23 août 2004	Importance du tourisme dans l'économie cantonale et organisation des ateliers thématiques
9 mars 2005	Tourisme dans le canton de Neuchâtel: première esquisse de la stratégie et présentation de la stratégie des remontées mécaniques
27 avril 2005	Tourisme dans le canton de Neuchâtel: présentation de la stratégie
6 juin 2005	Discussion des cahiers des charges et des stratégies
22 juin 2005	Présentation finale du travail (Conseil d'Etat)
1 septembre 2005	Présentation des cahiers des charges
16 novembre 2005	Présentation des rapports finals

De plus, un check-up du tourisme neuchâtelois a été effectué en appliquant la méthodologie suivante:

- visite des lieux touristiques principaux et rencontre avec les acteurs touristiques concernés;
- visite sur place des sociétés de remontées mécaniques et premiers constats;
- bref inventaire et analyse des structures touristiques existantes;
- analyse des documents et textes légaux existants.

### 3.2 Démarches entreprises

Au mois de septembre 2004, après en avoir été dûment informées par MM. Peter Furger (bureau ARW) et Jean-Pierre Pellaton (adjoint au chef du service de promotion économique), les sociétés de remontées mécaniques interpellées ont dû remplir deux questionnaires exhaustifs. L'un portait sur les données financières des 5 dernières années ainsi que sur les perspectives en matière d'investissements et de coûts de fonctionnement. Le second questionnaire traitait des questions de management, de marketing, d'organisation, de gestion du personnel et des perspectives de collaborations et de fusions. Le même questionnaire a également été distribué aux exploitants de petits téléskis pour débutants (télécordes) avec l'objectif de répondre seulement aux questions pertinentes pour leurs installations.

Une rencontre sur site, avec la participation du représentant du Service de promotion économique, M. Jean-Pierre Pellaton, a ensuite été organisée avec chacune des sociétés. L'objectif de ces rencontres était d'inciter les dirigeants et responsables des sociétés à compléter et commenter les données et informations des questionnaires. Ces séances sur place ont aussi permis aux responsables de l'étude de mieux connaître non seulement la région mais aussi les conditions d'exploitation et les problèmes posés aux différentes sociétés de remontées mécaniques.

**Tableau 3: Séances et visites des remontées mécaniques neuchâteloises**

Date	Installation/Séance	Personnes de contact
<b>01.09.2004</b>		
	Atelier thématique remontées mécaniques	Responsables de toutes les sociétés
<b>10.01.2005</b>		
	Bugnenets-Savagnières S.A.	Alain Cuche/Michel Voutat/Martine Bourquin
	SA du Télési Le Pâquier – Crêt-du-Puy	Robert Stauffer/Christian Wütrich
	Télesièges Buttes - La Robella et Téléskis Chasseron Nord	Michel Riethmann
<b>11.01.2005</b>		
	Télési de La Sagne - Ski Club	Michel Jean-Mairet/Yann Oppliger
	Téléskis de Tête-de-Ran Sàrl/Les Hauts-Geneveys	Isabelle Etienne
	ADVA – Téléskis de La Vue-des-Alpes	Daniel Besson/Joelle Jeanmonod
	Télési de Brot-Dessus	Eric Haldimann /Willy Jeanneret
	Les Verrières	Michel Moret/Jean-Maurice Evard
	Télési de la Côte-aux-Fées	Valentin Piaget/Max Leuba
<b>20.01.2005</b>		
	Télési de La Brévine - Ski Club	Daniel Maradan
	Ski-Club/Télési des Ponts-de-Martel	Martial Roulet
	Télési du Cerneux-Péquignot	Philippe Pochon
	Télési Le Locle-Sommartel SA	Denis De la Reussille/Cyrille Bertschinger
	Société des téléskis La Corbatière-La Roche-des-Crocs S.A.	André Matthey / Pierre Matthey
	Télési du Chapeau Râblé S.A.	Sully Sandoz
<b>11.02.2005</b>		
	Télesièges Buttes - La Robella et Téléskis Chasseron Nord	Michel Riethmann
<b>12.02.2005</b>		
	Service des ponts et chaussées	Stéphane Küffer

Le 9 mars 2005, à Neuchâtel, les premiers résultats de l'analyse des questionnaires et des visites ont été présentés, commentés et critiqués par le groupe de pilotage et une stratégie cantonale a été proposée.

Le 16 novembre 2005, les résultats et les conclusions du rapport final ont été présentés aux membres du groupe de pilotage.

## 4. Le contexte suisse de la branche

### 4.1 Historique<sup>1</sup>

Le tourisme alpin est lancé au 19<sup>ème</sup> siècle par des Anglais qui viennent soigner leur "spleen" en faisant du ski et des randonnées en montagne. Lorsque la première guerre mondiale éclate, l'activité touristique est momentanément interrompue. Saint-Moritz accueille en 1928 les Jeux olympiques d'hiver, ce qui redonne un élan aux sports d'hiver et par voie de conséquence aux installations de remontées mécaniques. En 1934 naît à Davos le premier télésiège équipé d'amarres tels que nous les connaissons encore aujourd'hui. D'un point de vue purement technique toutes les conditions sont donc désormais réunies pour faire découvrir à un large public les joies du ski. Cependant la crise économique et la deuxième guerre mondiale retardent cet essor.

C'est en 1945 que le premier télésiège à deux places entre en service à Flims. L'impulsion est ainsi donnée et les constructeurs d'installations de remontées mécaniques vont énormément bénéficier du miracle économique de l'après-guerre. Dans les années cinquante et soixante, un nombre considérable d'espaces propices aux sports d'hiver sont rendus accessibles par la construction de remontées mécaniques et de téléskis. Dès lors, le ski devient un sport populaire. Des téléphériques et des télécabines, ainsi qu'une grande offre de remonte-pentes, favorisent l'expansion rapide des sports d'hiver. Entre 1955 et 1975 les deux tiers des stations de sports d'hiver suisses se sont ouvertes, mais c'est dans les années septante que le ski alpin connaît une phase d'euphorie. Les stations de sports d'hiver équipées de remontées mécaniques et de téléskis forment la colonne vertébrale d'une société qui raffolait des sports d'hiver, dans une période de prospérité économique qui rendent les vacances d'hiver à la montagne accessibles pour presque tout le monde. A cette époque, de nombreux téléskis sont aussi construits dans le canton de Neuchâtel.

L'année 1979 marque un tournant. En adoptant un concept touristique strict, la Confédération met de l'ordre dans l'exploitation des Alpes. La haute montagne doit, en tant que paysage précieux, être préservée et mieux protégée. La phase d'expansion galopante est terminée. L'industrie des installations de remontées mécaniques ne va pas s'endormir pour autant, puisque débute alors une phase que l'on pourrait qualifier de développement interne des domaines skiables ou de croissance qualitative. Les autorisations de construire de nouvelles installations de transport par câbles sont désormais accordées de façon très parcimonieuse. La plupart du temps elles sont destinées à relier entre elles des stations de sports d'hiver déjà existantes, à exploiter des niches difficilement accessibles au sein des domaines skiables, ou encore à améliorer les conditions d'accès. Étant donné que le renouvellement d'installations n'est pas trop contraignant la législation favorise le remplacement d'infrastructures obsolètes. Les capacités de transport s'en trouvent ainsi améliorées. Les installations y gagnent en confort, en efficacité et en sécurité. Avec le recours à l'enneigement mécanique, on tente par ailleurs de garantir la neige dans les stations et de rallonger ainsi la saison. Malgré tout, le ski a globalement perdu de son importance en Suisse.

---

<sup>1</sup> En partie basé sur les informations fournies par le site [www.seilbahnen.org](http://www.seilbahnen.org)

## 4.2 Situation générale

En Suisse, il existe environ 650 entreprises de remontées mécaniques, 1790 installations de remontées mécaniques au total: 12 trains à crémaillère, 58 funiculaires, 216 téléphériques, 120 télécabines, 314 télésièges et 1070 téléskis. La capacité de transport est de plus de 1.45 million de personnes à l'heure. La branche économique des remontées mécaniques offre du travail à près de 11'000 personnes dans les régions de montagne. Dans ces régions, qui disposent en règle générale d'activités économiques modestes, l'importance politico-économique des entreprises de remontées mécaniques est grande. Les régions de montagne intra-alpines dépendent en grande partie de la valeur ajoutée touristique au sein de laquelle les remontées mécaniques occupent une position centrale. Souvent, les installations de transport par câbles jouent le rôle moteur dans les destinations touristiques.

Au niveau national, la branche des remontées mécaniques est très finement structurée, un très petit nombre de sociétés réalisent l'essentiel du chiffre d'affaires du secteur. En Suisse, la branche des remontées mécaniques génère un chiffre d'affaires annuel d'environ 900 millions de francs. En comparaison, les 15 sociétés de remontées mécaniques neuchâteloises ont un chiffre d'affaires global moyen de 1.7 millions de francs, ce qui représente 0.2% du chiffre d'affaires de la branche.

Au vu de ces chiffres, le canton de Neuchâtel ne joue pratiquement pas de rôle dans la branche des remontées mécaniques suisses. Mais en ce qui concerne le nombre de nouveaux skieurs, en particulier d'enfants, le canton de Neuchâtel occupe une position importante en Suisse. Les jours de pointe avec de bonnes conditions, plus de 3000 enfants fréquentent les pistes neuchâteloises.

La branche des remontées mécaniques affronte une forte concurrence étrangère et un ralentissement, voire une décroissance du nombre de nouveaux skieurs.

En résumé, la branche des remontées mécaniques suisses est caractérisée par:

- Un chiffre d'affaires qui stagne depuis une décennie.
- De nombreuses entreprises qui peinent à réaliser les investissements nécessaires.
- De nombreuses entreprises qui sont tributaires des participations des pouvoirs publics pour le renouvellement de leurs infrastructures et pour leurs installations d'enneigement mécanique.
- Les difficultés rencontrées par les petites entreprises pour être suffisamment professionnelles et performantes dans la préparation des pistes, l'entretien technique, le marketing et la gestion.
- Les bonnes performances économiques obtenues par certaines grandes entreprises devenues plus compétitives grâce aux fusions.
- Le taux de renouvellement actuel est très nettement insuffisant.
- Le manque de neige, avec le réchauffement climatique, provoque depuis quelques années dans les stations de basse altitude un manque à gagner qui, combiné avec des coûts fixes élevés, met en danger l'existence de ces entreprises.

- La diminution sensible et régulière du nombre d'entreprises ayant un très bon cash-flow, elles ne représentent plus que le 10% de la branche.
- Le fait que 84% du chiffre d'affaires des remontées mécaniques se réalise durant la saison d'hiver.

### **4.3 Contexte légal**

Les principales bases légales touchant les entreprises de remontées mécaniques sont les suivantes:

#### **4.3.1 Pour la construction d'installation et leur sécurité**

- Ordonnance du 8 novembre 1978 sur l'octroi de concessions aux téléphériques (OOCT).
- Ordonnance du 10 mars 1986 sur la construction et l'exploitation de téléphériques et funiculaires à concession fédérale. Cette ordonnance a été révisée le 15 novembre 2000.
- Ordonnance du 11 avril 1986 sur les exigences de sécurité des téléphériques à mouvement continu à pinces débrayables.
- Ordonnance du 12 janvier 1987 sur les exigences de sécurité des téléphériques à mouvement continu à pinces fixes.
- Ordonnance du 18 février 1988 sur les exigences de sécurité des téléphériques à va-et-vient.
- Ordonnance du 17 juin 1991 sur les exigences de sécurité des funiculaires.
- Ordonnance du 13 décembre 1993 sur les exigences de sécurité des câbles des installations de transport à câbles.
- Ordonnance du 13 mai 1996 sur la formation et la reconnaissance des chefs techniques des installations de transport à câbles.

L'application de ces textes législatifs, en particulier la révision du 15 novembre 2000 de l'ordonnance du 10 mars 1986, a impliqué des coûts importants pour les sociétés de remontées mécaniques. Ces coûts sont imputables à la nécessité de contrôles plus stricts, de planifications à établir sur une plus longue durée, de mesures de sécurité fortement accrues et, pour tout renouvellement d'installations, l'établissement d'une attestation de sécurité délivrée par des spécialistes indépendants reconnus par l'OFT.

Compte tenu de ces exigences, certaines sociétés risquent de devoir fermer certaines installations faute de moyens suffisants, soit pour appliquer ces normes de sécurité, soit pour renouveler leurs installations.

#### **4.3.2 Pour les membres des conseils d'administration**

Les articles 752 à 761 du Code des obligations, et en particulier l'article 754, précisent que les administrateurs répondent envers la société, les actionnaires et les créanciers du dommage qu'ils causent en manquant intentionnellement ou par négligence à leur devoir, et cela sur la totalité de leurs biens. Cette responsabilité est lourde pour les dirigeants des sociétés, et ce d'autant plus que les assurances pour se prémunir de ce genre de risques ne sont possibles que pour des entreprises très solvables.

### 4.3.3 Les règlements bancaires (Bâle I et II)

L'application des normes bancaires prévues par les accords de Bâle I et II a eu de grandes répercussions sur les sociétés de remontées mécaniques. La volonté des banques de diminuer leurs risques, en particulier ceux liés aux crédits accordés, a positionné les remontées mécaniques dans une branche à risques. L'octroi d'un crédit est donc devenu beaucoup plus difficile, assorti de conditions très exigeantes, dont des ratios financiers à satisfaire, ce qui s'est avéré quasi impossible surtout pour les plus petites sociétés déjà endettées.

Cette attitude générale des banques (il y a quelques exceptions, surtout auprès des banques cantonales et régionales) a terriblement fragilisé les sociétés qui, à la moindre difficulté de trésorerie ou liée à des investissements obligatoires, peuvent devoir déposer leur bilan.

### 4.3.4 Pour la formation du personnel technique

- Ordonnance du 13 mai 1996 sur la formation et la reconnaissance des chefs techniques des installations de transport à câbles

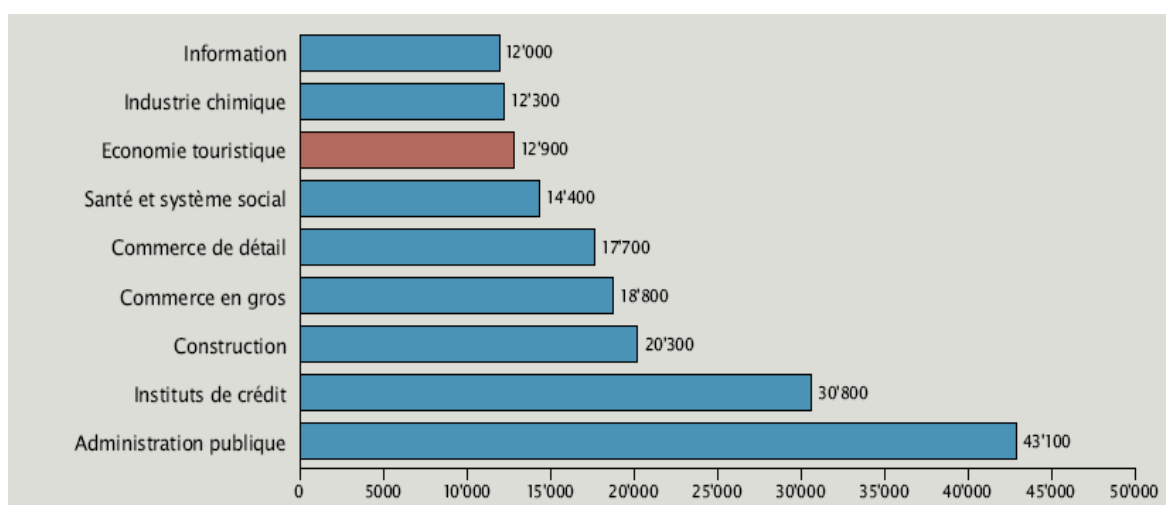
Une formation adéquate est exigée pour les responsables techniques des sociétés, ce qui a obligé les sociétés à investir pour la formation de leur personnel technique presque exclusivement.

La plupart des textes légaux cités ci-dessus sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante: <http://www.admin.ch/ch/f/rs/74.html>

## 4.4 Valeur ajoutée

En 2003, l'économie touristique suisse généra une valeur ajoutée brute de près de 12,9 milliards de francs, soit 3,4 pour-cent du produit intérieur brut. En comparaison avec les autres branches économiques les plus importantes de la Suisse, l'économie touristique arrive au 7ème rang.

**Graphique 1: Valeur ajoutée des branches les plus importantes de l'économie suisse (en mio. francs)**

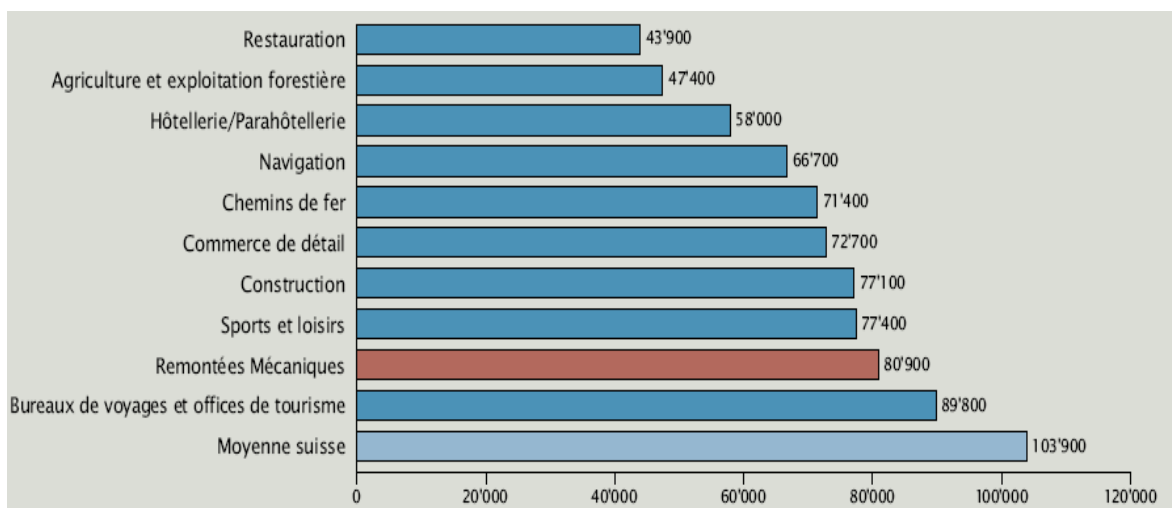


Source: Office fédéral de la statistique, 2003

La valeur ajoutée brute par poste à plein temps dans les remontées mécaniques est d'environ 80'900 francs. En comparaison avec toutes les autres branches économiques de Suisse, les remontées mécaniques se trouvent en milieu de classement.

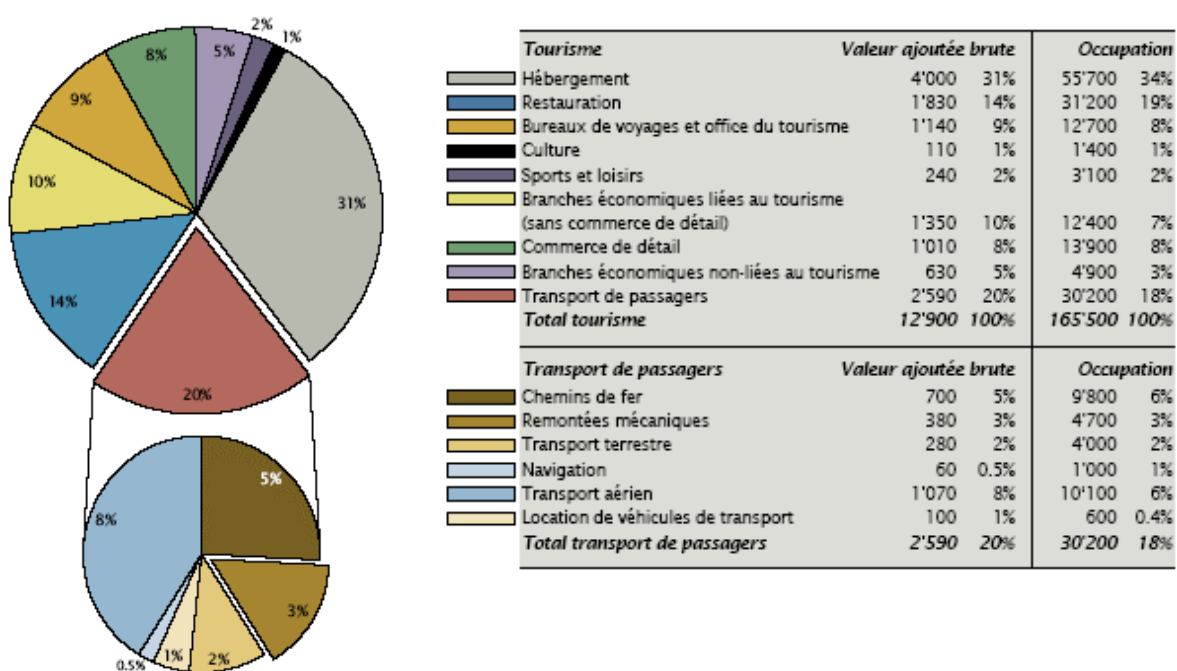


**Graphique 2: Productivité de certaines branches avec parts touristiques (Valeur ajoutée par poste à plein temps)**



Source: Office fédéral de la statistique, 2003

**Graphique 3: Valeur ajoutée brute dans le tourisme**



Source: Office fédéral de la statistique, 2003

La part de la valeur ajoutée brute des remontées mécaniques à l'économie touristique s'élève à trois pour-cent, ce qui correspond à 380 millions de francs par année. Si l'on y ajoute l'effet de la valeur ajoutée induite, la valeur ajoutée brute annuelle s'élève au moins à 2 milliards de francs.

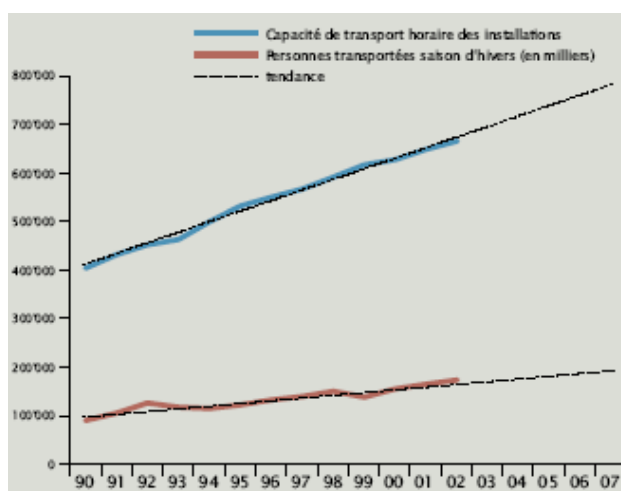
Comme acteur indispensable du tourisme hivernal, elles contribuent indirectement à la création de valeur touristique dans les régions de montagne. De leur existence dépendent directement près de 11'000 places de travail, ainsi que de nombreux emplois dans les écoles de ski et les restaurants de montagne. Près de 100'000 postes de travail dans l'hôtellerie, la para-hôtellerie et la restauration, ainsi que d'autres branches économiques des régions de montagne profitent également indirectement des entreprises de transport touristiques (p. ex. les écoles de ski, le commerce de détail et le domaine de la construction).

## 4.5 Infrastructures et pistes

Le nombre de clients transportés en Suisse est de 310 millions et le débit cumulé de 1.5 million de personnes à l'heure. Il est intéressant de constater que les remontées mécaniques suisses offrent de façon absolue et en relation avec la demande actuelle une importante surcapacité.

Entre 1990 et 2002, la capacité de transport des remontées mécaniques a plus fortement augmenté que le nombre de personnes transportées. La raison principale réside dans le remplacement de vieilles installations par de nouvelles plus performantes. Dans le même temps, on constate une baisse du nombre d'installations de transport.

**Graphique 4: Développement de l'offre et de la demande dans les télécabines suisses avec leurs tendances**

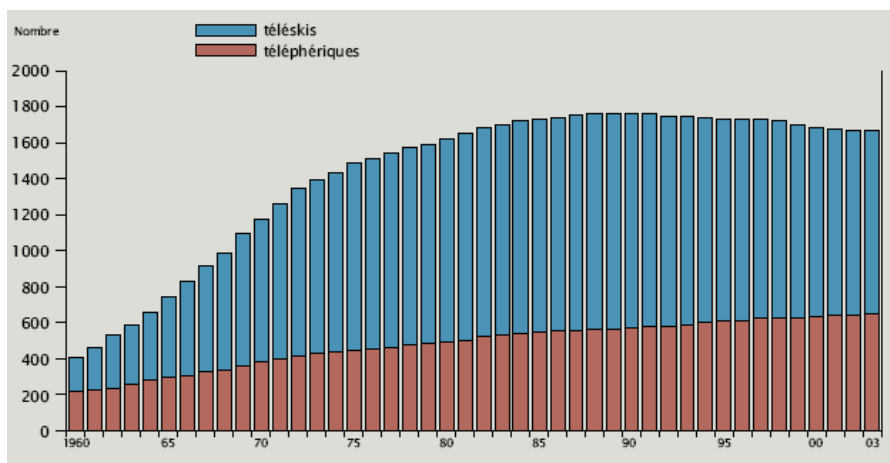


Source: Office fédéral de la statistique, données provisoires, 2004

Depuis 1990, le nombre d'installations de transport est en recul en Suisse. La tendance est au remplacement de téléskis par des installations à mouvement continu (télésièges) dont la capacité de transport est plus importante. Ces dernières années on décèle une tendance qui s'oriente vers des entreprises de remontées mécaniques plus performantes et plus importantes. Tout indique que ce processus de consolidation de la branche va encore s'accroître à l'avenir.

Au cours des 20 dernières années (1983-2003), en moyenne, 24 installations, de tous types ont été remplacées. A ce chiffre s'ajoute la construction de 7 nouvelles installations. En moyenne, sans grande modification, la licence d'une installation est accordée pour une durée de 20 ans, de ce fait en considérant cette durée de vie, on obtient un potentiel de remplacement de 620 ((24+7)\*20) installations de transport par câbles. Étant donné un parc actuel de 1070 téléskis et 720 téléphériques et étant donné un ratio de renouvellement de 24 installations par an, il faut 75 ans pour renouveler l'ensemble des installations existantes.

**Graphique 5: Évolution des installations de transport depuis 1960 (installations de transport avec concessions fédérales)**

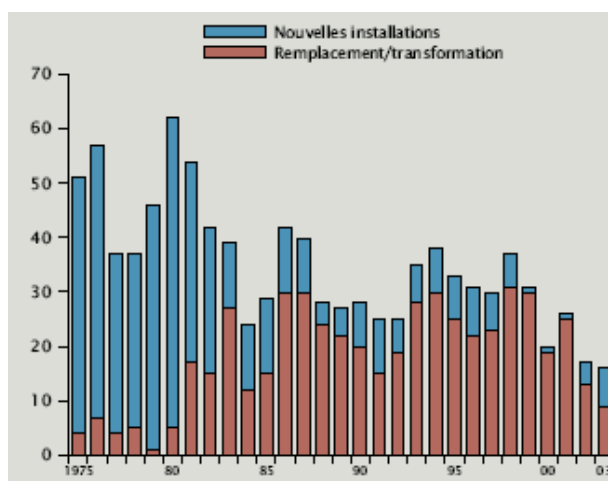


Source: OFT, 2003

Ce calcul est approximatif pour les quatre raisons suivantes:

- Le parc actuel n'est pas identique au parc futur. Plusieurs téléskis sont souvent remplacés par un téléphérique avec une meilleure capacité ou un télésiège n'est pas du tout remplacé.
- La priorité est donnée actuellement aux systèmes d'enneigement artificiel.
- La durée de vie économique des installations est supérieure à 20 ans.
- Les systèmes de concessions à long terme peuvent prolonger la durée de vie des installations grâce à des travaux de maintenance réalisés sur les systèmes de commande ou sur le tracé, sans qu'il y ait besoin de modifier ou de remplacer toute l'installation et de demander une nouvelle concession.

**Graphique 6: Nombre de concessions et d'autorisations pour téléphériques et téléskis**



Source: OFT, 2003

La branche des remontées mécaniques suisses présente une offre de pistes préparées d'environ 7'400 kilomètres. En ce qui concerne les surfaces enneigées mécaniquement, l'association des remontées mécaniques suisses estime son importance de la façon suivante:

**Tableau 4: Enneigement mécanique**

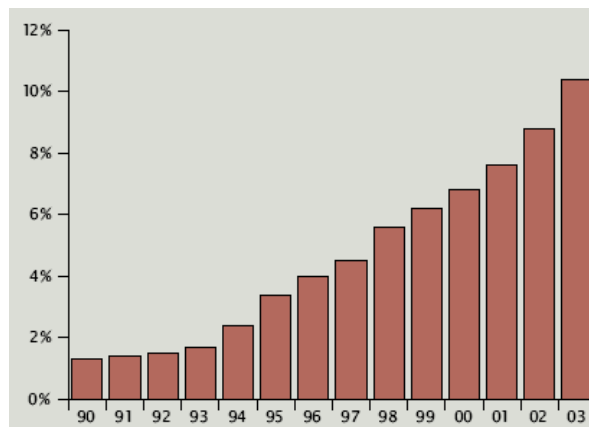
Part du domaine skiable enneigée mécaniquement en %

<b>29 % des entreprises suisses</b>	enneigent mécaniquement au maximum 9% de leur offre
<b>17 % des entreprises suisses</b>	enneigent mécaniquement 10 à 20 % de leur offre
<b>16 % des entreprises suisses</b>	enneigent mécaniquement 20 à 30 % de leur offre
<b>10 % des entreprises suisses</b>	enneigent mécaniquement plus de 30 % de leur offre
<b>28 % des entreprises suisses</b>	n'ont pas d'enneigement mécanique

Source: HEVs 2005

L'Autriche enneige environ 40% de son offre de pistes préparées et l'Italie environ 21%.

**Graphique 7: Enneigement technique (Part du total de la surface de pistes préparées)**



Source: Remontées Mécaniques Suisses, 2004

## 4.6 Situation financière

Le chiffre d'affaires total de la branche se monte à environ 900 millions de francs. La répartition entre l'hiver et l'été est de 84% et 16%. En outre, l'analyse financière globale révèle que:

- 42 % des entreprises réalisent le 2% du chiffre d'affaires total de la branche (chiffres d'affaires inférieurs à 100'000.- CHF)
- 77 % des entreprises réalisent le 14 % du chiffre d'affaires total de la branche (chiffre d'affaires inférieurs à 1 million CHF)
- quelques grandes entreprises réalisent le 60 % du chiffre d'affaires total de la branche (chiffres d'affaires de plusieurs millions)
- les  $\frac{3}{4}$  des entreprises ont des difficultés financières
- 15 % des sociétés réalisent un mauvais cash flow
- seulement 13 % réalisent un bon cash flow
- rendement du capital propre <5% pour le 80 % des sociétés
- endettement >60% pour 40% des sociétés

Depuis une décennie, le chiffre d'affaires des remontées mécaniques stagne. Bon nombre d'entreprises sont tributaires des participations des pouvoirs publics pour renouveler leurs installations de transports ou pour agrandir les dispositifs d'enneigement artificiel. En matière de préparation des pistes, d'entretien technique, de marketing, de management et de gestion, les entreprises doivent être de plus en plus professionnelles et performantes, et bon nombre de petites et moyennes entreprises ne sont plus à la hauteur.

Cependant, toutes les entreprises du secteur ne sont pas dans une situation difficile. Certaines grandes sociétés ont fusionné et ont pu ainsi améliorer leur compétitivité sur la scène internationale. Les toutes petites entreprises exploitant souvent une ou deux remontées et gérées par des bénévoles résistent bien à la crise, car elles ont peu de coûts. Toutefois, comparées aux activités globales de la branche, ces petites sociétés jouent un rôle négligeable.

Vu ces faits, le SECO impose aux cantons d'instituer un moratoire dans le soutien des installations de transport touristiques et de conduire des réflexions sur l'avenir de ces installations en lien avec une stratégie touristique globale.

#### **4.7 Changements climatiques**

Durant les hivers "chauds" de 1987 à 1989, de nombreuses entreprises de remontées mécaniques ont souffert d'importants manques à gagner, et depuis, les questions climatiques ont pris une importance cruciale. Le changement de climat se caractérise par des températures plus clémentes, des chutes de neige plus courtes et plus intenses combinées à des variations thermiques plus importantes. En conséquence, il n'est plus possible de garantir une couverture neigeuse à tout moment et en tout lieu, ce qui à terme remet sérieusement en question les sports et le tourisme d'hiver.

A l'échelle de la Suisse, l'accroissement des températures moyennes entre 1961 et 1990 a oscillé entre 0.3 et 1.2°C. Les années 1990 ont été les plus chaudes depuis le début des mesures en 1864. Pour l'instant, il n'est pas possible de mettre en évidence une relation entre le réchauffement actuel et le régime des précipitations neigeuses. Les hivers pauvres en neige tels ceux de 1988, 1989 et 1990 ne sont pas une nouveauté. Déjà les années 1932, 1933, 1950, 1956, 1957, 1964, 1971, 1972, 1974 connurent des hivers pauvres en neige.

Malgré tout il semble que les responsables du tourisme en Suisse ne perçoivent pas comme une menace les scénarios relatifs à un futur manque de neige. En effet, on investit encore dans des installations qui en partie se situent dans des domaines skiables de basse altitude !

A l'avenir, selon les projections de récents modèles climatiques, seuls les domaines skiables situés au-dessus de 1600-2000 mètres pourront compter sur une couverture de neige suffisante plusieurs années de suite. Cela signifie qu'à peine la moitié seulement des actuels domaines skiables pourraient assurer des conditions d'enneigement suffisantes. La plupart de ces domaines se trouvent en Valais et dans les Grisons.

En outre, il n'est pas facile d'estimer, dans quelles mesures, les conséquences d'un réchauffement peuvent être compensées par l'enneigement mécanique. A partir d'un certain seuil, si la température est trop haute, on ne peut plus du tout produire de la neige. Il est important de préciser que les statistiques émanant d'enquêtes indiquent clairement que les skieurs sont moins enclins à fréquenter les domaines skiables s'il ne neige pas dans leur lieu d'habitation situé à plus basse altitude.

Enfin, il faut constater, qu'indépendamment des changements climatiques, la pratique du ski traditionnel stagne et accuse même un certain déclin. Les skieurs sont toujours plus exigeants en ce qui concerne les pistes, les installations et l'offre touristique en général. Ils demandent des conditions d'enneigement sûres, enneigement mécanique inclus, et pas ou peu de files d'attente.

Un enneigement sûr joue donc un rôle important pour les grandes stations de ski des Alpes ayant une proportion importante de vacanciers dans leur clientèle. Pour les excursions d'un jour ou d'une demi-journée, ce sont les prix et l'accessibilité qui sont considérés en premier lieu. A cet égard, les domaines skiables situés proches des agglomérations ont un grand avantage à faire valoir.

#### 4.8 Situation dans les sports de neige

Au cours des dernières années, malgré l'engouement passager créé par l'apparition du carving et du snowboard, le nombre des jeunes débutant la pratique de sports de glisse n'a pas progressé de façon significative; au contraire on assiste même à un recul du nombre de pratiquants actifs.

Les principales raisons qui expliquent ce phénomène sont les suivantes:

- Le ski est en concurrence avec des sports à tendance "cool".
- Le ski figure de moins en moins souvent dans les programmes d'études de l'enseignement sportif des écoles primaires car les changements climatiques ont causé la disparition des possibilités de ski à proximité des écoles.
- Dans les classes, il y a de plus en plus d'élèves qui ne disposent pas du matériel nécessaire à la pratique du ski.
- La pratique de sports de glisse est relativement coûteuse; de plus elle nécessite passablement de temps. Ces aspects dissuadent les parents d'encourager leurs enfants à les pratiquer.
- Comme l'ont encore démontré les résultats des championnats du monde de ski 2005 à Bormio, les performances des skieurs suisses sont décevantes; de ce fait la motivation pour le ski chez les enfants se perd au profit d'autres sports comme par exemple le tennis grâce à l'image véhiculée par Roger Federer.

D'une certaine façon, l'avenir du ski dépend de sa faculté à impliquer le plus grand nombre de jeunes en compétition ou du moins à les inciter à participer aux activités des ski-clubs régionaux. Ceci vaut aussi bien pour le ski alpin que pour le ski de fond ainsi que pour les autres sports de glisse.

Dans la campagne pluriannuelle "Go on snow !", Suisse Tourisme, Swiss Ski, Remontées Mécaniques Suisses et Swiss Snowsports stimulent l'intérêt des enfants et des adolescents pour les sports d'hiver. Différentes actions sont lancées en vue de rendre les sports d'hiver davantage attractifs et populaires aux yeux des jeunes.

Le but avoué de la campagne "Go on snow !" est d'enthousiasmer la jeunesse pour les sports d'hiver et de lui faire découvrir activement les beautés de l'hiver et l'attractivité des sports de neige.<sup>2</sup> "*Il nous appartient maintenant de passionner les enfants pour l'extrême beauté des sports d'hiver*", déclare Karl Eggen, président de Swiss Snowsports.

*"La relève d'aujourd'hui constitue les étoiles de demain et aussi l'avenir pour Swiss-Ski"*, explique Duri Bezzola, président de Swiss-Ski.

Jürg Schmid, directeur de Suisse Tourisme, est enchanté par les projets qui s'adressent à la jeunesse. "*L'hiver a pratiquement été inventé pour les*

---

<sup>2</sup> Site Internet de Swiss Snowsports

*enfants; surtout en Suisse, où les plaisirs de la neige et des pistes n'ont pas de fin."*

Les régions de montagne proposent aussi des activités estivales, mais 84 % du chiffre d'affaires des remontées mécaniques se réalise pendant la saison d'hiver. La part des skieurs demeure prépondérante, car elle représente à elle seule plus de la moitié de la clientèle des stations de sports d'hiver. En outre, toutes les autres disciplines de glisse ainsi que les autres activités hivernales sont très souvent liées à la pratique du ski. En effet, le client qui, par exemple, s'adonne à la luge en soirée, aura très certainement skié durant la journée.

Malgré la stagnation voire le déclin connu depuis les années 1990, les sports d'hiver demeurent néanmoins une des activités sportives préférées des Suisses. Pour bien comprendre le recul enregistré, il ne faut pas négliger les aspects psychologiques. En effet, les conditions météorologiques généralement plus clémentes raréfient les hivers blancs dans les zones urbaines et les vallées. De ce fait, la motivation pour les sports de neige s'érode et ceci particulièrement du côté des populations citadines. Dans le futur, la situation pourrait être contrebalancée grâce aux bonnes performances des équipes nationales de ski.

Les sports de neige sont contraignants tant du point de vue financier qu'en raison du temps nécessaire à leur pratique. De ce fait, la proximité des domaines skiables est un élément important pour stimuler l'initiation aux sports de neige du plus grand nombre. Les petits remonte-pentes des Préalpes et du Jura disposent incontestablement d'atouts. Par rapport à certaines régions urbaines, le temps d'accès y est plus court, les prix nettement moins élevés et les temps d'attente sensiblement moins longs. Comme déjà mentionné, les principaux problèmes des petites sociétés résident dans l'insécurité de l'enneigement et la faible durée d'exploitation qui en découle.

En Suisse, les sports d'hiver ont déjà perdu une partie de leur importance en tant que sports populaires. Ce constat se reflète notamment dans la suppression toujours plus répandue des camps de ski traditionnels. Parfois, des finances publiques en situation précaire ont conduit à une réduction voire une disparition des subventions pour les camps de sports scolaires. Il en est de même des subventions jeunesse et sports (J+S). Actuellement, les sports de neige sont simplement considérés comme des disciplines sportives parmi d'autres et à ce titre font également les frais de coupes budgétaires. Désormais, bon nombre d'écoliers ne savent plus skier ou faire du snowboard. Sans subsides, le prix d'une semaine de ski demeure élevé. En conséquence, beaucoup de jeunes vivant dans les régions centrales et urbaines de la Suisse ont de moins en moins accès aux sports d'hiver.

Aussi bien les grandes entreprises de remontées mécaniques des Alpes que les petites sociétés des Préalpes et du Jura ont des intérêts communs à promouvoir, soutenir et développer les sports d'hiver en Suisse. En raison de la situation et des tendances générales décrites ci-dessus, il ressort que la viabilité à long terme sera problématique pour les petites sociétés exploitant des installations situées en dessous de 1500 mètres d'altitude. Cependant ces infrastructures conviennent parfaitement aux enfants des villes qui peuvent ainsi réaliser, au niveau régional, leurs premières expériences de sports d'hiver. Il est important de préciser que ces enfants constituent aux yeux des grandes stations un potentiel de futurs skieurs. Dans ce sens, la concrétisation de partenariats entre de grandes stations des Alpes et de petites installations des Préalpes ou du Jura s'avère être avantageuse pour les deux partenaires. A titre d'exemple, dans le système "Götti" (parrain) adopté par la région de l'Oberland Bernois, une grande entreprise de remontées mécaniques parraine

de petits téléskis. Concrètement, les grandes stations soutiennent les petits exploitants avec leur savoir-faire, leurs infrastructures et leurs programmes de formation.

#### **4.9 La situation des écoles de sport de neige en Suisse**

En Suisse, les quelque 190 écoles de ski emploient 3000 à 4000 moniteurs brevetés et aides-moniteurs. En pleine saison on dénombre même près de 7500 personnes employées par les écoles de ski du pays. L'éventail des prestations comporte dans la plupart des écoles, en plus des cours de ski pour adultes et enfants, du snowboard, du télémark, du ski de fond, ainsi que d'autres sports. Sur demande, les écoles de ski proposent encore des offres forfaitaires très diverses. Au cours de ces dernières années, les écoles constatent une augmentation des leçons privées. Par la diversification de leurs offres, les écoles de ski apportent une contribution toujours plus importante à la création de valeur ajoutée dans le secteur des sports d'hiver.

Sous l'égide de Swiss Snowsports, un nouveau concept d'apprentissage du ski a récemment été mis sur pied. En effet, l'enfant adopte les sports de glisse de manière naturelle et ce dès son plus jeune âge. Les glissades et la luge font partie des jeux de tous les enfants dès les premières chutes de neige. L'apprentissage du ski peut se faire dès l'âge de 3 ans. En règle générale, il n'y a pas de risques inhérents à la pratique du ski à ce très jeune âge. Toutefois il s'agit d'adapter l'environnement aux possibilités de l'enfant notamment en ce qui concerne les conditions météorologiques, le choix des pistes et du matériel ainsi que le temps consacré à l'apprentissage du ski. Il est important de jouer avec les facultés d'imitation de l'enfant qui seront encore stimulées par une approche ludique de l'apprentissage. Dans ce contexte, le concept de Swiss Snowsports propose aux enfants de découvrir, sous une forme ludique, et dans un environnement sécurisé, les activités de sports de glisse. Pour ce faire Swiss Snowsports a créé les Swiss Snow Kids Villages dont le but est d'offrir aux enfants une initiation aux sports de neige et d'y associer une belle histoire.


La mascotte des Swiss Snow Kids Villages est "Snowli". En fonction des moyens à disposition, les écoles de ski ont le choix entre trois niveaux d'équipement des Swiss Snow Kids Villages:

- le mini set coûte Fr. 2'690.- et comprend un costume SNOWLI, l'échantillonnage de produits dérivés, deux tapis, un filet barrière, trois moyens tripodes et deux demi-cercles;
- le set de base coûte Fr. 6'124.- et comprend un costume SNOWLI, l'échantillonnage de produits dérivés, quatre tapis, un filet barrière, trois moyens tripodes, deux demi-cercles et un portique d'entrée standard;
- le set optimal coûte Fr. 11'593 et comprend un costume SNOWLI, l'échantillonnage de produits dérivés, quatre tapis, un filet barrière, cinq moyens tripodes, un magic saut, quatre demi-cercles, un portique d'entrée original, un drapeau, des arceaux démontables, des cerceaux ludiques, des petites et des grandes peluches.


**Graphique 8: Contenu Swiss Snow Kids Village**




## Contenu - SSKV - Inhalt




**Formes de saut / Sprungformen**

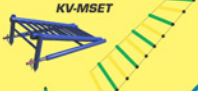
**KV-CB** 

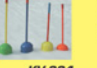
**KV-MTO** 


**Formes de glisse et de freinage / Fahrformen/Bremsformen**


**KV-CR** 


**Formes de virage / Schwungformenformen**

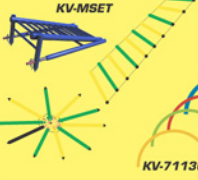
**KV-MSET** 


**KV-004** 


**KV-001** 


**KV-001** 

**KV-1115** 


**KV-71136** 


**KV-1211** 

**KV-1014** 

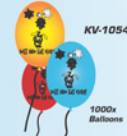
**KV-1073** 


**Optional + Pièces détachées / Ersatzteile**

**KV-1112** 

**100x** 


**KV-DSC**


**KV-1054** 

**1000x** 


**45 cm** **KV-GB** **KV-GV** **KV-GJ** **KV-GR**


**4 m**


**KV-11151** 


**KV-760** 


**Formes de déplacement / Schrittzformen**


**KV-MEMBER** 

**Face A** 

**Face B** 

**KV-0015** 

**Face A** 

**Face B** 

**CHF 11'593.-**

**CHF 6'124.-**

**CHF 2'690.-**

**SWISS SNOWSPORTS**

Commandes et infos / Bestellungen und Infos  
 Swiss Snow Shop  
 Hühnerhubelstrasse 95, 3129 Belp  
 Tel. 031 810 40 22 Fax 031 810 41 12  
 info@snowsports.ch

Quelle: Swiss Snowsport 2005

Tableau 5: Liste des prix Swiss Snow Kids Village



nombre de jours d'exploitation des domaines skiables notamment en raison de la raréfaction de la neige. En outre, on constate également une baisse du nombre de camps de ski organisés par les écoles. Les activités de sports d'hiver sont également menacées par la prolifération de loisirs alternatifs très différents comme par exemple les jeux vidéo.

Contrairement aux pratiques sportives classiques, le tourisme doux ne nécessite pas de lourds investissements en infrastructures. Bien que certaines nouvelles tendances favorisent le tourisme d'hiver doux, on ne peut raisonnablement pas miser sur ce créneau en tant qu'alternative économique intéressante. Toutefois, le tourisme doux doit être considéré comme une offre complémentaire qui s'inscrit dans une chaîne de services à valeur ajoutée.

Les remontées mécaniques jouent un rôle essentiel dans la pratique des sports d'hiver car, du moment où la pratique du ski est possible, on peut généralement proposer toute la palette des autres sports et activités hivernales.

Les dix dernières années ont vu l'apparition de nouvelles pratiques de sports d'hiver qui mettent davantage l'accent sur le plaisir et le fun. Les skieurs veulent des sensations fortes: gagner en vitesse, se coucher dans les virages ou se dépasser physiquement, il y en a désormais pour tous les goûts. Ci-après figurent les exemples les plus connus de pratiques de sports de glisse et d'activités hivernales:

- *le ski alpin:*

C'est le sport le plus traditionnel qui permet d'acquérir des sensations de glisse en toute indépendance, les innovations techniques rendent sa pratique plus facile grâce aux skis paraboliques ou carving qui ont remplacé les skis alpins traditionnels. Du fait de leur ligne, les skis paraboliques sont beaucoup plus faciles à maîtriser. Spatules surdimensionnées et taille de guêpe, c'est la formule gagnante du virage facile et esthétique. A un plus haut niveau, les skis carving permettent un enchaînement plus rapide de virages courts. Ils sont aussi parfaits pour effectuer de grandes courbes, au cours desquelles le skieur peut se coucher dans la pente et toucher la neige avec son gant. Des sensations agréables, qui se rapprochent de celles procurées par le snowboard.

- *le snowboard:*

Le surf des neiges s'est développé aux USA durant les années 60, par ceux qui cherchaient des alternatives aux sports d'hiver traditionnels. Ce sport récent rencontre un réel succès auprès des jeunes. Aujourd'hui, le snowboard se décline en de nombreuses sous-disciplines: le surf alpin, le surf freeride, le snowboard freestyle, le boardercross, le skwal et le kitesurf.

- *le ski freestyle:*

Nouvelle spécialité qui se pratique dans un snowpark et qui se situe entre le ski acrobatique et le surf. Concrètement, il s'agit d'effectuer des figures, si possible nombreuses et complexes, dans les modules du snowpark (couloirs, corniches, Big Air, Half Pipe et autres engins du parc).

- *le télémark:*

Cette variante du ski de piste est très à la mode dans les pays nordiques. Le premier virage télémark fut effectué en Norvège, dans la

province du même nom, en 1868. À l'époque, on se déplaçait à ski, mais on évitait les pentes trop raides de peur de ne pas parvenir à freiner. Le père du télémark, Sondre Northeim, met au point une technique de virage à ski inspirée de la marche à pied. Il s'agit de faire un pas en avant et de fléchir les genoux lorsqu'on exécute un virage.

- *le snowblade:*

Il se pratique sans bâton, avec des mini-skis de 60cm à 90cm de long. Facile et rigolo, il permet à tous les skieurs même à ceux de niveau moyen de faire des sauts et des figures dans un snowpark, ou de descendre une piste noire truffée de bosses en un temps record.

- *le snowscoot:*

Le snowscoot est composé d'un guidon, qui procure un troisième appui, et de 2 planches articulées; il est en fait l'engin ayant succédé au skibob et procure des sensations sans pareil, et ce, malgré une très courte période d'apprentissage.

- *le ski de fond:*

Une discipline sportive où chaque muscle est mis à contribution pour permettre au corps d'avancer. Une bonne coordination des mouvements des bras et des jambes est nécessaire. Quand ceux-ci sont en harmonie, on glisse plus rapidement. Que l'on emploie le style skating ou classique, le ski de fond permet de combiner sport et nature.

- *la luge:*

Le plus démocratique des sports d'hiver. C'est davantage une activité ludique qu'un sport.

- *l'airboard:*

L'airboard fait partie des rares réelles innovations développées ces dix dernières années dans le monde des sports de glisse. A mi-chemin entre la luge et le boogie-board, cette nouvelle luge gonflable polyvalente offre à ses utilisateurs de nouvelles sensations.

- *le snowtubing:*

Le snowtubing qui consiste à dévaler les pentes sur de grandes bouées procure un sentiment de glisse inédit.

- *les randonnées hivernales et les randonnées en raquettes à neige:*

Longtemps méconnue dans les Alpes, la raquette est l'activité qui connaît le plus fort développement depuis les années 1990. Avec une progression fulgurante au cours des cinq dernières saisons, la raquette à neige a désormais sa place parmi les activités hivernales classiques.

- *le patin à glace:*

Un grand classique, pas nécessairement alpin d'ailleurs. Toutes les grandes villes occidentales possèdent, depuis la fin du XIXe siècle, des patinoires. Tout comme le ski, la pratique du patin à glace peut débuter très jeune. La progression des enfants est rapide, elle leur permet d'acquérir des notions d'équilibre de manière très précoce.

- *plongée sous glace:*

Elle fait partie des nouveaux plaisirs d'hiver. Originale et réfrigérante, voilà une occasion de découvrir la patinoire vue d'en dessous. Lumière bleutée, atmosphère angoissante, truite médusée, le spectacle fantasmagorique qu'offre cette expérience est unique.

- *le curling:*

Sorte de pétanque sur glace inventée par les Écossais au XVI<sup>e</sup> siècle sur les lacs gelés. Deux équipes de quatre joueurs s'appliquent à envoyer des pierres de granit très dense, dans une cible de 3,7m tracée sur la glace d'une patinoire. Ce sport est très populaire en Suisse.

- *escalade sur cascade de glace:*

Née il y a plus de douze ans à l'Argentière-la-Bessée, dans les Hautes-Alpes, cette pratique de l'escalade s'est désormais répandue dans le monde entier. On trouve des parois de glace propices à l'escalade dans des structures artificielles recrées en station ou dans des sites naturels.

**Graphique 9:** *Randonnées en raquettes à neige à La Robella*



Source: <http://www.robella.ch>

#### 4.11 Défis à relever

Les entreprises de remontées mécaniques suisses perdent du terrain face à la concurrence étrangère, mais aussi face aux destinations exotiques qui pratiquent une politique de prix très agressive. La survie des remontées mécaniques, y compris des petites installations, passe donc par plus de professionnalisme à tous les niveaux. Les forces doivent être rassemblées pour proposer des offres communes (packages), une coopération accrue doit s'établir. Dans ce contexte, le management de destination offre une bonne solution.

Seules des fusions ou collaborations intensives permettront une plus grande spécialisation et une amélioration sensible de la formation du personnel dans son ensemble. L'association «Remontées Mécaniques Suisses» préconise de professionnaliser le management notamment en adoptant, selon les cas, les principes suivants:

- Profiter des synergies et réaliser des fusions dans les régions où la configuration géographique s'y prête.
- Renforcer les formations de base et continue des collaborateurs, des cadres, voire des membres de conseils d'administration.
- Limiter la taille des conseils d'administration à 5 – 7 membres.
- Choisir les membres des conseils en fonction de critères économiques (ou techniques) et non pas selon des raisons historiques ou politiques.

Jusqu'aux années 90, l'image de la montagne en hiver était strictement liée à la pratique du ski. Aujourd'hui on constate une certaine rupture avec le passé. Les destinations touristiques de montagne diversifient leurs offres, jouent sur de nouvelles échelles de valeur et ainsi ne se limitent plus exclusivement à la pratique du ski alpin. En particulier on assiste à une mise en valeur du patrimoine local et à un accroissement de l'importance accordée à l'authenticité et au paysage naturel.

## 5. Les remontées mécaniques neuchâteloises

### 5.1 Caractéristiques générales

Les remontées mécaniques neuchâteloises sont caractérisées par de petites sociétés dont le chiffre d'affaires moyen s'étale entre [x] francs pour la plus grande et moins de [x] francs pour la plus petite. Ensemble, elles réalisent un chiffre d'affaires cumulé de 1.7 millions de francs, ce qui au niveau national représente le 42<sup>ème</sup> rang. Les installations sont en général peu performantes et obsolètes. Pour les besoins de l'analyse, il est nécessaire de segmenter les installations de remontées mécaniques du canton de Neuchâtel. On en différencie trois catégories: les grandes, les moyennes et les petites.

---

Altitude minimum moyenne:	<b>1'069 m</b>
Altitude maximum moyenne:	<b>1'222 m</b>
Nombre d'installations:	<b>35 soit: 1 télésiège, 24 téléskis, 10 télécordes</b>
Chiffre d'affaires moyen (CHF):	<b>1'700'000.-</b>
Jours d'exploitation (moyenne):	<b>34</b>
Dénivelés cumulés:	<b>4'720 m.</b>
Longueur totale des installations exploitées:	<b>19'466 m.</b>
Capacité horaire totale:	<b>21'140 pers./heure</b>
Nombre de pistes:	<b>68</b>
Longueur totale des pistes:	<b>86.5 km</b>
Capacité des parcs à véhicules:	<b>3'015</b>
Nombre de restaurants/buvettes:	<b>17</b>
Nombre d'écoles de neige:	<b>6</b>
Nombre de cours donnés aux enfants:	<b>16'810 par année</b>
Nombre d'enfants les jours de pointe:	<b>3'195</b>

---

Les sociétés de remontées mécaniques neuchâteloises sont principalement tournées vers une clientèle régionale ou de proximité. Chaque société examinée a identifié la clientèle provenant de la région et du canton comme la plus importante. Plus précisément, le segment de clientèle le plus représenté est celui des familles de la région ou du canton avec des enfants de moins de 14 ans. Ponctuellement, aux Bugnenets/Savagnières ou à La Robella, par exemple, la clientèle suisse hors canton est estimée comme importante, alors que la clientèle d'origine étrangère est unanimement jugée comme étant peu importante. La très grande majorité des skieurs et clients des remontées mécaniques viennent en voiture, les transports publics étant presque partout jugés comme insatisfaisants.

En raison de leur situation géographique dans l'arc jurassien, les sociétés de remontées mécaniques neuchâteloises affichent, à l'occasion des aléas climatiques, leur fragilité économique. En effet, leur rentabilité et leur base capitaliste sont insuffisantes pour supporter des soubresauts conjoncturels. En outre, certaines atteignent d'ici à l'an 2008 la date d'échéance de leurs concessions d'exploitation. Les investissements nécessaires à la mise à niveau

ou au remplacement de ces infrastructures représentent un défi majeur pour ces entreprises qui, de nos jours, évoluent dans un contexte d'aides publiques plus restrictives qu'au moment des investissements initiaux.

## **5.2 L'importance de sports d'hiver et des remontées mécaniques pour la jeunesse du canton de Neuchâtel**

Les remontées mécaniques neuchâteloises jouent un rôle important pour les sports d'hiver en incitant les enfants et les adolescents à pratiquer assidûment le ski et le snowboard. Dans une certaine mesure, la clientèle des grandes stations dépend de la présence de petites installations dans les Préalpes ou dans le jura. Ces dernières jouent un rôle essentiel dans le processus d'apprentissage des sports de glisse car elles offrent des nombreuses pistes destinées aux débutants. Dans le canton de Neuchâtel, les petites stations sont des pourvoyeurs de nouveaux clients pour les grandes stations. Les structures destinées aux enfants sont nombreuses car il existe soit des écoles de ski avec jardins des neiges soit des ski-clubs régionaux qui fonctionnent grâce au bénévolat

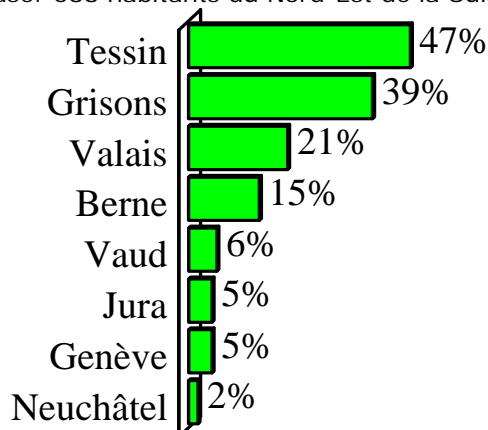
Pour le canton de Neuchâtel, des pratiques moins exigeantes quant à la couverture neigeuse, telles que les randonnées en raquettes à neige et le ski de fond, ainsi que des activités indépendantes de la neige, telles que les sports indoor, sont aussi très importantes. Cependant ces activités ne sont pas liées aux domaines skiables et contribuent peu au chiffre d'affaires des remontées mécaniques.

Alors que le canton de Neuchâtel accueille des milliers de visiteurs à l'occasion d'Expo.02, les responsables du tourisme neuchâtelois ont souhaité entreprendre une étude concernant la notoriété et l'image de leur canton. En 2003 l'institut pour l'étude des marchés et les sondages d'opinion M.I.S. Trend SA a interrogé 588 personnes dans les cantons de Zurich, Schaffhouse, Saint-Gall, Thurgovie et Appenzell. Les questions portaient sur l'image du canton de Neuchâtel, la notoriété de ses principales villes et régions ainsi que son attractivité en tant que destination touristique. Les principaux résultats de cette étude sont présentés ci-après.

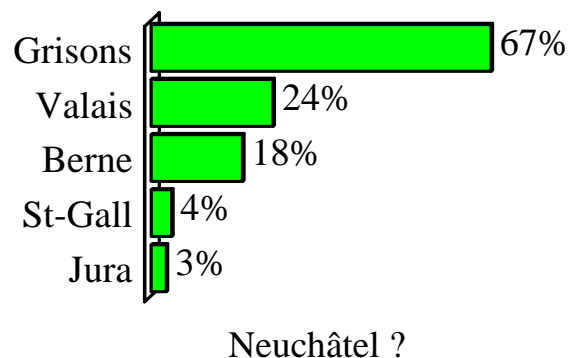


**Graphique 10: Attractivité des différents cantons pour les vacances****Attractivité vacances d'été**

Base: 588 habitants du Nord-Est de la Suisse

**Attractivité vacances d'hiver**

Base: 588 habitants du Nord-Est de la Suisse

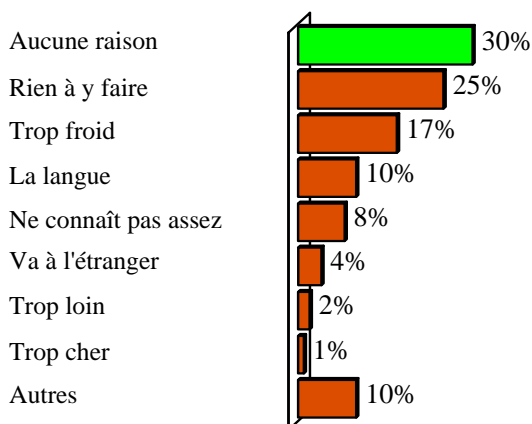


Source: Étude d'image, M.I.S Trend avril 2003

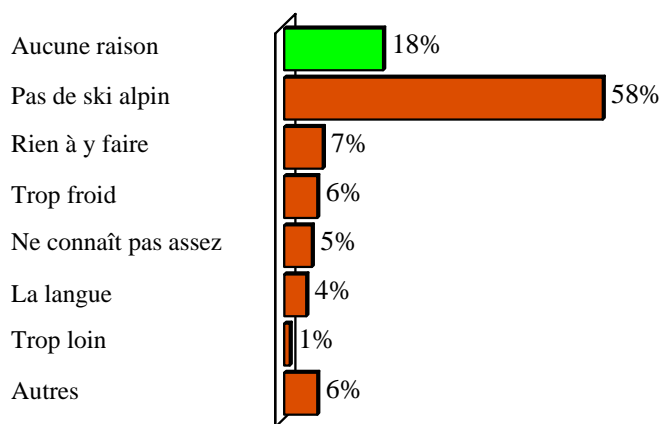
Classé en dernière position en ce qui concerne l'été, le canton de Neuchâtel n'est même pas cité pour les vacances d'hiver.

**Graphique 11: Raisons de ne pas envisager le canton Neuchâtel****Pour les vacances d'été**

Base: 223 répondants

**Pour les vacances d'hiver**

Base: 475 répondants



Source: Étude d'image, M.I.S Trend avril 2003

Il est très intéressant de constater qu'une très grande proportion de répondants ignorent l'offre touristique du canton; ce constat est encore plus flagrant en hiver où près de 60% des répondants ne savent pas qu'il est possible de pratiquer le ski dans le canton de Neuchâtel.

Comme le démontre l'inventaire réalisé ci-après, l'offre du canton de Neuchâtel est relativement complète, mais il y a tout de même quelques sports de glisse ou activités hivernales qui font encore défaut:

- le ski alpin:

Les 15 sociétés des remontées mécaniques neuchâteloises proposent le ski alpin dans leurs offres. Toutefois, certains endroits ne réunissent pas les exigences requises pour la pratique intensive du carving. En effet, pour le carving, il est nécessaire de préparer de larges et longues pistes qu'on trouve uniquement aux Bugnenets-Savagnières, à Tête-de-Ran, à La Robella et au Crêt-du-Puy.

- *le snowboard:*

Le snowboard figure dans l'offre des 15 sociétés des remontées mécaniques neuchâteloises, cependant l'offre se limite au surf alpin. Jusqu'à présent, il n'y a pas d'offres pour le snowboard freestyle, le boardercross, le skwal et le kitesurf. Pour le freestyle, une des stations de ski du canton devrait proposer un snowpark avec un halfpipe. Il y aurait également lieu de créer un événement de type freestyle en ville ou proche d'une ville du canton.

- *le ski freestyle:*

Jusqu'à maintenant, il n'y a pas d'offre de freestyle, mais il existe la possibilité de faire un snowpark avec un halfpipe quelque part dans un des sites du canton.

- *le télémark:*

Le télémark exige les mêmes types de pistes que le carving.

- *le snowblade:*

Le snowblade peut être pratiqué dans tous les endroits de ski du canton. Les snowblades devraient faire partie de l'offre des écoles de sports de neige.

- *le snowscoot:*

Pour le snowscoot, les stations de ski plutôt grandes avec des téléphériques ou des télésièges sont appropriées. Dans le canton de Neuchâtel seule Buttes – La Robella entrerait en ligne de compte.

- *le ski de fond:*

Pour le ski de fond, le canton de Neuchâtel possède, grâce à son environnement naturel, une offre très attractive et peut compter sur les compétences de Neuchâtel Ski de Fond (NSF). Au centre nordique de La Vue-des-Alpes/Tête-de-Ran, les pistes sont situées en grande partie au Nord du col de La Vue-des-Alpes et bénéficient d'un micro-climat garantissant un bon enneigement. De plus, il existe des pistes de ski de fond à La Sagne, La Chaux-de-Fonds, Le Locle/Le Cerneux-Péquignot, La Brévine, Les Cernets/Les Verrières, La Côte-aux-Fées, Couvet et Les Ponts-de-Martel.

- *la luge:*

A La Robella il y a une piste de luge de 4 km qui permet de descendre de La Robella à Buttes (location de luges). Par ailleurs, il existe d'autres possibilités dans le canton.

- *l'airboarding:*

Jusqu'à présent, ce sport n'est pas dans l'offre des stations neuchâteloises; sa pratique nécessite une piste distincte.

- *le snowtubing:*

A ce jour, ce sport n'est pas dans l'offre. Mais il existe la possibilité de créer une piste de snowtubing quelque part dans un des sites du canton.

- *les randonnées hivernales et les randonnées en raquettes à neige:*

Le canton de Neuchâtel offre de fantastiques possibilités de balades à peau de phoque ou en raquettes à neige. Pour ceux qui le souhaitent, des stages d'initiation à la raquette sont organisés régulièrement ainsi que des randonnées accompagnées par un guide connaissant bien la région. Ce loisir s'adresse à tous les publics: individuels, familles, groupes, écoles, etc. Des raquettes sont en location dans les lieux suivants: La Vue-des-Alpes, Tête-de-Ran, La Robella.

- *le patin à glace:*

La Brévine est un charmant village qui est bien connu pour ses records de froid qui lui ont valu le surnom de "Sibérie de la Suisse". En 1962 le thermomètre y avait affiché -42,6 degrés Celsius. De novembre à janvier, le petit lac des Taillères offre souvent un plan de patinage magnifique. Il fait alors office de patinoire naturelle pour les amateurs de patin et de hockey sur glace. De plus il existe des patinoires artificielles à Fleurier, Le Locle, Les Ponts-de-Martel, La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel.

- *plongée sous glace:*

Cette activité est possible au lac des Taillères.

- *le curling:*

Le curling peut se pratiquer dans les patinoires du canton.

- *escalade sur cascade de glace:*

Cette activité ne fait pas encore partie de l'offre.

### **5.3 Écoles de sports de neige dans le canton de Neuchâtel**

Dans le canton de Neuchâtel, les écoles de ski et sports de neige accueillent un nombre important d'enfants. Elles leur enseignent les bases des sports de glisse et accompagnent les plus doués afin qu'ils atteignent des objectifs sportifs plus ambitieux. Dans les différentes écoles de sports de neige du canton de Neuchâtel environ 17'000 heures de cours sont données chaque année à des enfants. Les jours de pointe plus de 3'000 enfants sont sur les pistes.

Les jardins des neiges se sont développés petit à petit, en fonction des moyens à disposition. Ce type d'aménagement est très prisé et procure aux enfants un cadre ludique dans lequel l'apprentissage du ski rime avec joie et plaisir. Dans plusieurs endroits du canton, il existe des projets de nouveaux jardins des neiges. La structure d'enseignement est efficace et les moniteurs sont bien formés. Les fils-neiges sont idéals pour les premières expériences de glisse et permettent aux parents de surveiller leur progéniture en profitant du confort de structures d'accueil situées à proximité immédiate du jardin des neiges. Quelques écoles proposent même un véritable Swiss Snow Kid Village avec Snowli.

**Graphique 12: Exemple d'un Swiss Snow Kids Village**



Source: [www.snowsports.ch](http://www.snowsports.ch), 2004

## 5.4 Les conditions d'exploitation

Les installations de remontées mécaniques du canton de Neuchâtel sont situées à des altitudes relativement basses. Le point de départ de la piste la plus haute se trouve à 1457 mètres (Le Crêt de la Neige à La Robella) et le fond de la piste la plus basse à 770 mètres (Buttes). En moyenne cantonale, on obtient des altitudes maximale et minimale de 1222 mètres, respectivement 1069 mètres. Ces dernières années, les remontées mécaniques neuchâteloises ont vu leurs périodes d'exploitation diminuer. Ceci s'explique essentiellement en raison du manque de neige. Au cours des 5 dernières années, la moyenne hivernale du nombre de jours d'exploitation se monte à 34. Ce chiffre est très bas, mais il doit tout de même être relativisé car certaines installations ouvrent uniquement les jours où les enfants ont congé (mercredi après-midi, week-end, vacances scolaires).

A l'heure actuelle, il n'existe pas d'abonnement valable pour toutes les stations neuchâteloises. De ce fait, les collaborations entre les stations sont quasi inexistantes et, en général, les neuchâtelois eux-mêmes ne connaissent pas les offres alternatives de sites pourtant peu éloignés de leur domicile. D'importants efforts doivent être entrepris au niveau de collaboration générale.

Le ski fait partie des créneaux touristiques à développer dans le canton de Neuchâtel. Cependant, en sus des contraintes liées à l'enneigement, la pérennité de l'exploitation des téléskis dépend de la capacité du canton à former et motiver de nouveaux adeptes qui seront les skieurs et les moniteurs de demain. Pour atteindre cet objectif, il faut améliorer l'offre et la rendre plus attrayante notamment grâce à des aides financières. Dans certains endroits, des investissements sont indispensables et des aides publiques doivent être mises à contribution pour le développement de certains domaines skiables.

## 5.5 Neuchâtel Ski de Fond

Créée en 1978, l'Association des Skieurs de Fond et de Randonnée est une association organisée conformément aux articles 60 et suivants du Code civil

suisse. En 1993, l'association regroupait 13 centres nordiques dont: La Brévine, Les Cernets, Le Cerneux-Péquignot, Chaumont, La Chaux-de-Fonds, La Côte-aux-Fées, Couvet, Enges, La Joux-du-Plâne, Le Locle, Les Ponts-de-Martel, La Sagne et Tête-de-Ran. Lors du changement de présidence de 1997, l'association change de nom et devient Neuchâtel Ski de Fond. Actuellement, Neuchâtel ski de fond comprend 9 centres nordiques et est propriétaire de 8 dameuses dont 6 sont de la dernière génération (types Rolba Turbostrac, équipées de traceurs relevables, d'une fraise et d'une pelle pour la correction des dévers et la mise en place de la neige).

L'association, dont le but est l'amélioration des conditions dans lesquelles le ski de fond peut être pratiqué dans le canton de Neuchâtel, se concentre désormais sur les parcours tracés en abandonnant petit à petit le balisage des parcours de randonnées qui ne permettaient généralement pas le passage de dameuses. En outre, l'association contribue à promouvoir ses tracés et elle œuvre en collaboration avec Tourisme neuchâtelois et tous les autres organismes intéressés. Elle ne poursuit aucun but lucratif.

Conçu pour faciliter l'accès aux pistes, le réseau neuchâtelois des transports publics relie de nombreux centres nordiques par le bus et le train. En outre, les personnes en véhicules privés peuvent très aisément accéder aux pistes de fond dont les abords sont même parfois équipés de parking. Cette situation, confortable pour les usagers, rend par contre l'encaissement de la redevance quelque peu problématique. En effet, la redevance n'étant pas obligatoire, on ne peut compter que sur le fair play des skieurs et sur les 2700 membres cotisants. En conséquence, sans le soutien de la Loterie Romande, de quelques communes et de sponsors privés, le renouvellement du parc de machines ne serait pas possible et le réseau de pistes devrait fortement être réduit.

Des synergies importantes sont envisageables entre Neuchâtel Ski de Fond et les exploitants de remontées mécaniques. En effet, dans de nombreux cas, ces derniers n'ont pas de dameuses performantes. Neuchâtel Ski de Fond se charge d'ores et déjà du damage des pistes de ski alpin suivantes:

- La Sagne: petit télési
- Les Ponts-de-Martel: petit télési de Brot-Plamboz
- Le Cerneux-Péquignot: petit télési

De l'avis de Neuchâtel Ski de Fond, en considérant les contraintes géographiques, il serait envisageable de damer d'autres pistes de ski alpin avec leurs machines, comme par exemple:

- Le Locle: Télési Le Locle - Sommartel
- Le Pâquier: Bugnenets - Savagnières SA
- La Vue-des-Alpes: Téléskis de La Vue-des-Alpes
- La Sagne: Sociétés des téléskis La Corbatière – La Roche-des-Crocs SA
- Tête-de-Ran / Les Hauts-Geneveys: Téléskis de Tête-de-Ran
- La Brévine: petit télési du ski club

Les pistes de La Côte-aux-Fées (alpin et fond) sont damées et tracées par une machine qui n'est pas propriété de Neuchâtel Ski de Fond.



*Source: Tourisme neuchâtelois*

## 6. Sociétés prises en compte

D'entente avec le Service de promotion économique du canton de Neuchâtel, toutes les sociétés de remontées mécaniques du canton ont été invitées à participer à cette étude, à savoir: Les Bugnenets – Les Savagnières, Buttes – La Robella, Le Pâquier – Crêt-du-Puy, La Corbatière – La Roche-des-Crocs, Le Locle – Sommartel, Tête-de-Ran – Les Hauts-Geneveys, La Vue-des-Alpes, La Sagne, Brot-Dessus, Les Verrières, La Côte-aux-Fées, La Brévine, Les Ponts-de-Martel, Le Cerneux-Péquignot et Le Chapeau Râblé. Une seule société n'a manifesté aucun intérêt pour cette étude et n'a jamais répondu aux diverses sollicitations de participation.

L'analyse par société, dont les détails sont présentés ci-après, se fonde essentiellement sur les informations récoltées par le biais de questionnaires, ainsi que lors des visites effectuées sur place. Malgré plusieurs relances, certaines sociétés n'ont pas fourni l'ensemble des données nécessaires à l'étude (La Côte-aux-Fées, Le Chapeau Râblé, La Brévine, Les Ponts-de-Martel, Le Cerneux-Péquignot et La Brévine). En conséquence, la comparaison de l'ensemble des critères d'analyse n'est pas toujours possible. Cependant, les informations récoltées ont permis d'obtenir une très bonne vue d'ensemble et de faire ressortir tous les éléments intéressants.

**Graphique 14:** *Installations des remontées mécaniques dans le canton de Neuchâtel*



## 6.1 Les Bugnenets/Les Savagnières

---

Nom de l'entreprise:	<b><i>Téléskis de Bugnenets - Savagnières SA</i></b>
Adresse:	<b><i>Ch. des griottes 1, Case postale 43</i></b>
NPA / lieu:	<b><i>2063 Saules</i></b>
Tél.:	<b><i>032 853 30 77</i></b>
Fax:	<b><i>032 853 58 71</i></b>
Année de fondation:	<b><i>1953</i></b>
Forme juridique:	<b><i>Société anonyme</i></b>

---

Altitude minimum:	<b><i>1090 m</i></b>
Altitude maximum:	<b><i>1250 m</i></b>
Nombre d'installations:	<b><i>7</i></b>
Chiffre d'affaires moyen réalisé au cours des 5 dernières années (CA):	<b><i>[CA moyen ramené à 100]</i></b>
Chiffre d'affaires maximum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b><i>[si CA moyen = 100 → CA max = 137.50]</i></b>
Chiffre d'affaires minimum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b><i>[si CA moyen = 100 → CA min = 21.70]</i></b>
Jours d'exploitation en moyenne:	<b><i>52</i></b>
Dénivelés cumulés (mètres):	<b><i>1'572</i></b>
Longueur des installations:	<b><i>6'559</i></b>
Capacité horaire:	<b><i>7000 pers./heure</i></b>
Nombre de pistes:	<b><i>8</i></b>
Longueur totale des pistes:	<b><i>30 km</i></b>
Nombre de pistes éclairées:	<b><i>0</i></b>
Nombre dameuses:	<b><i>4</i></b>
Ressources humaines:	<b><i>6 personnes sont engagées à temps partiel et 60 personnes travaillent sur appel</i></b>

---

Capacité parc à véhicules:	<b><i>600</i></b>
Nombre restaurants/buvettes:	<b><i>6</i></b>
Nombre enfants (jours de pointe):	<b><i>300</i></b>
Site officiel:	<b><i><a href="http://www.chasseral-snow.ch">http://www.chasseral-snow.ch</a> <a href="http://www.essn.ch">http://www.essn.ch</a></i></b>
Écoles Sports de neige:	<b><i>St-Imier 079 611 79 91/ Bugnenets 032 724 20 10</i></b>
Nombre leçons enfants:	<b><i>12'000 par année</i></b>
Locations de matériel:	<b><i>Tof Sports Tél 032 941 39 07</i></b>

---



### 6.1.1 Exploitation hivernale

La société "Téléskis de Chasseral/Les Bugnenets SA" fut fondée en 1953. De son côté, la société "Téléskis des Savagnières SA" située sur le canton de Berne fut fondée en 1960. En 2004, la fusion de ces deux entités donna naissance à la nouvelle société "Bugnenets-Savagnières SA" qui devint ainsi la plus grande entreprise de remontées mécaniques de l'arc jurassien. En effet, "Bugnenets-Savagnières SA" possède 7 installations d'une capacité horaire totale de 7'000 personnes. Le chiffre d'affaires total des deux sociétés s'est élevé en moyenne à **CHF** ..... au cours des cinq dernières années, dont 90 % est généré par la population indigène.

Désignation	Altitude Départ	Altitude Arrivée	Dénivelée	Longueur	Débit	Nb. Place	Mise en Service
<b>TÉLÉSKI</b>							
<b>CHASSERAL (NE)</b>	1093	1417	324	1323	1000	2	1953
<b>POINTES (NE)</b>	1218	1420	202	628	780	1	1960
<b>RUMONT (NE)</b>	1078	1381	303	1249	850	1	1968
<b>FORNEL (NE)</b>	1081	1134	53	322	650	1	2003
<b>SAVAGNIERES I (BE)</b>	1140	1460	320	1350	1000	2	1960
<b>SAVAGNIERES II (BE)</b>	1133	1449	316	1325	1000	2	1969
<b>PLAN MARMET (BE)</b>	1126	1180	54	362	950	2	1966

**Graphique 15: Téléskis Savagnières I et II**



Source: [www.chasseral-snow.ch](http://www.chasseral-snow.ch)

En octobre 2004, eut lieu d'une part la mise en place d'un système de billetterie électronique, basé sur le concept SkiData et d'autre part l'entrée dans l'association Valais SkiCard. La Valais SkiCard est une carte électronique à points offrant un accès "mains-libres" aux domaines skiables de 37 stations de ski des cantons de Vaud, Valais, Fribourg et Neuchâtel/Berne ainsi qu'à 3 bains thermaux équipés du système électronique de billetterie et de contrôle d'accès SkiData. C'est une sorte de carte de débit que les usagers peuvent acquérir par tranches de 100, 200, 300, 400 ou 500 points, avec des rabais progressifs dès 200 points. Très orientée client, la Valais SkiCard est valable 2 ans dès son acquisition et est librement rechargeable, ce qui prolonge d'autant la validité des points acquis. La carte s'adresse tout particulièrement aux skieurs qui apprécient une certaine mobilité et ne veulent pas acheter un forfait saisonnier dans une station particulière. Personnelle et inaliénable, la Valais SkiCard contient les informations indispensables à la fixation du tarif de chaque client, en fonction des critères de chaque station. Le système offre une très grande souplesse d'utilisation, le détenteur verra sa carte débiter en fonction du tarif qui lui est applicable.

**Graphique 16: Ski-Data Bugnenets-Savagnières**



Source: ARW

Deux écoles de sports de neige sont actives aux Bugnenets-Savagnières. L'école suisse des sports de neige de St-Imier (ESSN) et l'école suisse des sports de neige Bugnenets entretiennent une bonne collaboration et peuvent compter sur les compétences de moniteurs et aide-moniteurs hautement qualifiés. L'encadrement pour le ski concerne principalement des enfants âgés entre 3 et 10 ans. Pendant la saison environ 15'000 cours de ski et snowboard sont donnés aux enfants. Pendant les week-ends les deux écoles peuvent accueillir entre 400 et 600 enfants. Le 1<sup>er</sup> mars 2005, l'école suisse des sports de neige Bugnenets prenait en charge 260 enfants sur un seul après-midi. En fonction de leurs moyens, les écoles ont progressivement développé des jardins des neiges. Dans ce domaine, l'école suisse des sports de neige de St.-Imier est active depuis plus de 30 ans au Plan-Marmet. Sur ce site elle exploite un snowpark très bien équipé qui est un centre pilote de "Swiss Snow Kids Villages".

**Graphique 17: Écoles de sport de Neiges**



Source: [www.chasseral-snow.ch](http://www.chasseral-snow.ch)

**Graphique 18:**      *Activités des écoles de sport de neiges*



Source: [www.chasseral-snow.ch](http://www.chasseral-snow.ch)

En plus des écoles de sports de neige, il existe deux ski-clubs actifs sur le domaine, soit le ski-club St. Imier et le ski-club Chasseral-Dombresson-Villiers. Chaque ski-club compte environ 150 membres et encadre des groupes

de compétiteurs de 35 à 50 jeunes. Dimitri Cuche membre du cadre C de Swiss-ski et Didier Cuche membre de l'équipe nationale de Swiss-ski sont issus du ski-club Chasseral-Dombresson-Villiers. Le ski-club Chasseral-Dombresson-Villiers organise pendant l'hiver de multiples activités dont des cours de ski pour tous qui ont lieu les samedis après-midi. Ainsi, sur l'ensemble de la saison, près de 500 skieurs sont initiés à la compétition. Au niveau cantonal, les ski-clubs s'associent pour organiser chaque année la Coupe Didier Cuche. Il s'agit de 8 compétitions populaires destinées aux jeunes jusqu'à l'âge de 14 ans. Chaque course compte pour un classement général et environ 200 enfants participent à ces compétitions. La finale se déroule aux Bugnenets-Savagnières en présence de Didier Cuche. Ces compétitions ont pour but de donner le goût à la compétition afin que les enfants adhèrent à un ski-club en vue de regarnir plus tard les effectifs de la Swiss-Ski.

### 6.1.2 Forces et Faiblesses - Chances et Risques

<p><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Grandeur du domaine skiable (plus grand domaine skiable de l'arc jurassien)</li> <li>▪ Fréquentation importante en cas d'enneigement</li> <li>▪ USP: Domaine qui a conduit Didier Cuche vers la gloire</li> <li>▪ Collaboration avec Valais Skicard</li> <li>▪ Nature généreuse et environnement familial</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enneigement pas garanti</li> <li>▪ Infrastructures touristiques</li> </ul>
<p><b>Chances</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Structure de coût faible</li> <li>▪ Nom connu et reconnu</li> <li>▪ Synergies (Fusion)</li> </ul>	<p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Climat: Enneigement</li> </ul>

Le domaine skiable des Bugnenets-Savagnières possède de nombreux atouts grâce à sa structure, son équipement et son offre. Malgré cela, la question de l'enneigement est cruciale, car aussi intéressante que soit l'offre, les aléas météorologiques hypothèquent tout simplement la possibilité d'exploiter le domaine skiable. En outre, le développement du tourisme hivernal passe par une amélioration des infrastructures touristiques notamment en ce qui concerne les possibilités d'hébergement.

### 6.1.3 Marketing et offre

La station des Bugnenets-Savagnières est une station conviviale avec un environnement familial et une nature généreuse. La station est accueillante et avantageuse pour les familles qui constituent le segment de clientèle le plus fortement représenté. La station est aussi prisée par les jeunes et les groupes.

En ce qui concerne la provenance de la clientèle, elle est essentiellement représentée par les clients régionaux et neuchâtelois ainsi que les excursionnistes d'origine suisse.

La saison hivernale est caractérisée par l'organisation de plusieurs manifestations dont certaines se déroulent en soirée ou pendant la nuit. Dans ce contexte, l'implication des deux écoles de sport de neige et des ski-clubs est très soutenue tout au long de la saison. En plus des écoles de sports de neige, les responsables des remontées mécaniques conçoivent l'élargissement des partenariats aux organismes suivants: Tourisme neuchâtelois, les communes sites et voisines, les hôtels, les restaurants, les magasins de sports et l'association de ski régionale pour la formation et la relève du ski suisse.

La station établit chaque saison un plan marketing qui met un accent prononcé sur la publicité. Les journaux régionaux, les radios locales, la télévision régionale, la diffusion de prospectus, le télétexte, l'information aux écoles de la région, les affiches, les leaders d'opinion (comme Didier Cuche) et le site internet, sont les principaux canaux de diffusion des messages promotionnels de la station. Bugnenets-Savagnières possède son propre site internet qui permet d'acheter les abonnements en ligne. En plus des fonctionnalités classiques, le site propose encore des photos et une webcam.

Le slogan de la société est

### **Rêves de glisse – penser Chasseral**

De plus, la station fait de la promotion par des opérations de gratuité, par des jeux et concours avec prix lors de manifestations sur les pistes, par un soutien important à l'organisation des compétitions de ski et par un soutien direct aux transports publics.

Le prix est un instrument important du marketing de Bugnenets-Savagnières qui adopte en la matière une approche relativement novatrice que même certaines grandes stations ne proposent pas encore. La structure tarifaire est relativement souple et se caractérise par:

- des abonnements préférentiels (5 jours pour le prix de 4)
- des prix inférieurs lors de mauvaises conditions météorologiques ou en basse saison
- des offres spéciales (pré-vente de l'abonnement de saison)
- des abonnements de courte durée (une heure, deux heures)
- des abonnements à accès limité au domaine (pour débutants)
- des tarifs différenciés selon la catégorie (jeunes, apprentis, adultes, aînés, familles, groupes)

**Graphique 19: Tarifs 2004/2005 haute saison**



ADULTE	ENFANT	ETUDIANT	SENIOR	ECOLE	FAMILLE ADULTE	FAMILLE ENFANT	FAMILLE ETUDIANT
--------	--------	----------	--------	-------	----------------	----------------	------------------

**Pour toutes les installations**

Forfaits journaliers		ADULTE	ENFANT	ETUDIANT	SENIOR	ECOLE	FAMILLE ADULTE	FAMILLE ENFANT	FAMILLE ETUDIANT
MATINEE	jusqu'à 12h30	18 --	10 --	15 --	15 --	8 --	16 --	8 --	14 --
APRES-MIDI	depuis 11h30	26 --	17 --	21 --	21 --	11 --	25 --	14 --	19 --
APRES-MIDI	depuis 12h30	24 --	15.50	19 --	19 --	9.50	23 --	12.50	17 --
APRES-MIDI	depuis 13h30	22 --	14 --	17 --	17 --	8 --	21 --	11 --	15 --
JOURNEE COMPLETE		32 --	21 --	29 --	29 --	15 --	30 --	17 --	25 --
MONTEE UNIQUE		5 --	3 --	4 --	4 --				
Forfaits à points		ADULTE	ENFANT	ETUDIANT	SENIOR	ECOLE			
30 points		21 --	16 --	18 --	18 --				
60 points		38 --	24 --	31 --	31 --				
120 points		61 --	40 --	52 --	52 --				
Forfaits à l'heure		ADULTE	ENFANT	ETUDIANT	SENIOR	ECOLE			
1 HEURE		12 --	8 --	9 --	9 --				
2 HEURES		17 --	12 --	14 --	14 --				
Forfaits avec photo		ADULTE	ENFANT	ETUDIANT	SENIOR	ECOLE	FAMILLE ADULTE	FAMILLE ENFANT	FAMILLE ETUDIANT
5 jours à choix		128 --	84 --	116 --	116 --		390 --	230 --	345 --
SAISON		420 --	290 --	370 --	370 --				
PREVENTE SAISON	JUSQU'AU 24.12.04	340 --	230 --	300 --	300 --				

**Uniquement valable sur PLAN-MARMET et FORNEL**

Forfaits journaliers		ADULTE	ENFANT	ETUDIANT	SENIOR	ECOLE	FAMILLE ADULTE	FAMILLE ENFANT	FAMILLE ETUDIANT
MATINEE	jusqu'à 12h30	15 --	8 --	12 --	12 --	6.50	13 --	6.50	11 --
APRES-MIDI	depuis 11h30	21 --	14 --	17 --	17 --	9 --	20 --	11 --	15 --
APRES-MIDI	depuis 12h30	19.50	12.50	15.50	15.50	7.50	18.50	10 --	14 --
APRES-MIDI	depuis 13h30	18 --	11 --	14 --	14 --	6 --	17 --	9 --	12 --
JOURNEE COMPLETE		26 --	17 --	23 --	23 --	12 --	24 --	13 --	20 --
MONTEE UNIQUE		2.50	1.50	2 --	2 --				

Source: <http://www.chasseral-snow.ch>**Graphique 20: Tarifs 2004/2005 basse saison****Pour toutes les installations**

Forfaits journaliers		ADULTE	ENFANT	ETUDIANT	SENIOR	ECOLE	FAMILLE ADULTE	FAMILLE ENFANT	FAMILLE ETUDIANT
MATINEE	jusqu'à 12h30	14.50	8 --	12 --	12 --	6.50	13 --	6.50	11.50
APRES-MIDI	depuis 11h30	21 --	14 --	17 --	17 --	9 --	20 --	11.50	15.50
APRES-MIDI	depuis 12h30	19.50	12.50	15.50	15.50	8 --	18.50	10 --	14 --
APRES-MIDI	depuis 13h30	18 --	11.50	14 --	14 --	6.50	17 --	9 --	12 --
JOURNEE COMPLETE		26 --	17 --	23.50	23.50	12 --	24 --	14 --	20 --
MONTEE UNIQUE		4 --	2.50	3.50	3.50				

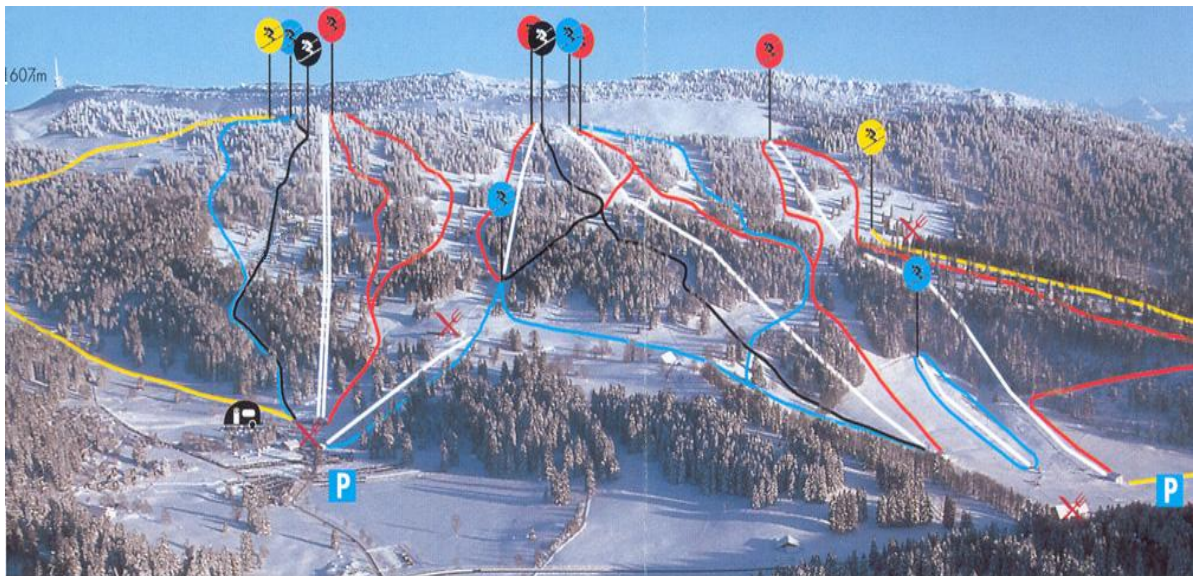
**Uniquement valable sur PLAN-MARMET et FORNEL**

Forfaits journaliers		ADULTE	ENFANT	ETUDIANT	SENIOR	ECOLE	FAMILLE ADULTE	FAMILLE ENFANT	FAMILLE ETUDIANT
MATINEE	jusqu'à 12h30	12 --	6.50	10 --	10 --	5.50	10.50	5.50	9 --
APRES-MIDI	depuis 11h30	17 --	11.50	14 --	14 --	7.50	16 --	9 --	12 --
APRES-MIDI	depuis 12h30	16 --	10 --	12.50	12.50	6 --	15 --	8 --	11.50
APRES-MIDI	depuis 13h30	14.50	9 --	11.50	11.50	5 --	14 --	7.50	10 --
JOURNEE COMPLETE		21 --	14 --	18.50	18.50	10 --	19.50	10.50	16 --
MONTEE UNIQUE		2 --	1 --	1.50	1.50				

Source: <http://www.chasseral-snow.ch>

La station est facilement accessible en véhicule privé et se situe à 20 minutes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, à 5 minutes de Saint-Imier et à 30 minutes de Bienne. Deux places donnent un accès immédiat au domaine skiable et permettent de parquer gratuitement quelque 1300 véhicules. Dans les environs du domaine skiable, le client peut trouver 6 endroits pour se restaurer. Les jours d'exploitation des téléskis, à savoir les mercredis, les week-ends, les jours fériés et durant les vacances scolaires, le Snowbus assure une liaison depuis Neuchâtel pour la somme modique de CHF 5.-.

**Graphique 21: Plan des pistes Bugnenets-Savagnières**



Source: <http://www.chasseral-snow.ch>

**Graphique 22: Télési Plan Marmet à Bugnenets-Savagnières**



Source: [www.chasseral-snow.ch](http://www.chasseral-snow.ch)

#### 6.1.4 Axes de développement et vision

Bugnenets-Savagnières est le plus grand domaine skiable du canton de Neuchâtel. Grâce à son attractivité, à la diversité de son offre et aux

collaborations avec différents partenaires, le domaine a de bonnes chances de survie et peut désormais planifier d'intéressants projets. Cependant, Bugnenets-Savagnières est fortement dépendant des conditions météorologiques et ne peut, sans l'apport d'enneigement mécanique, garantir l'ouverture de ses installations. La mise en place d'installations d'enneigement mécanique a déjà fait l'objet d'une analyse qui révèle un manque d'eau problématique. En outre, les installations sont situées dans une région où la chaîne de services touristiques fait encore largement défaut.

Afin d'assurer sa pérennité, la station doit miser sur son potentiel et concentrer ses efforts sur les axes de développement suivants:

1. Créer, en collaboration avec les deux écoles de neige, un nouveau jardin des neiges qui fait office de référence au niveau cantonal; ce jardin des neiges proposera, en plus des équipements prévus par le set optimal du Swiss Snow Kids Village, un tapis roulant; l'enneigement doit être absolument prévu afin de garantir au minimum l'ouverture du jardin des neiges indépendamment des conditions d'enneigement naturel
2. Favoriser la compétition pour les jeunes en organisant des courses, des entraînements et des camps. Pour assurer le succès de cette stratégie, la station devrait se greffer sur le projet de Pirmin Zurbriggen qui confie à des pôles la tâche de repérer les jeunes espoirs et de leur offrir un encadrement décentralisé de grande qualité.
3. Poursuivre les efforts d'intégration auprès des ski-clubs, de la société de Remontées Mécaniques Suisses et du projet "IG Schnee" de Swiss Ski
4. Renforcer, grâce à l'utilisation du système SkiData et au fort potentiel de jeunes, provenant des villes du canton et de l'arc jurassien, les partenariats existants et en sceller de nouveaux avec des régions alpines.
5. Intensifier, en collaboration avec Tourisme neuchâtelois, la promotion du sport d'hiver dans le canton de Neuchâtel, par exemple organiser un événement important ayant une aura cantonale, voire nationale.



## 6.2 Buttes-La Robella

---

Nom de l'entreprise:	<b><i>TBRC (Télésiège Buttes - La Robella et téléskis Chasseron Nord Coopérative)</i></b>
Adresse:	<b><i>Place de l'Abbaye, case postale 10</i></b>
NPA / lieu:	<b><i>2115 Buttes</i></b>
Tél.:	<b><i>032 862 22 22</i></b>
Fax:	<b><i>032 862 22 29</i></b>
Année de fondation:	<b><i>1969</i></b>
Forme juridique:	<b><i>Coopérative</i></b>

---

Altitude minimum:	<b><i>770 m</i></b>
Altitude maximum:	<b><i>1457 m</i></b>
Nombre d'installations:	<b><i>5</i></b>
Chiffre d'affaires moyen réalisé au cours des 5 dernières années (CA):	<b><i>[CA moyen ramené à 100]</i></b>
Chiffre d'affaires maximum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b><i>[si CA moyen = 100 → CA max = 145.10]</i></b>
Chiffre d'affaires minimum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b><i>[si CA moyen = 100 → CA min = 41.45]</i></b>
Subventions des communes:	<b><i>140'000 CHF</i></b>
Jours d'exploitation en moyenne:	<b><i>39</i></b>
Dénivelés cumulés (mètres):	<b><i>922 m</i></b>
Longueur des installations:	<b><i>3'094 m</i></b>
Capacité horaire:	<b><i>3'500 pers./heure</i></b>
Nombre de pistes:	<b><i>13</i></b>
Nombres de pistes éclairées:	<b><i>0</i></b>
Longueur totale des pistes:	<b><i>15 km</i></b>
Nombre de dameuse:	<b><i>1</i></b>
Ressources humaines:	<b><i>1 personne est engagée à plein temps, 2 personnes sont engagées à temps partiel en été et 25 personnes sont engagées à temps partiel en hiver</i></b>

---

Capacité parc à véhicules:	<b><i>200</i></b>
Nombre restaurants/buvettes:	<b><i>2</i></b>
Nombre enfants (jours de pointe):	<b><i>1'200</i></b>
Site officiel:	<b><i><a href="http://www.robella.ch">http://www.robella.ch</a></i></b>
Écoles Sports de neige:	<b><i>École suisse des sports de neige des montagnes neuchâteloises - La Robella</i></b>
Nombre leçons enfants:	<b><i>500</i></b>
Locations de matériel:	<b><i>Magasin Pro Neige au pied du télésiège</i></b>

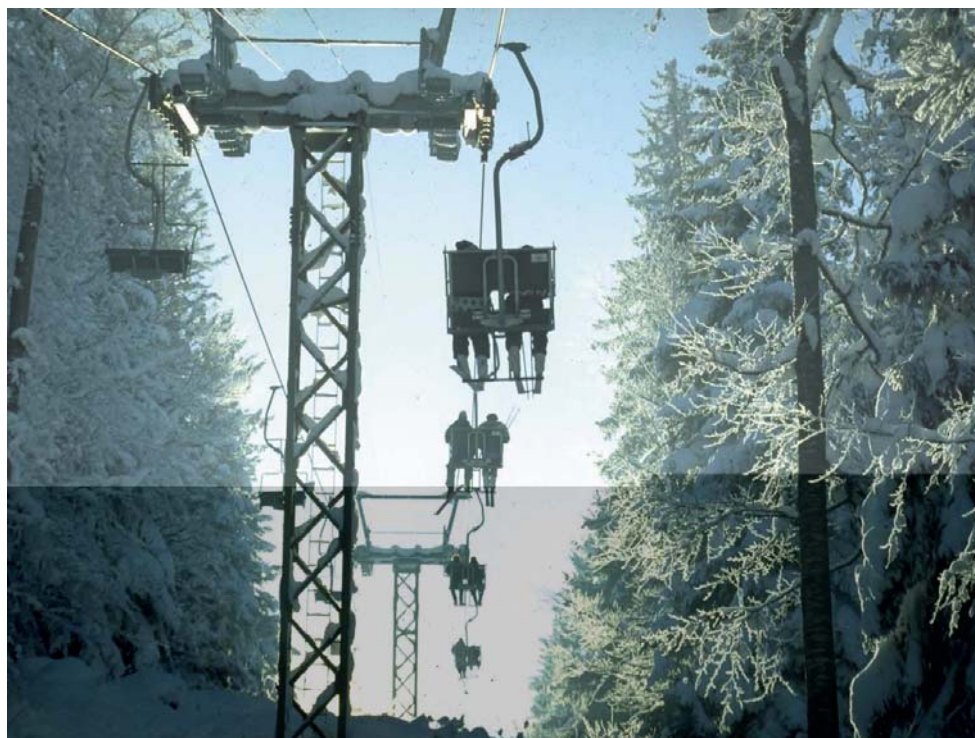
---

### 6.2.1 Exploitation hivernale

La société "Télesiège Buttes – La Robella et téléskis Chasseron Nord Coopérative" fut fondée en 1969. Buttes – La Robella possède 5 installations d'une capacité horaire totale de 3'500 personnes. Le chiffre d'affaires annuel s'est élevé en moyenne à **CHF** ..... au cours des cinq dernières années. En hiver, la population indigène représente le 100% de la clientèle alors que son importance n'est plus que de 25% en été. On peut par conséquent affirmer que l'offre estivale est attractive pour une clientèle dont la provenance est externe au canton de Neuchâtel.

Désignation	Altitude Départ	Altitude Arrivée	Dénivelée	Longueur	Débit	Nb. Place	Mise en Service
<b>TÉLÉSIÈGES</b>							
<b>BUTTES - LA ROBELLA</b>	780	1225	445	1260	500	2	1970
<b>TÉLÉSKIS</b>							
<b>LA ROBELLA – CRET DE LA NEIGE</b>	1193	1446	253	835	900	1	1969
<b>LISIERES</b>	1156	1318	162	516	900	1	1970
<b>MIGNON – LA ROBELLA</b>	1170	1222	52	408	600	1	1970
<b>TÉLÉSKI DÉBUTANT</b>							
<b>MINITELESKI</b>	1220	1230	10	75	300		1995
<b>TOBBOGAN</b>							
	780	780		900		1	2004

**Graphique 23:** *Télesiège Buttes - La Robella en hiver*



Source: <http://www.robella.ch>

Les jours d'exploitation hivernale se sont élevés en moyenne à 37 jours au cours des cinq dernières années. Un enneigement mécanique n'est pas

possible à cause du manque d'eau. La longueur totale des pistes est de 15 km, sur 13 pistes. La Robella offre toute la panoplie des sports d'hiver. De plus il y a une piste de luge, d'une longueur de 6 km, de 440 m de dénivellation.

Le nouveau toboggan "Féeline" est une offre originale aussi bien pour l'été que pour l'hiver. Déjà peu de temps après son ouverture à Noël, le toboggan bénéficiait d'une forte fréquentation et générait une grande part du chiffre d'affaires des remontées mécaniques. En conséquence, l'entreprise entrevoit des synergies intéressantes entre le toboggan et les autres installations notamment en stimulant l'exploitation estivale.

**Graphique 24:** *Nouvelle attraction à La Robella: luge été/hiver "Féeline"*



Source: ARW

**Graphique 25:** *Vue sur le Crêt de la Neige*



Source: <http://www.robella.ch>

### 6.2.2 Exploitation estivale

La période d'exploitation estivale du télésiège est de 18 semaines. En été, on propose des randonnées, balades, itinéraires sélectionnés et le forfait "Télérösti" (aller et retour en télésiège et repas jurassien dans l'une des huit auberges de la région du Chasseron). De plus il y a une piste permanente de descente VTT. C'est un circuit technique à travers bois et pâturages pour s'initier aux techniques du VTT: slalom, bascule, bac à gravier, hoops, trial, escalier, etc. Le télésiège transporte gratuitement les vélos et VTT. De l'avis des responsables, il manque essentiellement une manifestation dans le but de mieux communiquer le fait que Buttes – La Robella exploite le seul télésiège du canton de Neuchâtel. Dans ce contexte, la station est actuellement en quête d'un événement approprié pour la saison d'été.

**Tableau 6: Produit VTT en % de chiffre d'affaires**

Produit	Saison	Dates	C.A. total (sans part télérösti)	C. A. VTT	% du C.A total	Augmentation du C. A. en %
VTT (sans cours de descente)	2002	01.04.02- 31.10.02	.....	.....	6.98%	
	2003	01.04.03- 31.10.03	.....	.....	12.95%	238%

**Graphique 26: Le télésiège Buttes - La Robella en été**



Source: <http://www.robella.ch>

### 6.2.3 Forces et Faiblesses - Chances et Risques

<p><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Télésiège (USP dans le canton et le Jura romand)</li> <li>▪ Station de départ à Buttes (transports publics)</li> <li>▪ La Luge été/hiver est une attraction unique dans le Jura</li> <li>▪ Nature généreuse et environnement familial</li> <li>▪ VTT et toboggan pour l'été = important touristiquement</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Coût du Télésiège</li> <li>▪ Infrastructures touristiques (hébergement, commerces, etc.)</li> </ul>
<p><b>Chances</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exploitation été comme hiver (diversification possible «effet de site» pouvant être développé à Buttes)</li> <li>▪ Soutien de certains milieux politiques de la région et de la population</li> </ul>	<p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Financement pas assuré</li> <li>▪ Crédibilité (auprès des milieux politiques et touristiques du Canton)</li> </ul>

A ce stade s'impose le même constat que celui fait pour la société précédente, à savoir que Buttes – La Robella possède de nombreux atouts grâce à sa nature, son télésiège, son équipement et son offre. Malgré cela, la question de l'enneigement est cruciale, car aussi intéressante que soit l'offre, les aléas météorologiques hypothèquent tout simplement la possibilité d'exploiter le domaine skiable. En outre, le développement du tourisme hivernal passe par une amélioration des infrastructures touristiques notamment en ce qui concerne les possibilités d'hébergement.

### 6.2.4 Marketing et offre

La Robella est une station jouissant d'un environnement et d'une nature intacte, la station est accueillante et avantageuse pour les familles et les jeunes qui constituent les segments de clientèle les plus fortement représentés. La station est aussi prisée par les familles et les singles. En ce qui concerne la provenance de la clientèle, elle est essentiellement représentée par les clients régionaux et neuchâtelois.

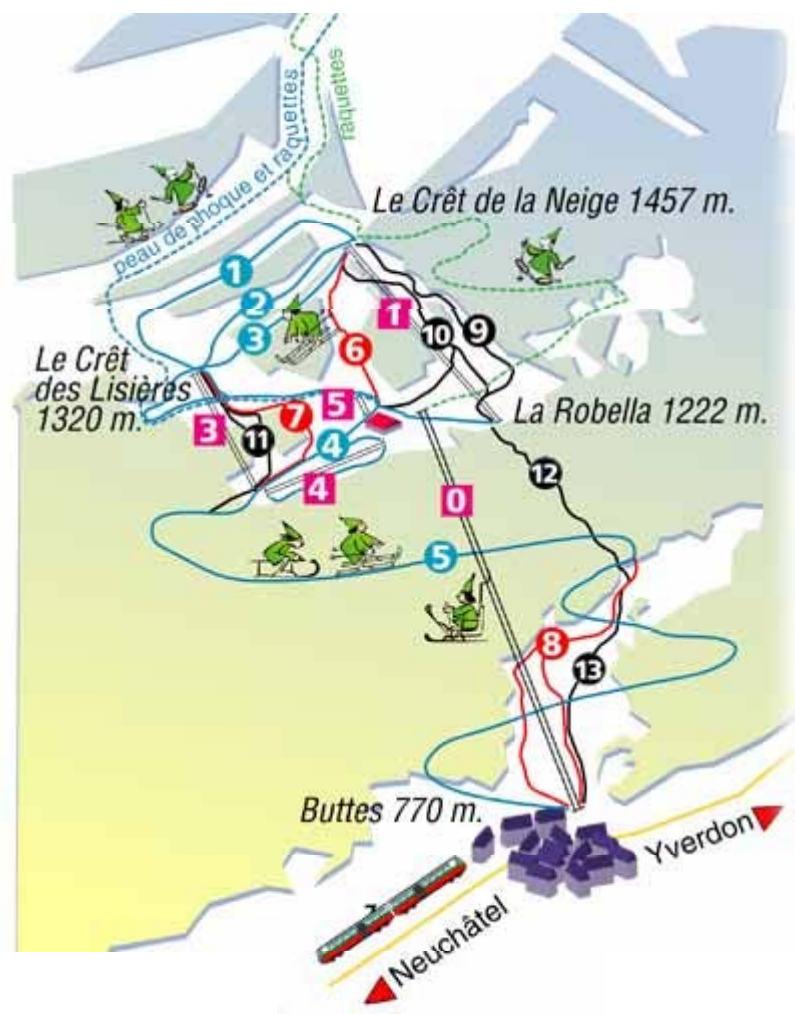
En plus de l'école de sports de neige et de la commune site, les responsables des remontées mécaniques conçoivent l'élargissement des partenariats aux organismes suivants: Tourisme neuchâtelois, les communes voisines, les hôtels, les restaurants, les magasins de sports, l'association neuchâteloise du tourisme pédestre (ANTP), les remontées mécaniques suisses (RMS), la Suisse à vélo et les auberges de montagne.

Le prix est un instrument important du marketing de Buttes – La Robella. Avec l'offre RobellaPass, il y a quelques activités intéressantes. De plus il y existe l'offre spéciale "Télérösti" en été et en hiver.

**Tableau 7: Liste des prix Buttes – La Robella**

<b>Robellapass</b>	<b>Adulte</b>	<b>Enfant</b>	<b>Réduit</b>
	>16	6 - 16 ans	Etud/app/AVS...
<b>RobellaPass est un forfait à prix unique comprenant l'aller/retour en train depuis Neuchâtel + à choix, l'un des forfaits suivants:</b>			
	<b>Adulte.-</b>	<b>Enfant/écoles.-</b>	<b>Abo 1/2 tarif.-</b>
<b>forfait ski/snow</b>			
libre parcours télésiège et téléskis	32.-	22.-	28.-
<b>forfait découverte</b>			
Location luge et/ou raquettes + forfait télésiège	32.-	22.-	28.-
<b>forfait Chasseron</b>			
raquettes+télésiège+repas trappeur au Chasseron	32.-	22.-	28.-
<b>Depuis Travers, Couvet ou Fleurier aller/retour en train + à choix</b>			
forfait ski/snow, forfait découverte ou forfait Chasseron	28.-	19.-	23.-
<b>Forfaits journaliers</b>	<b>Adulte</b>	<b>Enfant</b>	<b>Réduit</b>
<b><u>1/2 journée matin = carte horaire à restitution</u></b>			
	28.-	19.-	22.-
<b>1/2 journée après-midi</b>			
dès 12h00	20.-	14.-	17.-
dès 13h00	18.-	12.-	14.-
dès 14h00	15.-	11.-	12.-
<b><u>Journée = carte horaire à restitution</u></b>			
	28.-	19.-	22.-
<b>Ecole de ski, surf,...</b>	<b>Adulte</b>	<b>Enfant</b>	<b>Réduit</b>
<b>Cours collectifs Ski et Snow, mercredi après-midi et/ou samedi/dimanche matin (âge min. 5ans)</b>			
4 leçons, y.c. remontées	145.-	100.-	.-
<b>Cours privés, Ski, Snow, Carving, tous les jours sur demande</b>			
50 min. 1 à 2 pers.	55.-	55.-	.-
50 min. 3 à 4 pers.	85.-	85.-	.-

Source: <http://www.robella.ch>



Source: <http://www.robella.ch>

La station est facilement accessible en véhicule privé et avec le train. Elle est dotée d'une place donnant un accès immédiat au domaine skiable et permettant de parker gratuitement quelque 200 véhicules. Dans les environs du domaine skiable, le client peut trouver deux endroits pour se restaurer.

### 6.2.5 Axes de développement et vision

Grâce à son télésiège, qui est d'ailleurs le seul du canton, Buttes – La Robella est l'unique société qui exploite une installation durant l'été. Dans ce contexte, la société joue un rôle important pour le tourisme dans le Val-de-Travers. Toutefois en l'état actuel, les chances de survie sont faibles notamment en raison d'une situation financière délicate principalement imputable aux mauvais résultats enregistrés ces dernières années. En effet, comme la plupart des installations du canton, Buttes – La Robella ne dispose pas d'enneigement mécanique. La société ne parvient pas à dégager l'autofinancement nécessaire à la réalisation de nouveaux investissements, cette situation se répercute sur les coûts d'exploitation qui ne cessent de croître au fur et à mesure que les installations vieillissent. Tributaires des fonds publics, les projets nécessitant de nouveaux investissements n'ont pas reçu le soutien des milieux politiques. Dès lors depuis la rénovation des installations de 1990 et l'assainissement de 1994, on se concentre sur la sauvegarde des installations par diverses mesures susceptibles de promouvoir une utilisation accrue du télésiège.

La réalisation, en 2004, de l'attraction luge été/hiver "Féeline" semble donner un nouveau souffle à la société qui oriente de plus sa stratégie sur des activités ludique. En 2006/2007 il est prévu de construire un télésiège à Buttes, d'éclairer une piste et d'acheter une nouvelle dameuse. A plus long terme, la station envisage l'acquisition d'une installation d'enneigement mécanique de la Robella à Buttes afin d'y développer la pratique de la luge traditionnelle. Les besoins futurs en pistes mécaniquement enneigées sont de 9 km, soit 60% du domaine skiable. Il est important de relever que La Robella affiche clairement sa volonté d'intensifier la collaboration au niveau cantonal. Dans ce contexte, une liaison avec le domaine skiable St-Croix – Les Rasses serait techniquement possible mais politiquement difficilement concevable en raison des conflits antérieurs. Toutefois, malgré les problèmes connus dans le passé, cette option mérite d'être prise en compte.

Dans le futur, les axes de développement sont les suivants:

- Faire en sorte qu'au niveau du canton de Neuchâtel, La Robella devienne le point de convergence pour les sports fun et de détente, aussi bien en été qu'en hiver. Luge, VTT et toboggan font déjà partie de l'offre, d'autres activités ludiques et pour les jeunes sont à implanter (parcours aventure, trottinette d'herbes, monster, etc...).
- Créer, en collaboration avec l'école de neige, un nouveau jardin des neiges qui fait office de référence au niveau cantonal basé sur le site optimal du Swiss Snow Kids Village, l'enneigement doit être absolument prévu afin de garantir l'ouverture du jardin des neiges indépendamment des conditions naturelles d'enneigement.
- Relier la Robella avec le domaine de Ste-Croix – les Rasses et ainsi créer une grande zone d'activités sportives d'été et d'hiver pour les jeunes de l'arc jurassien vaudois et neuchâtelois. Une mise en scène commune, soutenue par des manifestations phares en été et en hiver, démarqueraient ce grand domaine et le rendrait d'autant plus attractif aux yeux des indigènes, mais aussi pour de futurs partenaires (stations et remontées mécaniques) des régions alpines.
- Satisfaire les besoins d'hébergement pour les groupes de jeunes, en instaurant un partenariat avec le centre sportif de Couvet.



### 6.3 Tête-de-Ran

---

Nom de l'entreprise:	<b><i>Téléskis de Tête de Ran Sàrl</i></b>
Adresse:	<b><i>p. a. Tête de Ran 2</i></b>
NPA / lieu:	<b><i>2208 Les Hauts-Geneveys</i></b>
Tél.:	<b><i>032 853 60 22</i></b>
Fax:	<b><i>032 853 60 82</i></b>
Année de fondation:	<b><i>1957</i></b>
Forme juridique:	<b><i>Sàrl</i></b>

---

Altitude minimum:	<b><i>1026 m</i></b>
Altitude maximum:	<b><i>1403 m</i></b>
Nombre d'installations:	<b><i>3</i></b>
Chiffre d'affaires moyen réalisé au cours des 5 dernières années (CA):	<b><i>[CA moyen ramené à 100]</i></b>
Chiffre d'affaires maximum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b><i>[si CA moyen = 100 → CA max = 172.55]</i></b>
Chiffre d'affaires minimum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b><i>[si CA moyen = 100 → CA min = 39.40]</i></b>
Jours d'exploitation en moyenne:	<b><i>55</i></b>
Dénivelés cumulés (mètres):	<b><i>734 m</i></b>
Longueur des installations:	<b><i>3'339 m</i></b>
Capacité horaire:	<b><i>2'950 pers./heure</i></b>
Nombre de pistes:	<b><i>8</i></b>
Nombre de pistes éclairées:	<b><i>1</i></b>
Longueur totale des pistes:	<b><i>18.6 km</i></b>
Nombre de dameuses:	<b><i>2</i></b>
Ressources humaines:	<b><i>1 personne à plein temps et 25 personnes travaillent sur appel</i></b>

---

Capacité parc à véhicules:	<b><i>300</i></b>
Nombre restaurants/buvettes:	<b><i>1</i></b>
Nombre enfants (jours de pointe):	<b><i>200</i></b>
Site officiel:	<b><i>-</i></b>
Écoles Sports de neige:	<b><i>École suisse des sports de neige des montagnes neuchâteloises - La Vue-des-Alpes/Tête-de-Ran</i></b>
Nombre leçons enfants:	<b><i>1'000 par année</i></b>
Locations de matériel:	<b><i>-</i></b>

---

### 6.3.1 Exploitation hivernale

Société fondée en 1957 puis transformée en Sàrl en 1998. Le domaine skiable lié à la Sàrl propose 3 téléskis d'une capacité horaire de 2'950 personnes. Il y a également un restaurant et 2 dameuses. (Remarque: le télésiège de « La Bosse » est sur le site de Tête-de-Ran mais n'appartient pas à la Sàrl).

Désignation	Altitude Départ	Altitude Arrivée	Dénivelé	Longueur	Débit	Nb. Place	Mise en Service
<b>TÉLÉSKI</b>							
<b>SERMENT</b>	1208	1380	172	760	1000	2	1969
<b>HAUTS GENEVEYS - TETE DE RAN</b>	1026	1400	374	1505	1000	2	1972
<b>CRET MEURON</b>	1270	1335	65	366	950	1	1980
<b>Autre télésiège sur le site de Tête-de-Ran</b>							
<b>BOSSE DE TETE DE RAN</b>	1280	1403	123	389	550	1	1969

La quasi-totalité du chiffre d'affaires est généré par la population indigène, les familles et les jeunes sont les segments les plus importants.

La station est une des seules à avoir effectué une analyse de détail des possibilités d'enneigement mécanique. Il ressort de cette étude que, tant du point de vue des directives fédérales, que des coûts et contraintes micro-climatiques, l'enneigement mécanique est problématique.

Il y a une bonne collaboration avec le ski-club Tête-de-Ran, de plus les écoles de sport de neige accueillent de nombreux enfants.

**Graphique 28:      Coucher du soleil et vue du lac depuis Tête-de-Ran**



Source: ARW

### 6.3.2 Forces et Faiblesses – Chances et Risques

<p><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sports d'hiver et été !</li> <li>▪ Fréquentations importantes en cas d'enneigement</li> <li>▪ Nature généreuse et environnement familial</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Infrastructures touristiques</li> <li>▪ Enneigement pas garanti</li> </ul>
<p><b>Chances</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Possibilité d'exploiter avec peu de neige</li> <li>▪ Collaboration</li> </ul>	<p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Climat: manque de neige</li> <li>▪ Crédibilité (auprès des milieux politiques et touristiques du Canton)</li> </ul>

### 6.3.3 Marketing et offres

Tête-de-Ran bénéficie d'un site magnifique proche des axes routiers et des principales villes. La station est accessible en voiture et avec le train. Il y a 300 places de parc gratuites et un endroit pour se restaurer. En plus des familles, la région de Tête-de-Ran est prisée par les singles et les aînés actifs, notamment pour pratiquer du ski de fond ou des randonnées à raquettes à neige. En ce qui concerne la provenance de la clientèle, elle est essentiellement représentée par les clients régionaux et neuchâtelois ainsi que par les excursionnistes d'origine suisse.

Tête-de-Ran est situé dans une région qui permet de pratiquer la plupart des sports et loisirs de neige. Cependant une grande partie de cette offre n'est actuellement pas liée avec les remontées mécaniques. Il en est de même en été où l'offre de randonnées, balades, itinéraires sélectionnés, VTT est intéressante sans toutefois utiliser les potentialités des remontées mécaniques.

### 6.3.4 Axes de développement et vision

De façon générale, Tête-de-Ran possède une offre attractive aussi bien en hiver qu'en été. Des collaborations sont envisageables avec la Vue-des-Alpes et La Corbatière. Il existe véritablement un potentiel touristique à développer et pour ce faire l'office du tourisme de la Vue-des-Alpes doit y jouer un rôle prépondérant. Proche des villes, la région offre de belles possibilités de ski de fond et de balades en raquettes à neige. Toutefois, les installations de Tête-de-Ran/Vue des Alpes sont relativement vieilles et disséminées sur trois sociétés: Téléskis de Tête de Ran Sàrl, Téléskis de La Vue-des-Alpes et Téléski La Bosse de Tête-de-Ran. Aucune de ces sociétés ne possède d'installations d'enneigement mécanique et les infrastructures destinées aux enfants sont rares. A l'instar des autres installations du canton, la pérennité de celles de Tête-de-Ran est très fortement dépendante des conditions d'enneigement. En conséquence, afin d'écartier les risques d'une cessation d'activité, la propriétaire a déposé un projet de diversification qui permettrait d'offrir des activités de sports, loisirs, hébergements, animations et restauration en toute saison indépendamment de l'enneigement.

Les axes de développement sont les suivants:

- Fusionner les installations de Tête-de-Ran avec celles de La Vue-des-Alpes afin de rendre la région davantage attractive aussi bien en hiver qu'en été et ainsi faciliter la collaboration avec les autres acteurs touristiques, en particulier l'exploitant du toboggan.
- Vu le faible dénivelé et la situation idéale au cœur du RUN, Tête-de-Ran, La Vue-des-Alpes et La Corbatière devraient s'associer pour créer le plus grand "paradis des neiges" de l'arc jurassien et lui assurer une grande accessibilité grâce aux transports publics des trois villes voisines (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle)
- Créer, en collaboration avec La Vue-des-Alpes et les écoles de neige, un nouveau jardin des neiges qui fait office de référence au niveau cantonal basé sur le site optimal du Swiss Snow Kids Village; l'enneigement doit être absolument prévu afin de garantir l'ouverture du jardin des neiges indépendamment des conditions naturelles d'enneigement.

## 6.4 La Vue-des-Alpes

---

Nom de l'entreprise:	<b><i>Téléskis Vue-des-Alpes</i></b>
Adresse:	<b><i>Les Loges</i></b>
NPA / lieu:	<b><i>2052 La Vue-des-Alpes</i></b>
Tél.:	<b><i>032 853 49 01</i></b>
Fax:	<b><i>-</i></b>
Année de fondation:	<b><i>1969</i></b>
Forme juridique:	<b><i>Société privée</i></b>

---

Altitude minimum:	<b><i>1238 m</i></b>
Altitude maximum:	<b><i>1320 m</i></b>
Nombre d'installations:	<b><i>3</i></b>
Chiffre d'affaires moyen réalisé au cours des 5 dernières années (CA):	<b><i>[CA moyen ramené à 100]</i></b>
Chiffre d'affaires maximum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b><i>[si CA moyen = 100 → CA max = 118.25]</i></b>
Chiffre d'affaires minimum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b><i>[si CA moyen = 100 → CA min = 73.00]</i></b>
Jours d'exploitation en moyenne:	<b><i>55</i></b>
Dénivelés cumulés (mètres):	<b><i>158 m</i></b>
Longueur des installations:	<b><i>639 m</i></b>
Capacité horaire:	<b><i>1'700 pers./heure</i></b>
Nombre de pistes:	<b><i>3</i></b>
Nombre de pistes éclairées:	<b><i>1</i></b>
Longueur totale des pistes:	<b><i>1.4 km</i></b>
Nombre de dameuses:	<b><i>1</i></b>
Ressources humaines:	<b><i>1 personne à plein temps et 5 personnes travaillant sur appel</i></b>

---

Capacité parc à véhicules:	<b><i>300</i></b>
Nombre restaurants/buvettes:	<b><i>-</i></b>
Nombre enfants (jours de pointe):	<b><i>300</i></b>
Site officiel:	<b><i>www.vue-des-alpes.ch</i></b>
Écoles Sports de neige:	<b><i>École suisse des sports de neige des montagnes neuchâteloises - La Vue-des-Alpes/Tête-de-Ran</i></b>
Nombre leçons enfants:	<b><i>600</i></b>
Locations de matériel:	<b><i>M. Besson, propriétaire des téléskis</i></b>

---

### 6.4.1 Exploitation hivernale

Société fondée en 1969, comportant 3 installations, 2 téléskis et un télécorde pour débutants. La capacité horaire est de 1700 personnes, la société dispose d'une dameuse.

Désignation	Altitude Départ	Altitude Arrivée	Dénivelé	Longueur	Débit	Nb. Place	Mise en Service
<b>TÉLÉSKIS</b>							
<b>LES LOGES – VUE DES ALPES I</b>	1238	1320	82	327	800	1	1969
<b>LES LOGES – VUE DES ALPES II</b>	1244	1320	76	312	800	1	1970
<b>TÉLÉSKI DÉBUTANT</b>							
<b>Autre infrastructure sur le site de La Vue-des-Alpes:</b>							
<b>TOBOGGAN</b>				700		1	2004

**Graphique 29: Les téléskis La Vue-des-Alpes I et II**



Source: ARW

La station est accessible en voiture et avec le bus TRN trois fois par semaine de La Chaux-de-Fonds. Il y a 300 places de parc gratuites. A la Vue-des-Alpes se trouve un office du tourisme où on peut louer des raquettes à neige et des skis de fond. En outre, le propriétaire de l'installation propose aux clients de louer directement au départ du téléski l'équipement nécessaire à la pratique des sports de neige. La Vue-des-Alpes offre également la possibilité de pratiquer du ski nocturne.

**Graphique 30: Cours collectifs avec Snowli à La Vue-des-Alpes**



Source: [www.ski-ne.ch](http://www.ski-ne.ch)

### 6.4.2 Forces et Faiblesses – Chances et Risques

<p><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pistes pour tout skieur (ski nocturne)</li> <li>▪ Piste de luge</li> <li>▪ Location d'équipement de ski et d'hiver</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Transports publics presque inexistant</li> <li>▪ Mauvaise collaboration des différents restaurants et téléskis de la région</li> </ul>
<p><b>Chances</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Proximité de 3 villes à environ 20 minutes de voiture</li> </ul>	<p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Climat: manque de neige</li> <li>▪ Toboggan concurrentiel</li> </ul>

### 6.4.3 Marketing et offre

A l'instar de Tête-de-Ran, La Vue-des-Alpes est située dans une région qui permet de pratiquer la plupart des sports et loisirs de neige sans toutefois profiter pleinement des possibilités offertes par les installations de remontées mécaniques. Le toboggan géant constitue l'installation qui démarque La Vue-des-Alpes.

### 6.4.5 Axes de développement et vision

Comme mentionné précédemment, la région de la Vue-des-Alpes possède un potentiel touristique à développer et pour ce faire l'office du tourisme de la Vue-des-Alpes doit y jouer un rôle prépondérant.

Les axes de développement sont les suivants:

- Fusionner avec les installations de Tête-de-Ran afin de rendre la région davantage attractive aussi bien en hiver qu'en été et ainsi faciliter la collaboration avec les autres acteurs touristiques, en particulier l'exploitant du toboggan géant.
- Vue le faible dénivelé et la situation idéale au cœur du RUN, Tête-de-Ran, La Vue-des-Alpes et La Corbatière devraient s'associer pour créer le plus grand "paradis des neiges" de l'arc jurassien et lui assurer une grande accessibilité grâce aux transports publics des trois villes voisines (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle)
- Créer, en collaboration avec Tête-de-Ran et les écoles de neige, un nouveau jardin des neiges qui fait office de référence au niveau cantonal basé sur le site optimal du Swiss Snow Kids Village; l'enneigement doit être absolument prévu afin de garantir l'ouverture du jardin des neiges indépendamment des conditions naturelles d'enneigement.

## 6.5 Le Pâquier-Crêt-du-Puy

Nom de l'entreprise:	<b><i>Téléskis Le Pâquier – Crêt-du-Puy SA</i></b>
Adresse:	-
NPA / lieu:	<b><i>2058 Le Pâquier</i></b>
Tél.:	<b><i>032 853 39 52</i></b>
Fax:	<b><i>032 853 48 05</i></b>
Année de fondation:	<b><i>1971</i></b>
Forme juridique:	<b><i>SA</i></b>
Altitude minimum:	<b><i>850 m</i></b>
Altitude maximum:	<b><i>1250 m</i></b>
Nombre d'installations:	<b><i>3</i></b>
Chiffre d'affaires moyen réalisé au cours des 5 dernières années (CA):	<b><i>[CA moyen ramené à 100]</i></b>
Chiffre d'affaires maximum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b><i>[si CA moyen = 100 → CA max = 180.15]</i></b>
Chiffre d'affaires minimum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b><i>[si CA moyen = 100 → CA min = 13.90]</i></b>
Jours d'exploitation en moyenne:	<b><i>39</i></b>
Dénivelés cumulés (mètres):	<b><i>450 m</i></b>
Longueur des installations:	<b><i>2'149 m</i></b>
Capacité horaire:	<b><i>1'700 pers./heure</i></b>
Nombre de pistes:	<b><i>3</i></b>
Nombre de pistes éclairées:	<b><i>1</i></b>
Longueur totale des pistes:	<b><i>8.3 km</i></b>
Nombre de dameuses:	<b><i>2</i></b>
Ressources humaines:	<b><i>2 personnes sont engagées à temps partiel et 12 personnes travaillent sur appel</i></b>
Capacité parc à véhicules:	<b><i>300</i></b>
Nombre restaurants/buvettes:	<b><i>1</i></b>
Nombre enfants (jours de pointe):	<b><i>300</i></b>
Site officiel:	-
Écoles Sports de neige:	<b><i>École suisse des sports de neige des montagnes neuchâteloises - Le Pâquier/Crêt-de-Puy</i></b>
Nombre leçons enfants:	-
Locations de matériel:	-



### 6.5.1 Exploitation hivernale

Société fondée en 1971, comportant 3 installations, 2 téléskis et un télécorde pour débutants. En 1972 fut construite une buvette. La capacité horaire est de 1700 personnes et la société dispose de 2 dameuses.

Désignation	Altitude Départ	Altitude Arrivée	Dénivelé	Longueur	Débit	Nb. Place	Mise en Service
<b>TÉLÉSKI</b>							
<b>PAQUIER – CRET DU PUY</b>	870	1260	390	1818	800	1	1971
<b>BALERE</b>	870	930	60	331	600	1	1973
<b>TÉLÉSKI DÉBUTANT</b>							

**Graphique 31:** Télési Le Pâquier – Crêt-du-Puy



Source: ARW

Le Pâquier-Crêt-du-Puy possède le plus long télési du canton et la longueur totale des pistes est de 8.3 km. La nouveauté 2005 est l'installation d'un éclairage pour le ski nocturne avec un montant de CHF 80'000.-.

### 6.5.2 Forces et Faiblesses – Chances et Risques

<p><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Longueur du télési</li> <li>▪ Fréquentation importante en cas d'enneigement</li> <li>▪ Nature généreuse et environnement familial</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La basse altitude</li> <li>▪ Infrastructures touristiques</li> </ul>
<p><b>Chances</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Possibilité d'exploiter avec peu de neige</li> </ul>	<p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Climat: manque de neige</li> </ul>

### 6.5.4 Marketing et offre

Les installations sont accueillantes et avantageuses pour les familles et les jeunes qui constituent les segments de clientèle les plus fortement représentés. Il est intéressant de relever que le fait de proposer une longue piste attire davantage une clientèle d'adultes. La station est aussi prisée par les groupes. En ce qui concerne la provenance de la clientèle, elle est essentiellement représentée par les clients régionaux et neuchâtelois.

**Graphique 32: Plan des pistes Le Pâquier – Crêt-du-Puy**



Source: Le Pâquier – Crêt-du-Puy

**Tableau 8: Liste des prix Le Pâquier – Crêt-du-Puy**

<b>Carte journalière</b>	adulte	25.00
	enfants	16.00
½ journée dès 11h30	adulte	20.00
	enfants	14.00
½ journée dès 13h00 ou 9h à 13h	adulte	17.00
	enfants	12.00
<b>Carte journalière famille</b>	mère	25.00
	père	25.00
	1 <sup>er</sup> enfant	16.00
	enfant(s) suivant(s)	8.00
<b>Carte journalière apprentie + AVS</b>		22.00
	½ journée dès 11h30	18.00
	½ journée dès 13h00 ou 9h à 13h	15.00
<b>Carte journalière école</b>	enfant	11.00
	avec soupé et thé	14.00
	½ journée dès 13h00	9.00

Située entre Chasseral et Chaumont, Le Crêt-du-Puy est une région magnifique du Jura. Le domaine skiable est varié, très proche de celui de

Bugnenets-Savagnières et accessible en voiture. Il existe un parc permettant le stationnement de 300 véhicules.

### **6.5.5 Axes de développement et vision**

Les installations sont déjà vieillissantes mais ont cependant l'avantage de pouvoir compter sur une gestion technique rigoureuse et compétente. Grâce à ses pistes intéressantes, Le Crêt-du-Puy est un domaine skiable très complémentaire de celui des Bugnenets-Savagnières, dans ce contexte une piste d'entraînement et de compétition doit être planifiée en commun. En outre, il semble évident que l'attractivité de ces deux domaines peut encore être améliorée par le biais de collaborations et de spécialisations. En ce qui concerne l'enneigement mécanique, les besoins futurs devraient permettre l'enneigement de 2.5 km de pistes.

Ces prochaines années, les plus grands défis que doit relever Le Pâquier – Crêt du Puy sont:

- réduction des coûts (du matériel)
- augmentation des recettes/diversification/politique tarifaire
- enneigement/sécurité de l'enneigement

## 6.6 La Corbatière-La-Roche-des-Crocs

Nom de l'entreprise:	<b><i>Société des téléskis La Corbatière – La Roche-aux-Crocs SA</i></b>
Adresse:	-
NPA / lieu:	<b><i>2300 La Chaux-de-Fonds</i></b>
Tél.:	<b><i>032 857 23 33</i></b>
Fax:	
Année de fondation:	<b><i>1951</i></b>
Forme juridique:	<b><i>SA</i></b>
Altitude minimum:	<b><i>1090 m</i></b>
Altitude maximum:	<b><i>1335 m</i></b>
Nombre d'installations:	<b><i>2</i></b>
Chiffre d'affaires moyen réalisé au cours des 5 dernières années (CA):	<b><i>[CA moyen ramené à 100]</i></b>
Chiffre d'affaires maximum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b><i>[si CA moyen = 100 → CA max = 140.00]</i></b>
Chiffre d'affaires minimum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b><i>[si CA moyen = 100 → CA min = 65.30]</i></b>
Jours d'exploitation en moyenne:	<b><i>48</i></b>
Dénivelés cumulés (mètres):	<b><i>261 m</i></b>
Longueur des installations:	<b><i>1'271 m</i></b>
Capacité horaire:	<b><i>1'300 pers./heure</i></b>
Nombre de pistes:	<b><i>3</i></b>
Nombre de pistes éclairées:	<b><i>0</i></b>
Longueur totale des pistes:	<b><i>3.2 km</i></b>
Nombre de dameuses:	<b><i>1</i></b>
Ressources humaines:	<b><i>7 personnes travaillant sur appel</i></b>
Capacité parc à véhicules:	<b><i>280</i></b>
Nombre restaurants/buvettes:	<b><i>1</i></b>
Nombre enfants (jours de pointe):	<b><i>135</i></b>
Site officiel:	-
Écoles Sports de neige:	<b><i>École suisse des sports de neige des montagnes neuchâteloises - La Chaux-de-Fonds</i></b>
Nombre leçons enfants:	<b><i>210</i></b>
Locations de matériel:	-

### 6.6.1 Exploitation hivernale

La Corbatière est une société fondée en 1966, elle possède 2 téléskis qui assurent une capacité horaire de 1300 personnes. La construction, par les Chemins de fer des montagnes neuchâteloises, du téléski La Roche-des-Crocs remonte à 1950. Il fut modernisé et transformé en 1988. En 1966, la construction du téléski La Corbatière facilita l'accès à l'installation de La Roche-des-Crocs. Actuellement l'installation de La Corbatière est la plus fréquentée du canton de Neuchâtel.

Désignation	Altitude Départ	Altitude Arrivée	Dénivelé	Longueur	Débit	Nb. Place	Mise en Service
<b>TÉLÉSKI</b>							
<b>ROCHE-AUX-CROCS</b>	1128	1336	208	784	750	1	1988
<b>CORBATIERE</b>	1090	1143	53	487	660	1	1966

**Graphique 33: Vue sur le village de La Sagne**



Source: [www.neuchatel tourism.ch](http://www.neuchatel tourism.ch)

### 6.6.2 Forces et Faiblesses – Chances et Risques

<p><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Piste pour enfants et piste ludique pour les enfants</li> <li>▪ Téléski de proximité</li> <li>▪ Esprit familial</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Piste noire trop raide et bosselée</li> <li>▪ Peu de moyens publicitaires</li> </ul>
<p><b>Chances</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Motivation des propriétaires et des habitants de la région</li> </ul>	<p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Climat: manque de neige</li> <li>▪ Essoufflement des bénévoles</li> </ul>

### 6.6.3 Marketing et offre

**Tableau 9: Liste des prix La Corbatière**

<b>Carte journalière</b>	adulte	27.00
	enfants	15.00
<b>Carte ½ journée</b>	adulte	18.00
	enfants	10.00
<b>Carte journalière école</b>	enfant	10.00
<b>Carte ½ journée école</b>	enfant	7.00

La Corbatière est une région magnifique qui offre des possibilités de ski très diversifiées. De très nombreux enfants du canton ont fait leurs premières expériences de ski à La Corbatière. Les installations sont accessibles en voiture et en train. Il existe un parc à véhicules d'une capacité de 280 places.

### 6.6.3 Axes de développement et vision

A l'heure actuelle, les installations de La Corbatière sont dans une situation critique et risquent même la cessation d'activité. Pourtant ces installations sont d'une importance cruciale pour les enfants et la jeunesse du canton. En dépit des échecs essuyés lors des précédentes tentatives de rapprochement, les possibilités de collaborations doivent être exploitées au maximum notamment en profitant de la proximité avec le domaine skiable de Tête-de-Ran. Il est intéressant de constater que la clientèle a d'ores et déjà fait part de son intérêt à pouvoir bénéficier d'un forfait valable pour les deux domaines skiabiles.

Dans les prochaines années les plus grands défis pour La Corbatière sont:

- augmentation des recettes/diversification/politique tarifaire
- modernisation des installations
- sécurité/technique

Les potentialités de La Corbatière et en particulier de la piste noire doivent être intégrées dans le concept de paradis des neiges. Globalement il faut concevoir une mise en scène de tout ce territoire qui sera reconnu comme celui du paradis des neiges. Dans une phase ultérieure la fusion des deux domaines skiabiles devrait bénéficier d'un fort soutien du canton.

## 6.7 Le Locle-Sommartel

**Tableau 10: Indications générales Le Locle-Sommartel**

Nom de l'entreprise:	<b><i>Téléskis Le Locle Sommartel SA</i></b>
Adresse:	<b><i>Hôtel-de-Ville 1</i></b>
NPA / lieu:	<b><i>2400 Le Locle</i></b>
Tél.:	<b><i>032 933 84 31</i></b>
Fax:	<b><i>032 933 84 18</i></b>
Année de fondation:	<b><i>1966</i></b>
Forme juridique:	<b><i>SA</i></b>
Altitude minimum:	<b><i>1020 m</i></b>
Altitude maximum:	<b><i>1200 m</i></b>
Nombre d'installations:	<b><i>2</i></b>
Chiffre d'affaires moyen réalisé au cours des 5 dernières années (CA):	<b><i>[CA moyen ramené à 100]</i></b>
Chiffre d'affaires maximum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b><i>[si CA moyen = 100 → CA max = 190.15]</i></b>
Chiffre d'affaires minimum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b><i>[si CA moyen = 100 → CA min = 0.00]</i></b>
Jours d'exploitation en moyenne:	<b><i>15</i></b>
Dénivelés cumulés (mètres):	<b><i>184 m</i></b>
Longueur des installations:	<b><i>753 m</i></b>
Capacité horaire:	<b><i>800 pers./heure</i></b>
Nombre de pistes:	<b><i>4</i></b>
Nombre de pistes éclairées:	<b><i>0</i></b>
Longueur totale des pistes:	<b><i>4 km</i></b>
Nombre de dameuses:	<b><i>1</i></b>
Ressources humaines:	<b><i>15 personnes travaillant sur appel</i></b>
Capacité parc à véhicules:	<b><i>100</i></b>
Nombre restaurants/buvettes:	<b><i>1</i></b>
Nombre enfants (jours de pointe):	<b><i>250</i></b>
Site officiel:	<b><i>-</i></b>
Écoles Sports de neige:	<b><i>-</i></b>
Nombre leçons enfants:	<b><i>-</i></b>
Locations de matériel:	<b><i>-</i></b>

### 6.7.1 Exploitation hivernale

Société fondée en 1966, possédant 2 installations dont 1 télécable. La capacité horaire de 800 personnes.

Désignation	Altitude Départ	Altitude Arrivée	Dénivelé	Longueur	Débit	Nb. Place	Mise en Service
<b>TÉLÉSKI</b>							
<b>LOCLE - SOMMARTEL</b>	1117	1301	184	753	900	1	1966
<b>TÉLÉSKI DÉBUTANT</b>							

Les jours d'exploitation sont très faibles, ils ont avoisinés une moyenne de 15 jours au cours des cinq dernières années. Un enneigement mécanique n'est pas possible à cause du manque d'eau. La longueur totale des pistes est de 4 km. La Commune du Locle possède 54.8% du capital-actions.

**Graphique 34:** *Téléski Le Locle - Sommartel*



Source: ARW



### 6.7.2 Forces et Faiblesses – Chances et Risques

<p><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Télési de proximité</li> <li>▪ Esprit familial</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible altitude</li> <li>▪ Peu de moyens publicitaires</li> </ul>
<p><b>Chances</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Motivation des propriétaires et des habitants de la région</li> </ul>	<p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Climat: manque de neige</li> <li>▪ Essoufflement des bénévoles</li> <li>▪ Risque financier</li> </ul>

L'installation se trouve près de la Ville du Locle. Elle est accessible en voiture et avec le car postal et dispose d'un parc à véhicules d'une capacité de 100 places.

### 6.7.3 Marketing et offre

Le domaine skiable se situe aux alentours immédiats de la ville et les téléskis font partie intégrante des infrastructures sportives de la ville. Avec Chapeau Râblé à La Chaux-de-Fonds ce sont les deux derniers téléskis du pays situés directement en ville, cette particularité doit être considérée comme un véritable USP. A l'inverse de La Chaux-de-Fonds, le télési du Locle n'est malheureusement pas accessible par les transports publics du réseau urbain.

### 6.7.4 Axes de développement et vision

Dans les prochaines années les plus grands défis pour les téléskis du Locle sont:

- enneigement/sécurité de l'enneigement
- augmentation des recettes/diversification/politique tarifaire
- formation et perfectionnement des employés

A l'avenir, l'USP doit être mieux exploité notamment en proposant des offres encore plus attractives pour les enfants. Grâce à l'intérêt direct de la ville, on peut imaginer un soutien accru pour faciliter l'initiation des enfants, notamment ceux d'origine étrangère qui n'ont en général pas leur propre matériel de ski. La ville pourrait par exemple organiser le prêt ou l'échange de matériel d'occasion.

## 6.8 Chapeau Râblé

Nom de l'entreprise:	<b><i>Téléski du Chapeau Râblé SA</i></b>
Adresse:	<b><i>Succès 62</i></b>
NPA / lieu:	<b><i>2300 La Chaux-de-Fonds</i></b>
Tél.:	<b><i>032 926 70 84</i></b>
Fax:	<b><i>032 926 70 88</i></b>
Année de fondation:	<b><i>1967</i></b>
Forme juridique:	<b><i>SA</i></b>
Altitude minimum:	<b><i>1087 m</i></b>
Altitude maximum:	<b><i>1233 m</i></b>
Nombre d'installations:	<b><i>1</i></b>
Chiffre d'affaires moyen réalisé au cours des 5 dernières années (CA):	<b><i>pas d'indication</i></b>
Chiffre d'affaires maximum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b><i>pas d'indication</i></b>
Chiffre d'affaires minimum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b><i>pas d'indication</i></b>
Jours d'exploitation en moyenne:	<b><i>31</i></b>
Dénivelés cumulés (mètres):	<b><i>146 m</i></b>
Longueur des installations:	<b><i>510 m</i></b>
Capacité horaire:	<b><i>980 pers./heure</i></b>
Nombre de pistes:	<b><i>2</i></b>
Nombre de pistes éclairées:	<b><i>1</i></b>
Longueur totale des pistes:	<b><i>2.8 km</i></b>
Nombre de dameuses:	<b><i>1</i></b>
Ressources humaines:	<b><i>2 personnes engagées à temps partiel et 4 bénévoles travaillant sur appel</i></b>
Capacité parc à véhicules:	<b><i>80</i></b>
Nombre restaurants/buvettes:	<b><i>1</i></b>
Nombre enfants (jours de pointe):	<b><i>80</i></b>
Site officiel:	<b><i><a href="http://www.acroland.ch">http://www.acroland.ch</a></i></b>
Écoles Sports de neige:	<b><i>École suisse des sports de neige des montagnes neuchâteloises: La Chaux-de-Fonds</i></b>
Nombre leçons enfants:	<b><i>-</i></b>
Locations de matériel:	<b><i>-</i></b>

### 6.8.1 Exploitation hivernale

Société fondée en 1968 et qui possède un téléski d'une capacité horaire de 980 personnes.

Désignation	Altitude Départ	Altitude Arrivée	Dénivelé	Longueur	Débit	Nb. Place	Mise en Service
<b>TÉLÉSKI</b>							
<b>CHAPEAU RABLE</b>	1087	1233	146	510	800	1	1967

Les jours de l'exploitation se sont élevés en moyenne à 31 jours au cours des cinq dernières années. Un enneigement mécanique n'est pas possible à cause du manque d'eau. Réparties sur deux tracés, la longueur totale des pistes est de 2.8 km.

**Graphique 35: Télési du Chapeau Râblé**



Source: ARW

### 6.8.2 Forces et Faiblesses – Chances et Risques

<p><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Télési dans la ville</li> <li>▪ Fréquentation importante en cas d'enneigement</li> <li>▪ Idéal pour Familles et écoles</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La basse altitude</li> <li>▪ Infrastructures touristiques</li> </ul>
<p><b>Chances</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Possibilité d'exploiter avec peu de neige</li> </ul>	<p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Climat: manque de neige</li> </ul>

### 6.8.3 Marketing et offre

L'installation se trouve en ville de La Chaux-de-Fonds et est accessible en voiture, en train, en car postal et même avec le bus de La Chaux-de-Fonds. C'est probablement le dernier télési du pays qui est accessible avec le réseau des transports publics urbains. Le télési de Chapeau Râblé propose du ski nocturne, la commune de la Chaux-de-Fonds prend en charge les coûts

d'électricité inhérents à cet éclairage. L'installation dispose d'un parc à véhicules de 80 places.

#### **6.8.4 Axes de développement et vision**

Bien que situé en ville et bénéficiant d'un grand bassin de population, le télésiège de Chapeau Râblé est dans une situation financière critique. La pérennité de l'installation ne peut pas être garantie sans une aide financière de la part de la ville de la Chaux-de-Fonds.

Dans les prochaines années, les plus grands défis pour Chapeau Râblé sont:

- assainissement/restructuration
- sécurité/technique
- enneigement/sécurité de l'enneigement

D'entente avec la commune de La Chaux-de-Fonds, la plus peuplée du canton, l'Etat de Neuchâtel doit soutenir le maintien de ce télésiège.

## 6.9 La Sagne

---

Nom de l'entreprise:	<b><i>Ski-Club La Sagne</i></b>
Adresse:	-
NPA/ lieu:	-
Tél.:	-
Fax:	-
Année de fondation:	<b>1970</b>
Forme juridique:	-

---

Altitude minimum:	<b>1040 m</b>
Altitude maximum:	<b>1140 m</b>
Nombre d'installations:	<b>1</b>
Chiffre d'affaires moyen réalisé au cours des 5 dernières années (CA):	<b><i>[CA moyen ramené à 100]</i></b>
Chiffre d'affaires maximum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b><i>[si CA moyen = 100 → CA max = 136.75]</i></b>
Chiffre d'affaires minimum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b><i>[si CA moyen = 100 → CA min = 26.75]</i></b>
Jours d'exploitation en moyenne:	<b>17</b>
Dénivelés cumulés (mètres):	<b>100 m</b>
Longueur des installations:	<b>446 m</b>
Capacité horaire:	<b>360 pers./heure</b>
Nombre de pistes:	<b>2</b>
Nombre de pistes éclairées:	<b>1</b>
Longueur totale des pistes:	<b>0.5 km</b>
Nombre de dameuses:	<b>NSF</b>
Ressources humaines:	<b><i>bénévoles</i></b>

---

Capacité parc à véhicules:	<b>30</b>
Nombre restaurants/buvettes:	<b>1</b>
Nombre enfants (jours de pointe):	<b>60</b>
Site officiel:	-
Écoles Sports de neige:	-
Nombre leçons enfants:	-
Locations de matériel:	-

---

### 6.9.1 Exploitation hivernale

Construit en 1970, le téléski a été remplacé en 1996; cette installation est très appréciée des habitants du village. Le remplacement de l'installation fut possible grâce aux cotisations versées par les membres du ski club. Les cotisations servent par ailleurs chaque année à équilibrer les comptes d'exploitation du téléski.

Désignation	Altitude Départ	Altitude Arrivée	Dénivelé	Longueur	Débit	Nb. Place	Mise en Service
<b>TÉLÉSKI</b>							
<b>PRE DE LA CHAROGNE</b>	1040	1140	100	446	700	1	1996

**Graphique 36:** *Téléski de la Charogne*



Source: ARW

Le téléski est ouvert les mercredis, samedis et dimanches après-midi ainsi que tous les après-midi pendant les vacances scolaires. Le téléski est accessible en voiture. L'installation dispose d'un parc à véhicules d'une capacité de 30 places.

### 6.9.2 Forces et Faiblesses – Chances et Risques

<p><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bénévoles du Ski-Club</li> <li>▪ Ski nocturne</li> <li>▪ Contribution communautaire importante au maintien du ski dans le village</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La basse altitude</li> </ul>
<p><b>Chances</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Possibilité d'exploiter avec peu de neige</li> <li>▪ Disposition à la coopération</li> </ul>	<p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Climat: manque de neige</li> </ul>

### **6.9.3 Marketing et offre**

La carte journalière coûte CHF 5.-.

### **6.9.4 Axes de développement et vision**

Comme pour les autres petites installations, il y a lieu de créer une association des petits téléskis, qui soit soutenue par le canton et dont l'objectif principal est le partage des charges relatives aux assurances et à la sécurité.

A La Sagne, il existe une réelle disposition à collaborer au niveau cantonal. En outre, les exploitants espèrent à l'avenir davantage de soutien de la part du canton ainsi que de la part de grandes stations alpines. Un système de parrainage de type "Götti" serait très apprécié par les exploitants de La Sagne, toutefois un tel système requiert tout d'abord l'adhésion des autres petites installations du canton.

## 6.10 Les Verrières

Nom de l'entreprise:	<b><i>Téléski des Verrières</i></b>
Adresse:	-
NPA / lieu:	-
Tél.:	-
Fax:	-
Année de fondation:	<b>1965</b>
Forme juridique:	-
Altitude minimum:	<b>920 m</b>
Altitude maximum:	<b>1000 m</b>
Nombre d'installations:	<b>1</b>
Chiffre d'affaires moyen réalisé au cours des 5 dernières années (CA):	<b><i>[CA moyen ramené à 100]</i></b>
Chiffre d'affaires maximum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b><i>[si CA moyen = 100 → CA max = 219.50]</i></b>
Chiffre d'affaires minimum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b><i>[si CA moyen = 100 → CA min = 0.00]</i></b>
Jours d'exploitation en moyenne:	<b>22</b>
Dénivelés cumulés (mètres):	<b>80 m</b>
Longueur des installations:	<b>306 m</b>
Capacité horaire:	<b>450 pers./heure</b>
Nombre de pistes:	<b>1</b>
Nombre de pistes éclairées:	<b>1</b>
Longueur totale des pistes:	<b>0.3 km</b>
Nombre de dameuses:	<b>1</b>
Ressources humaines:	<b><i>5 personnes travaillent à temps partiel sur appel</i></b>
Capacité parc à véhicules:	<b>60</b>
Nombre restaurants/buvettes:	<b>1</b>
Nombre enfants (jours de pointe):	<b>50</b>
Site officiel:	-
Ecoles Sports de neige:	-
Nombre leçons enfants:	-
Locations de matériel:	-



### 6.10.1 Exploitation hivernale

Cette société fut fondée en 1965 et possède un téléski d'une capacité horaire de 450 personnes.

Désignation	Altitude Départ	Altitude Arrivée	Dénivelé	Longueur	Débit	Nb. Place	Mise en Service
<b>TÉLÉSKI</b>							
<b>LES VERRIERES</b>	920	1000	80	306	600	1	1992

La longueur totale de la piste est de 0.3 km; grâce à la proximité d'une source d'eau, l'enneigement mécanique est envisageable. Les Verrières offrent la possibilité de pratiquer du ski nocturne.

**Graphique 37: Téléski Les Verrières**



Source: ARW

### 6.10.2 Forces et Faiblesses – Chances et Risques

<p><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contribution au maintien du ski dans le village</li> <li>▪ Sécurité: piste éclairée et tapis</li> <li>▪ Belle buvette</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La basse altitude</li> <li>▪ Petit téléski avec peu de pistes</li> </ul>
<p><b>Chances</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Possibilité d'exploiter avec peu de neige</li> <li>▪ Source d'eau pour de l'enneigement mécanique</li> </ul>	<p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Climat: manque de neige</li> </ul>

### **6.10.3 Marketing et offre**

La carte journalière coûte CHF 10.- et l'abonnement de saison CHF 120.-. Lors du ski nocturne, des repas sont proposés à la buvette. Le site est accessible en voiture et avec le car postal et dispose d'un parc à véhicules de 60 places.

### **6.10.3 Axes de développement et vision**

Comme pour les autres petites installations, il y a lieu de créer une association des petits téléskis, qui soit soutenue par le canton et dont l'objectif principal est le partage des charges relatives aux assurances et à la sécurité.

Étant donné que l'eau est disponible aux Verrières, on a déjà, dans le passé, examiné les conditions requises pour l'enneigement mécanique.

Il existe également une volonté des exploitants d'intensifier la collaboration au niveau cantonal.

## 6.11 La Côte-aux-Fées

Nom de l'entreprise:	<b><i>Téléski La Côte-aux-Fées</i></b>
Adresse:	-
NPA / lieu:	-
Tél.:	-
Fax:	-
Année de fondation:	<b>1964</b>
Forme juridique:	-
Altitude minimum:	<b>980 m</b>
Altitude maximum:	<b>1080 m</b>
Nombre d'installations:	<b>1</b>
Chiffre d'affaires moyen réalisé au cours des 5 dernières années (CA):	<b><i>[CA moyen ramené à 100]</i></b>
Chiffre d'affaires maximum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b><i>[si CA moyen = 100 → CA max = 192.30]</i></b>
Chiffre d'affaires minimum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b><i>[si CA moyen = 100 → CA min = 46.15]</i></b>
Jours d'exploitation en moyenne:	<b>25</b>
Dénivelés cumulés (mètres):	<b>100 m</b>
Longueur des installations:	<b>455 m</b>
Capacité horaire:	<b>500 pers./heure</b>
Nombre de pistes:	<b>8</b>
Nombre de pistes éclairées:	<b>0</b>
Longueur totale des pistes:	<b>2 km</b>
Nombres de dameuses:	-
Ressources humaines:	<b><i>pas indication</i></b>
Capacité parc à véhicules:	-
Nombre restaurants/buvettes:	-
Nombre enfants (jours de pointe):	<b>20</b>
Site officiel:	-
Ecoles Sports de neige:	-
Nombre leçons enfants:	-
Locations de matériel:	-

### 6.11.1 Exploitation hivernale

Société fondée en 1964, elle possède un téléski d'une capacité horaire de 450 personnes.

Désignation	Altitude Départ	Altitude Arrivée	Dénivelé	Longueur	Débit	Nb. Place	Mise en Service
<b>TÉLÉSKI</b>							
<b>COTE AUX FEES</b>	980	1080	100	455	500	1	1964

**Graphique 38:** *Téléski La Côte-aux-Fées*



Source: ARW

La station est accessible en voiture et dispose d'un parc à véhicules de 80 places.

### 6.11.2 Forces et Faiblesses – Chances et Risques

<p><b>Forces</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Paysage</li> <li>▪ Pistes variées</li> </ul>	<p><b>Faiblesses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La basse altitude</li> <li>▪ Installation obsolète</li> </ul>
<p><b>Chances</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Possibilité d'exploiter avec peu de neige</li> </ul>	<p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Climat: manque de neige</li> <li>▪ Plus de contribution de la part du propriétaire</li> </ul>

### 6.11.3 Axes de développement et vision

Le futur de l'installation est très incertain car le propriétaire ne soutient plus financièrement l'installation qui est fermée depuis 2003.

## 6.12 Télési Les Ponts-de-Martel et ski-club

---

Nom de l'entreprise:	<b><i>Ski-club Ponts-de-Martel</i></b>
Adresse:	
NPA / lieu:	
Tél.:	
Fax:	
Année de fondation:	
Forme juridique:	

---

Altitude minimum:	<b>1070 m</b>
Altitude maximum:	<b>1120 m</b>
Nombre d'installations:	<b>1</b>
Chiffre d'affaires moyen réalisé au cours des 5 dernières années (CA):	<b><i>[CA moyen ramené à 100]</i></b>
Chiffre d'affaires maximum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b><i>[si CA moyen = 100 → CA max = 200.00]</i></b>
Chiffre d'affaires minimum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b><i>[si CA moyen = 100 → CA min = 0.00]</i></b>
Jours d'exploitation en moyenne:	<b>10</b>
Nombres de dameuses:	<b>1</b>

---

Capacité parc à véhicules:	<b>--</b>
Nombre restaurants/buvettes:	<b>1</b>
Nombre enfants (jours de pointe):	<b>30</b>
Locations de matériel:	<b>-</b>

---

Le ski-club possède un télécorde et une buvette. L'exploitation est entièrement assurée par des bénévoles travaillant sur appel selon les conditions d'enneigement. L'exploitation est très fortement tributaire des conditions météorologiques car la pente est exposée plein sud. Le chiffre d'affaires est insignifiant et en moyenne le nombre de jours d'exploitation se monte à 10 au cours des cinq dernières années.

Les cours de ski pour les enfants sont donnés en collaboration avec le ski-club de Brot-Plamboz. Le grand problème réside dans le recrutement de bénévoles disposés de venir donner un coup de main pour tenir le télési ou la buvette.

La carte journalière coûte CHF 3.-.

Le télési est ouvert les mercredis, samedis et dimanches après-midi ainsi que tous les après-midi pendant les vacances scolaires. Le télési est accessible en voiture.

### 6.13 La Brévine

Nom de l'entreprise:	<b><i>Ski-club La Brévine</i></b>
Adresse:	-
NPA / lieu:	-
Tél.:	-
Fax:	-
Année de fondation:	-
Forme juridique:	-
Altitude minimum:	<b>1047 m</b>
Altitude maximum:	<b>1100 m</b>
Nombre d'installations:	<b>1</b>
Chiffre d'affaires moyen réalisé au cours des 5 dernières années (CA):	<b>[CA moyen ramené à 100]</b>
Chiffre d'affaires maximum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b>[si CA moyen = 100 → CA max = 161.90]</b>
Chiffre d'affaires minimum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b>[si CA moyen = 100 → CA min = 0.00]</b>
Jours d'exploitation en moyenne:	<b>28</b>
Nombres de dameuses:	-
Capacité parc à véhicules:	-
Nombre restaurants/buvettes:	<b>1</b>
Nombre enfants (jours de pointe):	<b>40</b>
Locations de matériel:	-

Le chiffre d'affaires total est très faible et s'est élevé en moyenne à CHF ..... au cours des cinq dernières années, dont 100 % est engendré par les enfants du village et la population indigène.

Tous les collaborateurs qui travaillent à ce télésiège sont des bénévoles, deux familles s'en occupent chaque semaine, aidées par un responsable du comité du télésiège. Les parents sont sollicités dès que leurs enfants commencent l'école infantine. Les enfants qui utilisent l'installation sont pour la plupart domiciliés dans la commune de La Brévine. Parfois, des classes d'autres villes ou villages louent le télésiège pour quelques jours ou une semaine. Dans ce cas, les participants logent à la halle omnisports de La Brévine.

Le prochain investissement envisagé est l'achat de tunnels et arceaux pour créer un petit snow-parc.

Le télésiège est ouvert les mercredis, samedis et dimanches après-midi ainsi que tous les après-midi pendant les vacances scolaires. Le télésiège est accessible en voiture et avec le car postal. L'après-midi pour les enfants coûte CHF 3.-avec thé et taillaule faite maison. L'abonnement de saison coûte CHF 25.-.

## 6.14 Télési Brot-Dessus et Ski-club Brot-Plamboz

Nom de l'entreprise:	<b><i>Télési Brot-Dessus et Ski-club Brot-Plamboz</i></b>
Adresse:	-
NPA / lieu:	-
Tél.:	-
Fax:	-
Année de fondation:	-
Forme juridique:	-
Altitude minimum:	<b>1017 m</b>
Altitude maximum:	<b>1080 m</b>
Nombre d'installations:	<b>1</b>
Chiffre d'affaires moyen réalisé au cours des 5 dernières années (CA):	<b>[CA moyen ramené à 100]</b>
Chiffre d'affaires maximum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b>[si CA moyen = 100 → CA max = 160.70]</b>
Chiffre d'affaires minimum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b>[si CA moyen = 100 → CA min = 2.20]</b>
Jours d'exploitation en moyenne:	<b>28</b>
Nombres de dameuses:	-
Capacité parc à véhicules:	-
Nombre restaurants/buvettes:	<b>1</b>
Nombre enfants (jours de pointe):	<b>50</b>
Locations de matériel:	-

En 1988, le bénéfice du centenaire de la commune de Brot-Plamboz permet l'achat d'un télési pour enfants qui ouvre le 26 décembre 1990. En 1992 est acheté un nouveau câble de traction ainsi que l'ancienne dameuse du ski-club des Ponts-de-Martel. Dans le courant de la saison 95/96 est organisé par le ski-club un premier concours de ski. Dès l'année suivante, ce concours est organisé en collaboration avec le ski-club des Ponts-de-Martel. Les cours de ski sont aussi organisés en commun. En automne 1999, deux containers sont achetés pour l'aménagement d'une buvette et le télési fut remplacé en 2001

Le télési est ouvert les mercredis, samedis et dimanches après-midi ainsi que tous les après-midi pendant les vacances scolaires. Une demi-journée coûte CHF 3.-, l'abonnement de saison coûte CHF 25.-. Le télési est accessible en voiture personnelle. Ouvert depuis 15 ans, le télési fonctionne en moyenne 21 jours par saison. Aujourd'hui le ski-club compte 42 membres qui payent des cotisations annuelles de CHF 30.-. Tous les investissements et les améliorations ont été faits au fur et à mesure des capacités financières du ski-club. A ce jour, le ski-club n'a aucune dette, hormis les parts des membres. Le ski-club possède CHF 15'000.- de réserves. Ces dernières années, le ski-club a organisé six concours de ski et 5 sorties en Valais.

## 6.15 Le Cerneux-Péquignot

Nom de l'entreprise:	<b><i>Téléski Le Cerneux-Péquignot</i></b>
Adresse:	-
NPA / lieu:	-
Tél.:	-
Fax:	-
Année de fondation:	<b>1972</b>
Forme juridique:	-
Altitude minimum:	<b>1017 m</b>
Altitude maximum:	<b>1080 m</b>
Nombre d'installations:	<b>1</b>
Chiffre d'affaires moyen réalisé au cours des 5 dernières années (CA):	<b><i>[CA moyen ramené à 100]</i></b>
Chiffre d'affaires maximum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b><i>[si CA moyen = 100 → CA max = 256.70]</i></b>
Chiffre d'affaires minimum réalisé au cours des 5 dernières années:	<b><i>[si CA moyen = 100 → CA min = 0.00]</i></b>
Jours d'exploitation en moyenne:	<b>12</b>
Nombres de dameuses:	-
Capacité parc à véhicules:	<b>50</b>
Nombre restaurants/buvettes:	<b>1</b>
Nombre enfants (jours de pointe):	<b>20</b>
Locations de matériel:	-

En service depuis 1972, le téléski est à la base de la constitution de l'association de développement du Cerneux-Péquignot. Cette association gère et exploite de manière bénévole ce téléski de 330 de long. Hormis la station de départ qui est permanente, les installations sont démontées et remontées en début et fin de chaque saison. Utilisées surtout par les enfants du village, les 2 pistes (rouge et bleue) sont parfaites pour apprendre à skier, puis parfaire sa technique. Malheureusement le manque de neige pose souvent des problèmes et contraint certaines années les exploitants à laisser l'installation fermée.

Le chiffre d'affaires total est très faible et s'est élevé en moyenne à CHF ..... au cours des cinq dernières années. Les jours d'exploitation se sont élevés en moyenne à 12 jours au cours des cinq dernières années.

Le téléski est ouvert les mercredis, samedis et dimanches après-midi ainsi que tous les après-midi pendant les vacances scolaires. L'après-midi coûte CHF 3.- et l'abonnement de saison coûte CHF 25.-.



## 7. Synthèse

Dans le canton de Neuchâtel, la perception du rôle et de l'importance des remontées mécaniques est largement sous-estimée. Pourtant, les jours de pointe, on dénombre jusqu'à 3'500 enfants sur l'ensemble des installations du canton. La clientèle est très majoritairement locale et régionale (environ 95% de la clientèle est d'origine neuchâteloise) et les segments enfants (jardin des neiges), familles et jeunesse priment. En grande partie, l'engouement pour le ski trouve ses fondements dans l'engagement, souvent bénévole, des exploitants, des clubs et écoles de ski qui oeuvrent dans une optique de formation des petits enfants et de la jeunesse. Malgré l'intérêt de la jeunesse pour la pratique des sports d'hiver, le chiffre d'affaires des sociétés de remontées mécaniques varie fortement d'année en année. Ces variations sont principalement dues au manque de neige qui restreint les périodes d'exploitation. A l'heure actuelle, les effets néfastes du manque de neige sont nulle part atténués par de l'enneigement mécanique. En outre, l'analyse de la situation actuelle révèle que, dans de nombreux cas, les installations du canton ne bénéficient pas de structures professionnelles efficaces. La coopération fait généralement défaut et les exploitants ne sont pas à même de profiter des synergies potentielles. Plusieurs installations vont prochainement atteindre l'échéance de leur concession; par conséquent les besoins de renouvellement se font de plus en plus pressants. Cependant, les capacités financières sont faibles et sans l'octroi de fonds publics le remplacement ou le renouvellement des installations n'est tout simplement pas possible.

En résumé, les enseignements de l'analyse des sociétés de remontées mécaniques démontre que:

- les sociétés sont individuellement trop petites et fragiles pour assurer leur pérennité sur le long terme;
- la planification des investissements est insuffisante;
- la coopération entre les sociétés et les autres prestataires touristiques fait encore largement défaut (damage);
- les installations et leurs exploitants sont âgés;
- l'entretien se limite au minimum et présente certains risques au niveau de la sécurité;
- les sociétés sont incapables de construire ou de renouveler leurs installations sans aides publiques;
- les offres en matière de transports publics sont lacunaires;
- les infrastructures d'hébergements font défaut, même dans les grands domaines du canton;
- l'offre en matière de pistes enneigées mécaniquement fait défaut;
- les offres alternatives au ski alpin sont peu nombreuses.

Il est important de préciser que les questions soulevées ci-dessus ne sont pas toutes l'apanage du canton de Neuchâtel mais se retrouvent auprès de nombreux acteurs de la branche des remontées mécaniques. En effet, certains éléments du contexte des remontées mécaniques et des sports de neige trouvent leur source dans l'évolution des tendances du tourisme international.

## 7.1 Tableaux synoptiques

Société	Nom de l'installation	Altitude Départ	Altitude Arrivée	Dénivelé	Longueur	Débit	Nb Place	Mise en service	Transformé le
<b>Ski Club La Sagne</b>	Téléski Au Pré de la Charogne	1040	1140	100	446	700	1	1996	-
<b>Téléski Le Pâquier - Crêt-du-Puy SA</b>	Téléski Crêt-du-Puy	870	1260	390	1818	800	1	1971	-
	Téléski La Balère	870	930	60	331	600	1	1973	-
<b>Téléski Le Locle - Sommartel SA</b>	Téléski Sommartel	1117	1301	184	753	900	1	1966	1988
<b>Télésiège Buttes - La Robella &amp; Téléskis Chasseron Nord</b>	Télésièges Buttes – La Robella	780	1225	445	1260	500	2	1970	?
	Téléski Crêt de la Neige	1193	1446	253	835	900	1	1969	1989
	Téléski Les Lisières	1156	1318	162	516	900	1	1970	1989
	Téléski Mignon	1160	1220	60	408	600	1	1970	1989
	Minitéléski	1220	1230	10	75	300	-	1995	?
<b>Téléskis Bugnens - Savagnières SA</b>	Téléski Le Chasseral	1093	1417	324	1323	1000	2	1953	1960/ 81/ 84
	Téléski Les Pointes	1218	1420	202	628	780	1	1960	1982/ 83
	Téléski Le Fornel	1081	1134	53	322	650	1	2003	-
	Téléski Le Rumont	1078	1381	303	1249	850	1	1968	1999
	Téléski Savagnières I	1140	1460	320	1350	1000	2	1960	?
	Téléski Savagnières II	1133	1449	316	1325	1000	2	1969	?
	Téléski Plan Marmet	1126	1180	54	362	950	2	1966	?
<b>Téléskis de La Vue-des-Alpes</b>	Téléski La Vue-des-Alpes I	1238	1320	82	327	800	1	1969	-
	Téléski La Vue-des-Alpes II	1244	1320	76	312	800	1	1970	-
<b>Téléski La Bosse de Tête-de-Ran</b>	Téléski La Bosse de Tête-de-Ran	1280	1403	123	389	550	1	1969	1976/ 86
<b>Société des téléskis La Corbatière - La Roche-des-Crocs SA</b>	Téléski La Roche-des-Crocs	1128	1336	208	784	750	1	1988	-
	Téléski La Corbatière	1090	1143	53	487	660	1	1966	1982/ 88
<b>Téléski du Chapeau Râblé SA</b>	Téléski Le Chapeau Râblé	1087	1233	146	510	800	2	1967	1995
<b>Téléski Les Verrières</b>	Téléski Les Verrières	920	1000	80	306	600	1	1992	-
<b>Téléskis de Tête-de-Ran Sàrl</b>	Téléski La Serment	1208	1380	172	760	1000	2	1969	1988
	Téléski Les Hauts-Genèveys	1026	1400	374	1505	1000	2	1972	-
	Téléski Le Crêt-Meuron	1270	1335	65	366	950	1	1980	-
<b>Téléskis Le Locle Sommartel SA</b>	Téléski Locle – Sommartel	1117	1301	184	753	900	1	1966	?
<b>Téléski La Côte-aux-Fées</b>	Téléski La Côte-aux-Fées	980	1080	100	455	500	1	1964	1980

ARW 2005

Société	Chiffre d'affaires maximum en CHF pendant les cinq années	Chiffre d'affaires minimum en CHF pendant les cinq années	Chiffre d'affaires en CHF (moyenne 5 dernières années)	Capacité horaire (pers./heure)	Nombre de téléskis débutant, téléskis et télésiège	Longueur total des pistes (km)	Nombre de pistes	Jours d'exploitation (Moyenne 5 dernières années)	Nombre d'enfants les jours de pointe	Nombre leçons enfants écoles de ski (saison)	Restaurants/Buvettes	Capacité parc à véhicules
Ski Club La Sagne	xxx	xxx	xxx	360	1	0.5	2	17	60	0	1	30
Télési Le Pâquier - Crêt-du-Puy SA	xxx	xxx	xxx	1'700	3	8.3	3	39	150	0	1	300
Télési Le Locle - Sommartel SA	xxx	xxx	xxx	800	2	4.0	4	15	250	0	1	100
Télésiège Buttes - La Robella & Téléskis Chasseron Nord	xxx	xxx	xxx	3'500	5	15.0	13	37	1'200	500	2	200
Téléskis Bugnenets - Savagnières SA	xxx	xxx	xxx	7'000	7	30.0	16	52	600	14'500	6	1'300
Téléskis de La Vue-des-Alpes	xxx	xxx	xxx	1'700	3	1.4	3	62	300	600	0	300
Télési La Bosse de Tête-de-Ran	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
Société des téléskis La Corbatière - La Roche-des-Crocs SA	xxx	xxx	xxx	1'300	2	3.2	3	48	135	210	1	280
Télési du Chapeau Râblé SA	-	-	-	980	1	2.8	2	31	80	0	1	80
Télési Les Verrières	xxx	xxx	xxx	450	1	0.3	1	22	50	0	1	60
Téléskis de Tête-de-Ran Sàrl	xxx	xxx	xxx	2'950	4	18.6	8	55	200	1'000	1	300
Télési La Côte-aux-Fées	xxx	xxx	xxx	450	1	2.0	8	25	30	0	0	15
Ski Club La Brévine	xxx	xxx	xxx	-	1	0.1	1	28	40	0	0	0
Ski Club Brot-Dessus	xxx	xxx	xxx	-	1	0.1	1	24	50	0	1	0
Télési Le Cerneux-Péquignot	xxx	xxx	xxx	-	1	0.1	2	12	20	0	0	50
Ski Club Les Ponts-de-Martel	xxx	xxx	xxx	-	1	0.1	1	10	30	0	1	0
<b>Total</b>	<b>2'373'937</b>	<b>495'917</b>	<b>1'648'199</b>	<b>21'190</b>	<b>35</b>	<b>87</b>	<b>68</b>	<b>34</b>	<b>3'195</b>	<b>16'810</b>	<b>17</b>	<b>3'015</b>

## 7.2 Forces et faiblesses – Chances et risques (Analyse SWOT)

L'analyse SWOT s'intéresse à l'environnement interne et à l'environnement externe.

### Environnement interne:

L'entreprise contrôle, maîtrise et influence son environnement interne. Par conséquent l'analyse SWOT évalue cet environnement en fonction de deux critères: la performance et l'importance.

	<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>
<b>Important</b>	Forces à entretenir	Faiblesses à combattre
<b>Peu important</b>	Fausses forces	Facteurs secondaires

### Environnement externe:

Indépendantes des actions de l'entreprise, les caractéristiques de l'environnement externe peuvent être considérées soit comme des menaces, soit comme des opportunités, selon la capacité de l'organisation à capitaliser sur ses forces ou à compenser ses faiblesses.

Les opportunités constituent le domaine d'action dans lequel le projet peut espérer jouir d'un avantage. Les menaces correspondent à un problème posé par une tendance défavorable ou une perturbation de l'environnement externe au projet. Une menace est d'autant plus grave si elle est susceptible de nuire fortement au projet et si elle a une probabilité élevée de se réaliser.

Dans le tableau ci-dessous sont résumés les principaux constats classés selon leurs forces ou leurs faiblesses ainsi que par rapport aux chances ou aux risques qu'ils impliquent pour les remontées mécaniques neuchâtelaises.

<p><b>FORCES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Skier à Neuchâtel c'est bon marché</li> <li>▪ Bénévolat: nombreuses aides volontaires dans les ski-clubs</li> <li>▪ Forte activité des écoles de ski et des ski-clubs</li> <li>▪ Esprit familial: accueil pour les familles</li> <li>▪ Avantageuse pour les familles</li> <li>▪ Offre variée: ski alpin, ski nordique, raquettes à neige, luge, randonnée, VTT, etc.</li> <li>▪ Ponctuellement, events intéressants</li> </ul>	<p><b>FAIBLESSES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Petites sociétés à faible chiffre d'affaires, fortement dépendantes de la neige</li> <li>▪ Densité des transports publics insuffisants</li> <li>▪ Mauvaise collaboration: « Chacun pour soi »</li> <li>▪ Basse altitude des pistes, d'où manque périodique de neige</li> <li>▪ Manque d'infrastructures d'hébergement, en particulier pour des groupes</li> <li>▪ Manque de diversité dans les types de pistes et de loisirs de neige offerts</li> <li>▪ Pas ou peu de promotion, à l'échelle cantonale, des sports d'hiver</li> </ul>
<p><b>CHANCES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Besoins forts des familles, des jeunes et d'une clientèle de proximité</li> <li>▪ Fréquentation importante en cas d'enneigement</li> <li>▪ Existence de micro-climats, favorisant l'enneigement malgré la basse altitude</li> <li>▪ Possibilité d'exploiter avec peu de neige</li> <li>▪ Motivation des propriétaires et des habitants de la région pour le maintien de ces infrastructures</li> <li>▪ Soutien des milieux politiques de la région et de la population</li> <li>▪ Volonté de l'Etat de développer le tourisme</li> <li>▪ Importance des ces installations pour la relève des skieurs</li> </ul>	<p><b>RISQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Incapacité de financer des installations lourdes sans fortes aides publiques</li> <li>▪ Fragilité des sociétés du point de vue financier, fermetures possibles</li> <li>▪ Besoins forts de renouvellement des installations et d'adaptations techniques</li> <li>▪ Essoufflement des bénévoles et âge des propriétaires</li> <li>▪ Réchauffement climatique attendu</li> <li>▪ Culture plus industrielle que touristique</li> </ul>

### 7.3 Conclusions

Compte tenu des risques, les remontées mécaniques neuchâteloises dans leur ensemble ne pourront durablement pas survivre sans apporter des modifications dans leurs structures, leur management ainsi que dans leurs offres et marketing.

De plus, le réchauffement climatique et par conséquent le manque de neige est un élément qui menace la pérennité des remontées mécaniques neuchâteloises. Il péjore grandement leur rentabilité et nécessite dans certaines stations des investissements coûteux pour de l'enneigement mécanique, souvent d'ailleurs peu envisageable vu le manque d'eau.

Enfin, sans une définition claire du rôle des remontées mécaniques pour la pratique des sports d'hiver dans le canton, et en particulier pour la relève du nombre de skieurs, surtout des enfants, et autres adeptes provenant des régions urbaines, il sera très difficile de justifier leur sauvegarde et leur développement qualitatif, qui requerront des fonds publics très importants.

**Toutefois en raison de l'importance primordiale des installations de remontées mécaniques pour la population indigène en général et les enfants en particulier, des moyens suffisants doivent leur être attribués afin d'assurer leur maintien à long terme.**

## 8. Concept stratégique

Le concept stratégique des remontées mécanique s'inscrit dans celui de la stratégie touristique du canton qui est développée en parallèle de l'étude sur les remontées mécaniques, ainsi que dans la stratégie définie par le service des sports du canton de Neuchâtel.

### 8.1 Concept de la stratégie touristique

Dans cette stratégie touristique, axée sur la notion du Temps, les sports d'hiver attractifs sont rassemblés dans une "Ronde du Temps", appelée ronde blanche. En ce qui concerne le site de La Robella, les attractions d'été sont proposées dans la ronde verte. En préambule sont rappelés ci-après les principaux objectifs de la stratégie touristique.

#### 8.1.1 Objectifs visés par la stratégie touristique

- Fédérer les acteurs et efforts touristiques autour de la thématique du "Temps"
- Positionner le canton, avec Watch Valley, en tant que berceau mondial de l'horlogerie et centre d'excellence pour les micro-techniques
- Mettre en valeur les forces et atouts touristiques, le riche patrimoine naturel, industriel et culturel du Pays de Neuchâtel
- Développer l'utilisation touristique du potentiel horloger (mise en scène)
- Se référer aux concepts de «Watch Valley»
- Se référer aux principes du RUN
- Se référer aux principes de NCV (Neuchâtel Canton vert)
- Intégrer les orientations promotionnelles 2004-2007 de Tourisme neuchâtelois
- Contribuer à faire rayonner le canton loin à la ronde
- Dynamiser l'économie du canton en augmentant les retombées économiques liées au tourisme
- Rester dans des dimensions réalistes

#### 8.1.2 Élément central de la stratégie touristique

Le lien, le fil rouge liant Watch Valley et NCV = *le temps*:

- *Connaître le temps (la montre)*
- *Maîtriser le temps (histoire de l'horlogerie)*
- *Se projeter dans le temps (technologies de demain)*
- *Prendre le temps (tourisme vert et sport)*
- *Jouir de son temps (tourisme culturel)*
- *Savourer le temps (gastronomie)*
- *En résumé: le canton de Neuchâtel est:*

***Le pays où le temps vous appartient - au cœur de Watch Valley***

### 8.1.3 Éléments de base de la stratégie touristique

- Création d'un "Espace du Temps" mettant en valeur le patrimoine horloger industriel et artisanal
- Création d'un élément phare (icône)
- Réactualisation des produits touristiques existants en les intégrant dans le concept et en mettant en valeur les atouts naturels et culturels du canton, et en créant des Rondes du temps saisonnières
- Consolidation d'une seule destination cohérente pour NE
- Utilisation d'un seul concept de marketing & promotion

En complément au concept "Espace du Temps" qui sert de point d'ancrage, de grandes montres, symbolisant les "Rondes du Temps", sont réparties sur le territoire neuchâtelois. Ces rondes illustrent les activités de loisirs, de tourisme lent (slow tourism), vert et aquatique.

### 8.1.4 Les deux axes de la stratégie touristique

#### 1<sup>er</sup> axe (L'Espace du Temps)

Pour l'Espace du Temps, le client peut acheter une carte forfaitaire de type "all-inclusive" dont la validité varie d'une journée à une semaine.

- L'Espace du Temps se répartit sur les trois villes Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle (RUN) et il est placé sous les thèmes des enfants, de la culture et des arts.

#### 2<sup>ème</sup> axe (Les 3 Rondes du Temps)

- Ces "Rondes du Temps" se répartissent sur l'ensemble du territoire neuchâtelois. Chaque quartier représente une zone d'intérêt touristique.
- Plusieurs types de Rondes du Temps peuvent être définies (par exemple 1x enfants, 1x culture/arts/luxe, 2x sports & nature)
- Le concept retenu doit favoriser l'intégration des régions en leur laissant le soin de mettre en valeur leurs atouts; il s'agit par conséquent d'une approche bottom-up qui incite les régions à créer des projets touristiques en adéquation avec la stratégie de base définie par les rondes du temps.

Tout comme pour l'Espace du Temps, le client peut acheter pour chaque "Ronde du Temps" une carte forfaitaire de type "all-inclusive" valable soit pour une journée soit pour une semaine.

▪ **La Ronde verte représente le "tourisme vert" et les loisirs praticables en été.**

▪ La Ronde blanche représente le "tourisme sports et loisirs praticables en hiver".

▪ **La Ronde bleue représente les activités sur les lacs (littoral) et les rivières.**

Pour chacune de ces rondes, plusieurs thématiques peuvent être développées, par exemple les enfants, les sports et la nature.



### 8.1.5 La Ronde blanche (hiver)

La "Ronde blanche" se base sur l'offre de sports et loisirs hivernaux du canton et se décline en plusieurs "sous-rondes" en fonction des segments de clientèles visés. Par exemple:

- "sous-ronde enfants & familles"
  - *ski, luge, patinoires, télébob, promenades en traîneaux à cheval, musées, ...*
- "sous-ronde sport & nature"
  - sports de glisse (*ski de fond, ski alpin, snowboard, luge, snowtubing, airboarding, ...*)
  - sentiers hivernaux & promenades en raquettes à neige

### 8.1.6 Intégration des remontées mécaniques dans la stratégie touristique

La stratégie touristique englobe aussi bien les activités d'été que d'hiver, de sports que de culture ou d'animations. Il est évident que cette stratégie basée sur la notion du temps implique les remontées mécaniques comme un élément moteur, en particulier pour l'hiver. Dans une optique de conception de produits touristiques cohérents, la ronde blanche va intégrer l'offre des principales sociétés de remontées mécaniques et concerner les sites touristiques majeurs du canton. En effet, vu ses ressources financières limitées et pour accroître son efficacité, le canton doit se concentrer sur un nombre restreint de sites touristiques, appelés **pôles touristiques cantonaux**. Ceux-ci sont des sites présentant les offres les plus développées et diversifiées en infrastructures et en installations touristiques. Ils doivent drainer aussi un nombre de personnes en provenance de l'extérieur du canton et doivent disposer d'une bonne desserte en transports publics. Pour les remontées mécaniques, sont considérés comme des pôles cantonaux, les sites de Bugnenets/Savagnières, Tête-de-Ran/Vue-des-Alpes et Buttes – La Robella.

Outre les pôles cantonaux, sont définis des pôles régionaux qui sont des sites présentant une offre en installations de loisirs desservant l'ensemble du district ou un secteur de ce dernier. La vocation de ces pôles régionaux est de compléter l'offre touristique régionale existante et de développer des synergies avec les pôles touristiques cantonaux. Les deux téléskis en ville du Locle et de La Chaux-de-Fonds sont considérés comme des pôles régionaux.

## 8.2 Missions du Service des Sports du canton de Neuchâtel

De par ses missions, le Service des Sports du canton de Neuchâtel est directement concerné par l'implémentation de la stratégie des remontées mécaniques. L'objectif principal de ce service est de promouvoir de diverses manières le sport sous toutes ses formes et à tous les niveaux de pratique en tant que vecteur d'une meilleure santé de la population. Le service est de ce fait l'organe de référence en matière de politique sportive, il se charge notamment de :

- Favoriser la coordination entre les divers acteurs en harmonisant les relations entre la Confédération, l'Etat, les communes, les écoles, les associations, les offices fédéraux et cantonaux.

- Assurer toutes les tâches du canton en relation avec Jeunesse et Sport.
- Donner une orientation et une information en matière de sport.

### **8.3 Stratégie des remontées mécaniques neuchâteloises**

Sur les 15 sociétés de remontées mécaniques du canton de Neuchâtel, on distingue:

- Trois domaines skiables qui se démarquent par leur grandeur (> 3 installations) et leurs chiffres d'affaires (>200'000 CHF):
  - Bugnenets-Savagnières
  - Tête-de-Ran / Vue-des-Alpes
  - Buttes-La Robella

A l'avenir, ces domaines doivent être considérés comme des pôles cantonaux pour la pratique des sports d'hiver. Bugnenets-Savagnières bénéficie d'une situation satisfaisante tant du point de vue financier qu'en ce qui concerne les conditions d'exploitation. Tête-de-Ran/Vue-des-Alpes affichent des situations financières précaires et la région est confrontée à d'importants conflits d'intérêts. Buttes-La Robella doit faire face à une situation financière très critique.

- Deux ski-lifts sont en ville, l'un à la Chaux-de-Fonds et l'autre au Locle. Leurs chiffres d'affaires sont très faibles tout comme leur rentabilité, mais leur potentiel de skieurs locaux est élevé. Ils bénéficient d'un certain soutien de leur commune respective par exemple pour l'éclairage de la piste. La situation financière du téléski du Chapeau Râblé de La Chaux-de-Fonds est très critique.
- Il existe plusieurs petits téléskis situés dans des villages avec de faibles chiffres d'affaires et de petites zones d'achalandage. Toutefois ces installations sont relativement proches d'un domaine skiable plus important.
- On trouve encore des téléskis pour débutants (télécordes), utilisés uniquement par la clientèle locale, respectivement les enfants de la commune; ces installations fonctionnent grâce au bénévolat et aux clubs de ski.

La stratégie pour les remontées mécaniques dans le canton de Neuchâtel fait l'objet d'une concertation entre les exploitants et les collectivités locales. Cela ne veut pas dire que toutes les stations doivent être démontées, mais pour certaines d'entre elles une analyse approfondie est nécessaire. Pour les petites stations, la rentabilité n'est pas la seule raison d'exister. Elles sont conviviales et apportent une autre dimension au ski, la proximité et le côté famille que les grandes stations n'ont pas.

### 8.3.1 Segmentation des remontées mécaniques

Après analyse, le Bureau **ARW** propose une segmentation de quatre types de remontées mécaniques dans le canton de Neuchâtel.

<b>Type A</b>	<i>Définition</i>	Domaines skiables d'une certaine grandeur, ayant une grande importance pour la stratégie touristique cantonale (Pôles cantonaux) et intégrés dans la Ronde blanche et/ou la Ronde verte.
	<i>Priorités</i>	Hiver: ski alpin, snow kids villages set optimal, activités fun pour les jeunes (snow board) Été: activités de sports et loisirs sur herbe (VTT, toboggan, trottinettes sur herbe) Hiver / Été: conception et organisation d'événements phares qui utilisent les installations à disposition
	<i>Domaines</i>	1. Bugnenets-Savagnières 2. Tête-de-Ran/Vue-des-Alpes 3. Buttes – La Robella
	<i>Objectif</i>	Attractivité, sécurité, amélioration de la rentabilité
<b>Type B</b>	<i>Définition</i>	Remonte-pentes en ville, situés dans un bassin de population dense et important et proposant en outre le ski nocturne
	<i>Priorités</i>	Swiss Snow Kids Village (set de base)
	<i>Domaines</i>	1. Chapeau Râblé (La Chaux-de-Fonds) 2. Le Locle – Sommartel
	<i>Objectif:</i>	Initiation aux sports de neige, garantie de sécurité des installations, animations sportives et de loisirs citoyens
<b>Type C</b>	<i>Définition</i>	Téléskis dans des villages, destinés à la clientèle indigène locale (petit potentiel de skieurs) mais toutefois proches d'un plus grand domaine skiable
	<i>Priorités:</i>	convivialité pour les enfants et/ou possibilité de skier en nocturne
	<i>Domaines</i>	1. Le Pâquier – Crêt-du-Puy 2. La Corbatière 3. Les Verrières 4. La Côte-aux-Fées (fermé depuis 2003)
	<i>Objectif</i>	Sécurité des installations pour les skieurs, en particulier pour les enfants
<b>Type D</b>	<i>Définition</i>	Petits téléskis communaux pour débutants
	<i>Priorité</i>	convivialité pour les enfants
	<i>Domaines</i>	1. La Sagne 2. Les Ponts-de-Martel 3. La Brévine 4. Brot-Dessus 5. Le Cerneux-Péquignot
	<i>Objectif</i>	Sécurité de ces petites installations, maintenues grâce au soutien de la population et des ski-clubs pour initiation au ski proche du domicile

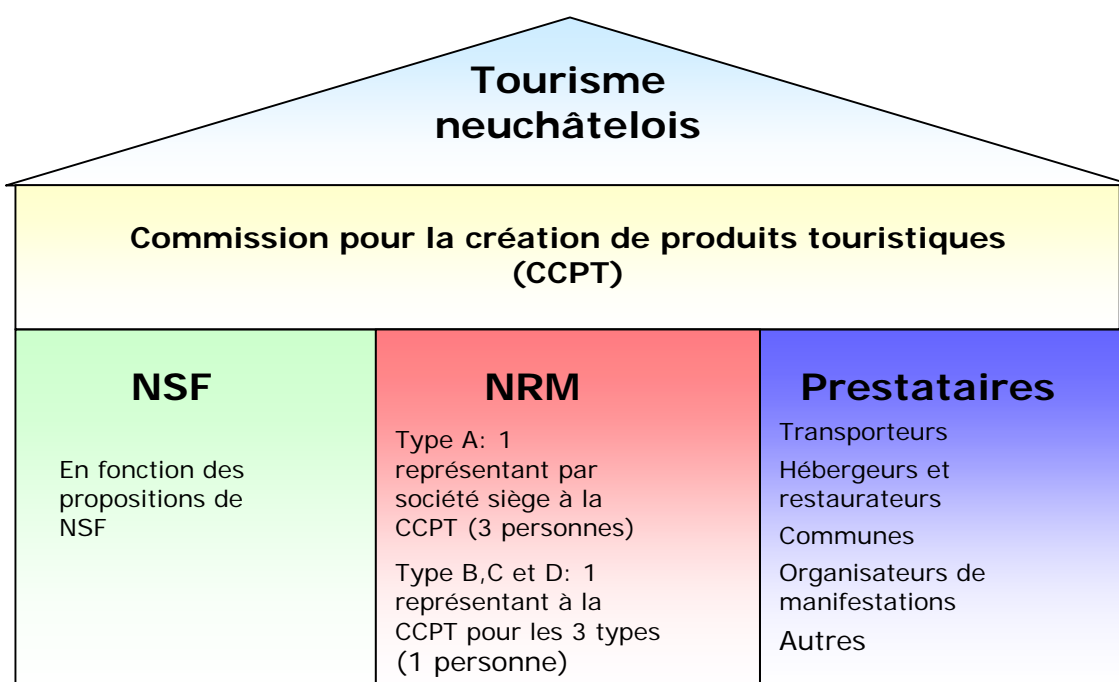
### 8.3.2 Création d'une association des sociétés de remontées mécaniques neuchâteloises

A long terme, le maintien de la pratique des sports de neige dans le canton de Neuchâtel passe par une meilleure coopération et une exploitation accrue des synergies entre les sociétés et les organisations touristiques. Dans ce contexte, il faut envisager la création d'une association cantonale dénommée "Neuchâtel Remontées Mécaniques" (NRM), dont les attributions principales seraient la mise en place d'un abonnement cantonal et une gestion coordonnée des travaux d'entretien et de maintenance des installations de remontées mécaniques. Cependant, le rôle de NRM doit être envisagé dans un contexte plus large et intégrer la mise en place d'une stratégie de produits touristiques.

A l'heure actuelle, il existe deux associations cantonales en charge des questions liées au tourisme en général et aux sports de neige en particulier. Tourisme neuchâtelois (TN) est l'instance cantonale en charge de la planification, de la promotion et de la gestion du tourisme. Elle fournit, en matière de développement et de législation touristique, des prestations de conseil et de consulting, à l'adresse de particuliers et d'institutions. Neuchâtel Ski de Fond (NSF) a pour objectif principal d'améliorer les conditions de pratique du ski de fond dans le canton de Neuchâtel. Actuellement, Neuchâtel ski de fond comprend 9 centres nordiques et est propriétaire de 8 dameuses dont 6 sont de la dernière génération. NT et NSF collaborent déjà pour la promotion des tracés de ski de fond du canton.

Dans une stratégie de produits touristiques, le leadership doit être confié à NT qui dans son organisation doit englober des représentants de NSF et NRM. Pour ce faire nous proposons l'organigramme suivant:

**Graphique 39:** *Commission pour la création de produits touristiques*



En fonction de leur portée, certaines décisions sont prises au niveau cantonal, par exemple celles qui concernent la stratégie touristique (ronde blanche). Cependant, il faut maintenir une organisation régionale au sein de laquelle sont défendus les intérêts des petites sociétés. En créant une association des petites installations, ces dernières pourront partager certaines charges et obtenir un certain soutien du canton.

### 8.3.3 Les éléments de la stratégie par type de remontées mécaniques

Cinq éléments centraux sont nécessaires pour la stratégie cantonale. Toutefois les deux premiers sont prioritaires.

#### 1. Damage

A l'avenir, les sociétés de type A, soit celles des trois pôles, doivent au minimum disposer d'une dameuse. Quant aux autres sociétés (types B,C,D), elles collaboreront avec NSF en ce qui concerne le damage des pistes, NSF disposant déjà de 8 dameuses. Il faut souligner que la situation est moins favorable à La Chaux-de-Fonds car les pistes de ski alpin ne sont pas situées à proximité de celles de ski de fond. Dans de tels cas de figure, des collaborations doivent être recherchées avec un des pôles.

<b>Type A</b>	<i>Propre dameuse</i>	Au minimum une dameuse par pôle  Possibilités de préparer les pistes de fond pour NSF
<b>Type B</b>	<i>Collaborations avec NSF</i>	Si possible collaboration avec Neuchâtel Ski de Fond  Solution particulière à trouver pour Chapeau Râblé
<b>Type C</b>	<i>Collaborations avec NSF</i>	Si possible collaboration avec Neuchâtel Ski de Fond  Solution particulière à trouver pour Le Pâquier – Crêt-du-Puy et Les Verrières
<b>Type D</b>	<i>Collaborations avec NSF</i>	Si possible collaboration avec Neuchâtel Ski de Fond

#### 2. Équipements pour enfants

Le succès du concept Swiss Snow Kids Village n'est plus à démontrer tant du point de vue du matériel que de l'approche pédagogique. De ce fait, en fonction de la segmentation retenue, les équipements suivants sont proposés:

<b>Type A</b>	<i>Swiss Snow Kids Villages set optimal</i>	En fonction des moyens à disposition, les pôles doivent, à terme, envisager des équipements complémentaires, par exemple un tapis-roulant.
<b>Type B</b>	<i>Swiss Snow Kids Village set de base</i>	
<b>Type C</b>	<i>Swiss Snow Kids Village mini set</i>	
<b>Type D</b>	<i>Équipements pour enfants</i>	Tapis, cônes et autres figurines pour apprendre aux enfants à slalomer

### 3. Enneigement mécanique

Du point de vue économique, les principales causes qui expliquent les mauvaises saisons sont le faible enneigement qui cause des débuts d'hiver très difficiles. L'analyse des remontées mécaniques dans le canton de Neuchâtel illustre clairement les différences de chiffres d'affaires entre les années avec de la neige en suffisance et les années où il en manque.

L'écart entre les meilleures années et les pires est très important. On peut en déduire que, pour le canton de Neuchâtel, lorsque l'enneigement est suffisant, les skieurs et plus particulièrement les enfants fréquentent les installations. Ce constat a déjà incité plusieurs sociétés à envisager des projets d'enneigement mécanique. Cependant, dans le contexte du canton de Neuchâtel, la réalisation de projets de ce type est problématique.

Le problème principal réside dans l'approvisionnement en eau. Il n'y a qu'aux Verrières où l'approvisionnement en eau est assuré en suffisance. En outre, à l'exception de La Robella, il n'y a que des téléskis, ce qui signifie qu'il faut aussi enneiger la montée. Précisons également que, dans la plupart des endroits, aucune analyse détaillée sur les microclimats n'a été effectuée.

Ces constats amènent à la conclusion qu'aucun domaine skiable comprenant plusieurs pistes ne peut être enneigé mécaniquement. Cependant, dans les trois pôles principaux, une analyse de détail doit être menée afin de préciser les aspects suivants:

- situation des pistes
- tracés des téléskis (enneigement ou alternatives)
- approvisionnement en eau
- micro-climats, soit les températures et la densité de l'air

Au minimum, les trois pôles cantonaux devraient enneiger leurs Swiss Snow Kids Villages avec des canons mobiles. Ainsi les petits enfants pourraient au moins profiter de l'infrastructure et apprendre à skier grâce à des tapis roulants ou des télécordes. Quant à savoir s'il faut enneiger d'autres pistes, les analyses de détail devraient y répondre.

De même, dans les deux villes qui disposent de téléskis de type B, il est possible d'enneiger le jardin des neiges avec un canon mobile, à condition que ce mode de faire soit dans l'intérêt des communes concernées.

Les sociétés de type C, d'entente avec les sociétés de leur pôle cantonal, pourraient éventuellement disposer des canons mobiles mis à disposition par

le pôle cantonal. Pour les sociétés de type D, aucun enneigement mécanique n'est à envisager.

<b>Type A</b>	<i>Canon mobile</i>	Enneigement mécanique au minimum pour le Swiss Snow Kids Village et éventuellement pour une piste
<b>Type B</b>	<i>Canon mobile si financé par la commune</i>	Possibilité d'enneigement mécanique pour le Swiss Snow Kids Village ou même une piste si la commune soutient le projet
<b>Type C</b>	<i>Pas de canon collaborations à envisager</i>	Pas d'enneigement mécanique mais il existe la possibilité de collaborer avec un pôle cantonal
<b>Type D</b>	<i>Pas d'enneigement mécanique</i>	Aucun enneigement mécanique n'est à envisager

#### 4. Système de parrainage

Il y a lieu de mettre en place un système de parrainage entre des grandes stations alpines et des sociétés de remontées mécaniques neuchâtelaises de type A. Toutes les autres sociétés (types B, C et D) doivent s'associer pour trouver des partenaires externes au canton. Le concept de parrainage ne doit pas se limiter au soutien en matière de savoir-faire, d'infrastructures et de programmes de formation, mais également améliorer, aux yeux des adeptes de sports de glisse du canton, l'attractivité de l'offre.

En effet, le bureau ARW propose de mettre sur pied un projet pilote qui consiste à faire bénéficier les détenteurs de l'abonnement cantonal de conditions préférentielles dans les stations alpines partenaires. Par exemple, on peut imaginer un système de remise sur des forfaits hebdomadaires ou journaliers, ou un certain nombre de journées gratuites lors de l'achat de l'abonnement de saison du canton. En avant saison, cette mesure devrait très certainement favoriser l'acquisition de l'abonnement cantonal.

<b>Type A</b>	<i>Parrainage avec une grande station dans les Alpes</i>	Chaque pôle est associé à un ou des parrains
<b>Type B</b>	<i>Associations des petites installations</i>	<i>Trouver des partenaires externes</i>
<b>Type C</b>	<i>Associations des petites installations</i>	<i>Trouver des partenaires externes</i>
<b>Type D</b>	<i>Associations des petites installations</i>	<i>Trouver des partenaires externes</i>

## 5. Mesures de soutien et conditions d'octroi:

<b>Type A</b> <i>Mesures de soutien:</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pour les investissements projetés, s'il existe une planification financière à long terme et qu'on perçoit une certaine rentabilité: financement par des crédits de type LIM nationaux et cantonaux.</li> <li>▪ Subventionnement cantonal direct pour l'aménagement, par pôle, d'un "Swiss Snow Kids Village" (set optimal).</li> </ul>
<i>Conditions d'octroi d'aides publiques:</i>	<p>Inciter des réorganisations fondées sur des contrats de collaborations, voire des fusions (conditions indispensables à l'octroi d'aides publiques). Prendre des mesures de réduction des charges, d'augmentation de chiffres d'affaires pour améliorer la rentabilité (cash-flow); assurer la cohérence des investissements par rapport à la stratégie touristique cantonale.</p>
<b>Type B</b> <i>Mesures de soutien:</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pour les investissements de maintien et d'initiation à la pratique du ski y compris en soirée, crédits cantonaux de type LIM, à condition d'obtenir les garanties de remboursement des communes concernées.</li> <li>▪ Subventionnement cantonal et/ou communal direct pour l'aménagement, par ville, d'un "Swiss Snow Kids Village" (set de base).</li> </ul>
<i>Conditions d'octroi d'aides publiques:</i>	<p>Organiser des cours de ski pour les enfants, intégrer les téléskis dans l'offre sportive de la ville, voire dans les infrastructures sportives de la ville</p>
<b>Type C</b> <i>Mesures de soutien:</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pour les investissements envisagés, crédits cantonaux de type LIM à condition d'obtenir les garanties de remboursement des communes concernées.</li> <li>▪ Subventionnement cantonal et/ou communal direct pour l'aménagement, par village, d'un "Swiss Snow Kids Village" (mini set).</li> </ul>
<i>Conditions d'octroi d'aides publiques:</i>	<p>Prendre des mesures de collaboration/fusion avec le pôle cantonal concerné pour réduire les coûts et accroître éventuellement l'attractivité et le chiffre d'affaires.</p>
<b>Type D</b> <i>Mesures de soutien:</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aucune mesure aussi longtemps que la pérennité des installations n'est pas assurée; le cas échéant, interpellation de la commune concernée et solutions à trouver avec le canton et les régions.</li> <li>▪ Subventionnement communal direct pour quelques équipements destinés à l'initiation au ski des enfants.</li> </ul>
<i>Conditions d'octroi d'aides publiques:</i>	<p>A définir ultérieurement de cas en cas.</p>



### 8.3.4 Vue d'ensemble de la stratégie des remontées mécaniques neuchâteloises

TYPES	Stratégie	Domaine skiable*	Priorités, Atouts supplémentaires	Conditions spécifiques	Financement des investissements
TYPE A	3 pôles cantonaux au sein desquels se créent des chaînes de services et des produits touristiques consolidés, notamment la ronde blanche et la ronde verte	Bugnenets-Savagnières	Organisation de camps et compétitions de ski (manifestations) Ski alpin et snowboard Swiss Snow Kids Village Parrainage	Compatible avec stratégie cantonale Répondre à des objectifs de rentabilité	Aides aux investissements de la Confédération et du canton. Garanties cantonales
		Buttes – La Robella	Devenir le point de convergence du canton pour les sports fun et de détente aussi bien en été qu'en hiver Hiver: ski alpin et luge, randonnées raquettes à neige, manifestations Été: Toboggan, VTT, randonnées, manifestations Swiss Snow Kids Village	Réorganisation de l'exploitation Liaison avec le domaine de Ste-Croix – Les Rasses	
		Tête-de-Ran/ Vue-des-Alpes	Paradis des neiges (fun pour les enfants) Ski alpin et snowboard Swiss Snow Kids Village Manifestation/Event	Compatible avec stratégie cantonale Collaboration/fusions des 3 sociétés	
TYPE B	2 villes avec bassins de population denses et importants	Le Locle-Sommartel	Swiss Snow Kids Village (set de base)	Contrat avec la commune	Aides aux investissements du canton + garanties des communes
		Chapeau Râblé (La Chaux-de-Fonds)	Swiss Snow Kids Village (set de base) Ski nocturne	Contrat avec la commune	
TYPE C	3 villages avec téléskis pour la population indigène	Le Pâquier – Crêt-du-Puy	Swiss Snow Kids Village (mini set) Ski nocturne	Collaboration Bugnenets-Savagnières	Aides aux investissements du canton + garantie des communes
		La Corbatière et La Sagne	Swiss Snow Kids Village (mini set)	Collaboration Tête-de-Ran/ Vue-des-Alpes	
		Les Verrières	Swiss Snow Kids Village (mini set) Ski nocturne	Collaboration Buttes – La Robella	
TYPE D	4 téléskis pour débutants	Les Ponts-de-Martel			Commune + ski-clubs + privés Canton: équipements enfants
		La Brévine			
		Brot-Dessus	-		
		Le Cerneux-Péquignot	-		

Il est important de rappeler qu'à l'exception du télésiège deux places de La Robella, toutes les autres installations sont des téléskis ou des télécordes. L'installation de La Côte-aux-Fées n'est pas prise en compte, car ce télésiège est en panne et ne fonctionne plus depuis 2003.

#### **8.4 Investissements futurs des remontées mécaniques**

A court terme, les investissements concernent principalement l'amélioration des snowparks dans les trois pôles. Il s'agit de doter chacun des pôles d'un véritable Swiss Snow Village doté de la configuration optimale. Pour les deux villes sont prévus les sets de base du Swiss Snow Kids Village alors que les minis sets équiperont les installations du type C. En dernier lieu, les petites installations proposeront quelques équipements légers.

A moyen terme, sont prévues les acquisitions de canons à neige mobiles, soit un canon par pôle. L'investissement nécessaire à l'achat d'un canon se monte à CHF 50'000.-. Chaque pôle devra en outre consacrer quelques CHF 400'000.- pour l'entretien des installations et l'achat d'une dameuse.

A long terme, pour maintenir et améliorer leur offre, les sociétés de remontées mécaniques neuchâteloises devront globalement investir près de 5 millions de francs au cours des prochaines années. Précisons que certaines sociétés envisagent à plus long terme le renouvellement de leurs installations. Pour les trois pôles, les coûts de ces renouvellements ou remplacements s'estiment entre 1 et 1.5 million de francs par pôle.

**Le bureau ARW recommande au Canton de Neuchâtel et aux communes de continuer à soutenir les remontées mécaniques dans le but de renforcer leur compétitivité, en encourageant les coopérations et les fusions et en promouvant l'innovation et l'amélioration des prestations.**

**Tableau 11: Investissements remontées mécaniques et autres**

Type	Société	Investissement	Court terme	Moyen terme	Long terme	
TYPE A	Télesiège Buttes - La Robella & Téléskis Chasseron Nord	Swiss Snow Village (Opti Set)	11'593			
		Enneigement mécanique (Canon mobile)		50'000		
		Équipements sports fun et détente			50'000	
		Entretien d'installations et dameuse			400'000	
		Renouvellement des installations				1'000'000
	Téléskis Bugnenets – Savagnières SA	Swiss Snow Kids Village (Opti Set)	11'593			
		Enneigement mécanique (Canon mobile)			50'000	
		Équipement pour compétition			15'000	
		Entretien d'installations et dameuse			400'000	
		Renouvellement des installations				1'000'000
	Téléskis de Tête-de-Ran Sàrl	Swiss Kids Snow Village (Opti Set)	11'593			
		Enneigement mécanique (Canon mobile)			50'000	
Paradis des neiges				80'000		
Entretien d'installations et dameuse				400'000		
	Renouvellement des installations				1'000'000	
Téléskis de La Vue-des-Alpes	Swiss Snow Village (Set de base)	6'124				
	Entretien installations			20'000		
	Renouvellement des installations				200'000	
	Téléski du Chapeau Râblé	Swiss Snow Kids Village (Set de base)	6'124			
	Entretien installation			30'000		
	Renouvellement de l'installation				300'000	
TYPE C	Téléskis Le Pâquier – Crêt-du-Puy	Swiss Snow Kids Village (Mini set)	2'690			
		Équipement pour compétition		15'000		
		Entretien installations		30'000		
		Renouvellement des installations				100'000
	Téléskis La Corbatière	Swiss Snow Kids Village (Mini set)	2'690			
		Entretien installation			40'000	
	Renouvellement des installations				120'000	
Téléski Les Verrières	Swiss Snow Kids Village (Mini set)	2'690				
	Entretien installation			10'000		
	Renouvellement de l'installation				40'000	
TYPE D	Ski Club La Sagne	Swiss Snow Kids Village (Mini set)	1'000			
		Entretien installation		10'000		
		Renouvellement de l'installation				40'000
	Ski Club La Brévine	Équipement pour les enfants	1'000	-	-	
	Ski Club Brot-Dessus	Équipement pour les enfants	1'000	-	-	
	Téléski Le Cerneux-Péquignot	Équipement pour les enfants	1'000	-	-	
	Ski Club Les Ponts-de-Martel	Équipement pour les enfants	1'000	-	-	
Téléski La Côte-aux-Fées	-	-	-	-	-	
<b>Total</b>			<b>60'097</b>	<b>1'650'000</b>	<b>3'800'000</b>	

## 9. Mesures

### 9.1 Mesures générales

- 3 pôles prioritaires, avec spécificités à définir dont les Snwiss Snow Kids Village (set optimal), puis soutien cantonal conditionné à l'établissement d'un masterplan technique et financier; concrétisation des contrats de collaborations voire de fusions.
- Maintien et développement des infrastructures dans les 2 villes des Montagnes neuchâteloises, avec accent sur les Swiss Snow Kids Village (set de base).
- Maintien des petites installations, pour autant que le soutien local et la sécurité soient assurés.
- Création, au niveau cantonal, d'un instrument de coordination, voire d'une association (NRM) pour développer les synergies et dont un des objectifs est de mettre sur pied un abonnement cantonal, puis de définir des produits communs.
- Renforcement des transports publics pendant les vacances scolaires, jours fériés et après-midi de congé.
- Réanimation des camps de ski scolaires.
- Collaboration avec Tourisme neuchâtelois et le Service cantonal des sports pour coordonner le marketing des trois pôles.
- Collaboration avec NSF pour le damage.
- Mise en place de mesures concernant la surveillance, l'entretien et la sécurité.
- Examen des possibilités d'enneigement mécanique des trois pôles (*analyse des micro-climats existant dans les 3 pôles*).
- Conception et mise en place d'un système de parrainage avec des grandes stations (savoir-faire, infrastructures, achats, formation, système de remise pour les forfaits de ski).
- Création d'une association des remontées mécaniques neuchâteloises.
- Création d'une association des petites sociétés de remontées mécaniques.

### 9.2 Mesures pour l'ensemble des sociétés

Présenter les sociétés comme une seule entité, un seul produit "hiver":

- Réduire les coûts par des collaborations plus intenses et le partage des frais et du matériel (damage, etc.).
- Diversifier les offres par station et région.
- Améliorer sensiblement les transports publics et viser un meilleur accès aux lieux touristiques.

- Créer de nouveaux schémas de collaborations (achats, emprunts, démontage, stockage, etc.).
- Créer une union tarifaire et profiter des synergies régionales.
- Créer un système de parrainage avec des stations alpines.
- Créer une plate-forme marketing cantonale pour les sports d'hiver.
- Assurer les contrôles de sécurité par des spécialistes communs à l'ensemble des sociétés et en collaboration avec les autorités de surveillance.
- Proposer des formations de base et continues pour les collaborateurs.
- Adapter les couvertures d'assurances.

### **9.3 Mesures spécifiques par société**

#### **Bugnenets-Savagnières**

- Effectuer une analyse climatique.
- Assurer un enneigement mécanique au moins pour le snowpark (afin de garantir les manifestations et l'ouverture de ce snowpark).
- Organiser des camps et compétitions de ski.
- Améliorer les structures d'accueil et les services (hôtellerie, gîtes, location de matériel, etc.).
- Concrétiser un parrainage avec au moins une société de remontée mécanique d'une station alpine.
- Mettre au point des camps de sport/journées aventure bon marché avec des programmes de cours.
- Proposer des chemins pédestres hivernaux.

#### **Buttes – La Robella**

- Procéder à un assainissement et à une restructuration de la société car malgré les efforts importants des responsables et le soutien des communes, la situation financière reste très difficile.
- Mettre au point un business plan et un dossier d'entreprise professionnels.
- Effectuer une analyse climatique en particulier pour déterminer les possibilités d'enneigement de la piste de luge.
- Devenir le point de convergence du canton pour le sport fun et de détente aussi bien en hiver qu'en été.
- Diversifier l'offre d'été et l'offre d'hiver dans la région, créer de nouveaux produits bon marché pour l'été et les réaliser, en collaboration avec la région.
- Organiser des manifestations attractives et des événements.
- Concrétiser un parrainage avec une société de remontées mécaniques d'une station alpine.
- Proposer des chemins pédestres hivernaux.

**Tête-de-Ran/Vue-des-Alpes**

- Collaboration/Fusion entre La Vue-des-Alpes et Tête-de-Ran.
- Collaboration avec La Corbatière.
- Créer un paradis des neiges (fun pour les enfants).
- Devenir un site touristique prisé, avec des installations modernisées et performantes, une organisation plus rationnelle et un marketing plus important.
- Rester un domaine skiable agréable dont la mission est de permettre par beau temps et belle neige de faire du ski à proximité de chez soi, et d'apprendre le ski aux enfants de la région.
- Effectuer une analyse climatique.
- Développer les services offerts par l'office du tourisme de La Vue-des-Alpes (location des skis, des skis de fonds, des raquettes à neige, etc.).
- Proposer des chemins pédestres hivernaux.

**Le Pâquier – Crêt-du-Puy**

- Collaborer avec Bugnenets-Savagnières.
- Proposer, en complément de l'offre des Bugnenets-Savagnières, une nouvelle piste pour des compétitions.

**La Corbatière – La Roche-des-Crocs**

- Collaborer avec Tête-de-Ran/Vue-des-Alpes.
- Intégrer l'offre dans le concept "paradis des neiges".

**Le Locle – Sommartel / Chapeau Râblé**

- Collaborer avec les villes concernées.
- Acquérir un Swiss Snow Kids Village (set de base) et éventuellement enneigement mécanique.

**Les Verrières**

- Collaborer avec les communes/villages concernés.
- Acquérir un Swiss Snow Kids Village (mini set) et éventuellement enneigement mécanique.

**La Côte-aux-Fées**

- Démonter les installations.

**La Sagne, Les Ponts-de-Martel, La Brévine, Brot-Dessus, Le Cerneux-Péquignot**

- Acquérir du matériel de base pour l'initiation au ski des enfants.

## 10. Plan d'action

Dans le but de concentrer les infrastructures nécessaires sur les trois pôles cantonaux, et de les échelonner sur le court, moyen et long terme, le bureau ARW propose, en résumé, le plan d'actions suivant:

### 10.1 Objectifs à court terme (2006)

- *Collaboration entre les différentes sociétés des remontées mécaniques et les organisations touristiques – Créer l'association Neuchâtel Remontées Mécaniques (NRM) ainsi que l'association des petites remontées mécaniques (SPRM).*
- *Proposer, en collaboration avec NSF, NRM et les prestataires touristiques, la mise sur pieds d'une commission pour la création de produits touristiques (CCPT).*
- *Planifier les tâches d'entretien des pistes (ski alpin et de fond) en collaboration avec NSF.*
- *Swiss Snow Kids Village dont le degré d'équipement (opti, base, mini) dépend du type d'installation concernée.*
- *Effectuer une analyse des micro-climats existants dans les 3 pôles.*
- *Initier un projet pilote en collaboration avec l'association des remontées mécaniques suisses pour développer un système de parrainage entre le Jura et les Alpes.*

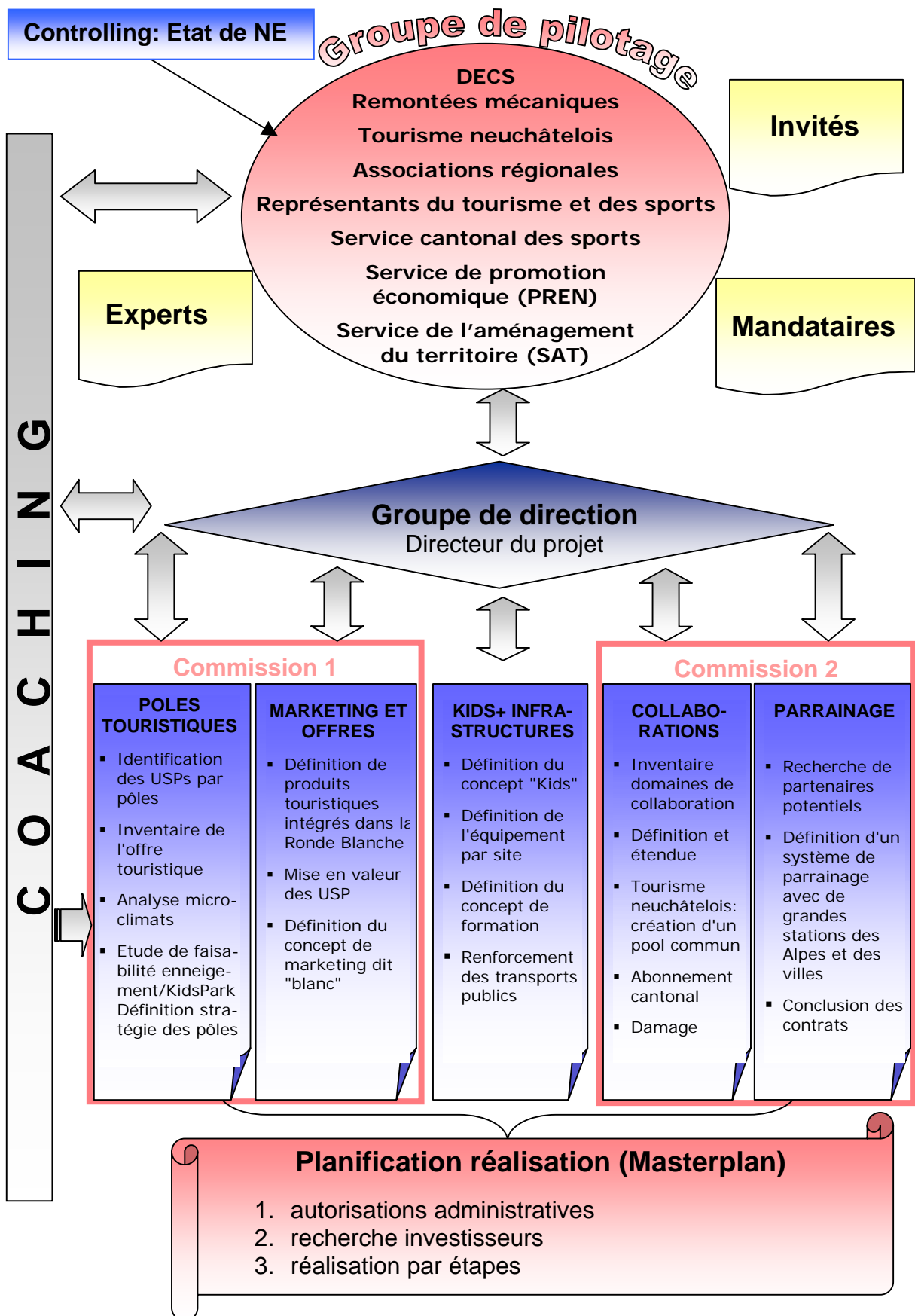
### 10.2 Objectifs à moyen terme (2006-2008)

- *Doter chaque pôle d'installations d'enneigement mécanique (au minimum 1 canon à neige par pôle).*
- *Équiper chaque pôle d'une dameuse performante.*
- *Mise en place du système de parrainage avec les stations alpines.*
- *Débuter la réalisation des axes de développement proposés.*
- *Planifier, par l'élaboration de business plans, le développement et renouvellement des installations et des offres spécifiques pour chaque pôle cantonal.*

### 10.3 Objectifs à long terme (2008-2012)

- *Renouveler et remplacer les installations.*
- *Compléter la réalisation des axes de développement proposés.*

Graphique 40: Suite des travaux





## 11. Conclusion

Au terme de cette analyse, il apparaît que les infrastructures des remontées mécaniques neuchâteloises peuvent être considérées comme des infrastructures de loisirs et de sports, bien plus que comme des infrastructures touristiques au sens strict du terme. Toutefois, par leur proximité avec les régions urbaines, elles ont un rôle important à jouer dans la formation de nouvelles générations de skieurs. En effet, elles permettent aux familles l'initiation aux sports de neige, à des coûts raisonnables et proches du domicile.

Plutôt que de les voir lentement disparaître, avec les conséquences prévisibles que subirait l'économie régionale, il est préférable de permettre aux sociétés de remontées mécaniques du canton de Neuchâtel de jouer le rôle de maillon central, entre les régions urbaines voisines et les grandes stations des Alpes. En outre, les installations de remontées mécaniques du canton seront toujours davantage appelées à fédérer les activités touristiques dans les Montagnes neuchâteloises, autour d'une destination plus compétitive à créer, avec ses produits, ses offres et son marketing.

Mais pour cela, outre les collaborations et les partenariats qui devront être scellés, la pérennité de certaines stations dépend d'investissements parfois importants. Ces investissements concernent en particulier les installations d'enneigement mécanique. Toutefois, avant de concrétiser de tels projets, il y a lieu de déterminer, par le biais d'analyses, si les micro-climats permettent d'envisager un enneigement mécanique satisfaisant. Il est bien entendu évident que, le cas échéant, ces projets ne pourront pas se réaliser sans une aide importante des pouvoirs publics et, plus spécifiquement du canton de Neuchâtel et de ses régions.

Pour plusieurs sociétés le renouvellement des installations est difficile à financer sans une grande aide des pouvoirs publics. Dans ce contexte, seule une planification rigoureuse de l'exploitation du domaine skiable et du renouvellement des équipements peut à long terme, par une analyse coût/bénéfice, assurer l'avenir des sociétés exploitant les domaines skiables.

Le ski n'est pas la principale raison pour un séjour en hiver dans le canton de Neuchâtel, mais le ski constitue un élément central de l'offre touristique hivernale et permet aussi d'attirer des hôtes de l'extérieur du canton. Assurer la pratique du ski signifie aussi de pouvoir pratiquer tous les autres sports et loisirs d'hiver. Afin de maintenir ces domaines skiables attractifs pour la jeunesse et pour les familles et ainsi conserver, voire augmenter sa fréquentation, il est essentiel de procéder à des améliorations dans un contexte touristique cantonal.

**Il est très important que des infrastructures de bonne qualité soient maintenues dans le Jura neuchâtelois, avec le soutien des pouvoirs publics et, idéalement, avec des partenaires alpins et citadins.**

## 12. Bibliographie/Liste de sources

Association Région Val-de-Ruz (1998): Programme de développement régional de la région Val-de-Ruz, Cernier.

Fédération suisse du tourisme (2004): Le tourisme suisse en chiffres 2004, Bern.

Institut de Tourisme et d'Économie des Transport de l'École des Hautes Études Économiques et Sociales de Saint-Gall (1982): Le Tourisme dans le canton de Neuchâtel, Saint-Gall.

Remontées Mécaniques Suisse (2004): Remontées Mécaniques en Suisse – Faits et chiffres, Bern.

Remontées Mécaniques Suisse (2002): Les transports à câbles suisses – Statistiques, Bern.

Remontées Mécaniques Suisse (2003): Les remontées mécaniques en Suisse – quel avenir, Bern.

Remontées Mécaniques Suisse (2004): Remontées Mécaniques en Suisse – Histoire, Bern.

Tourisme neuchâtelois (2003): Orientations promotionnelles 2004-2007, Neuchâtel.

Internet:

<http://www.ne.ch>

<http://www.ski-ne.ch>

<http://www.chasseral-snow.ch>

<http://www.robella.ch>

<http://www.neuchâtel-tourisme.ch>

<http://www.seilbahnen.org>

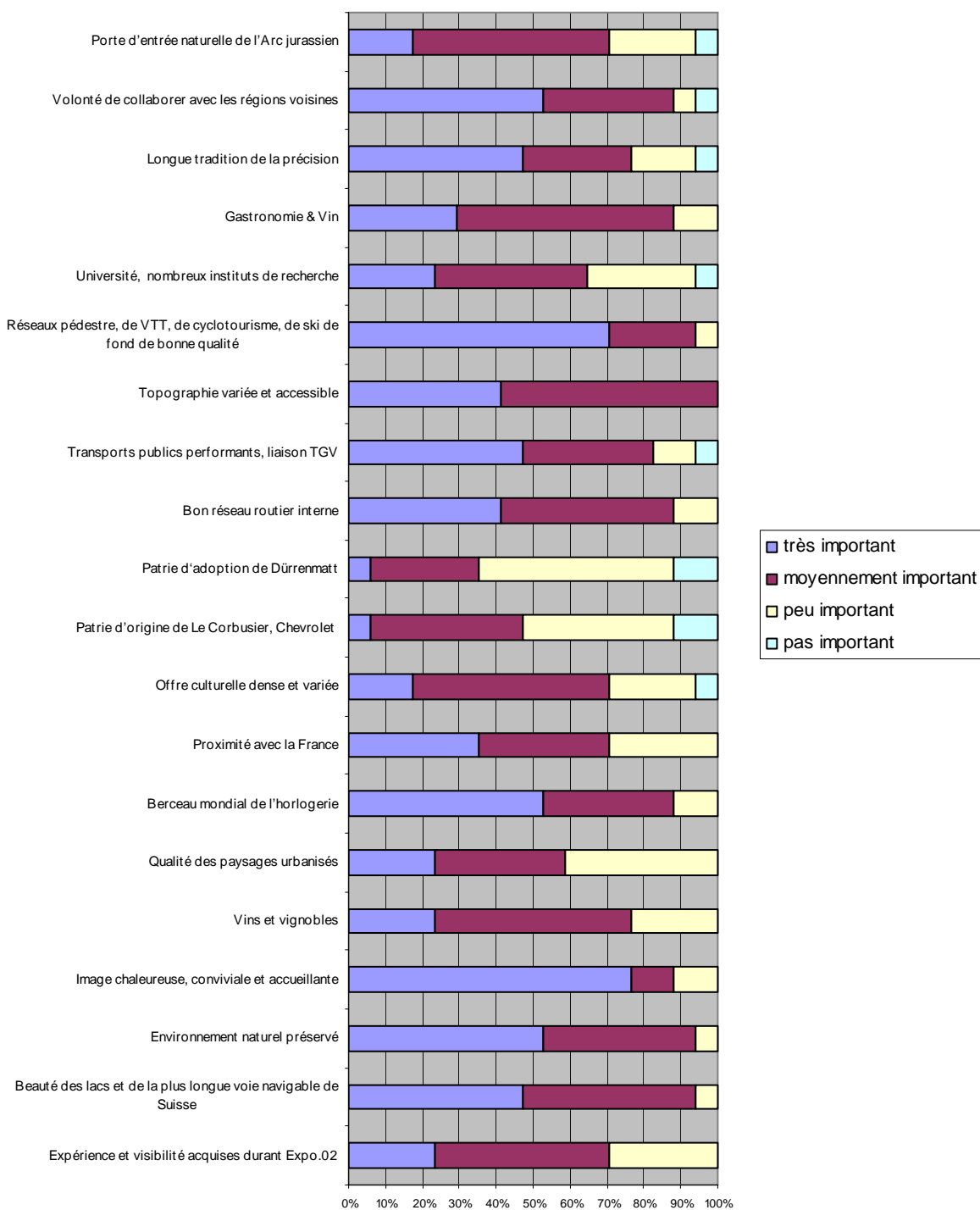
<http://www.swisstourfed.ch>

## **13. Annexes**

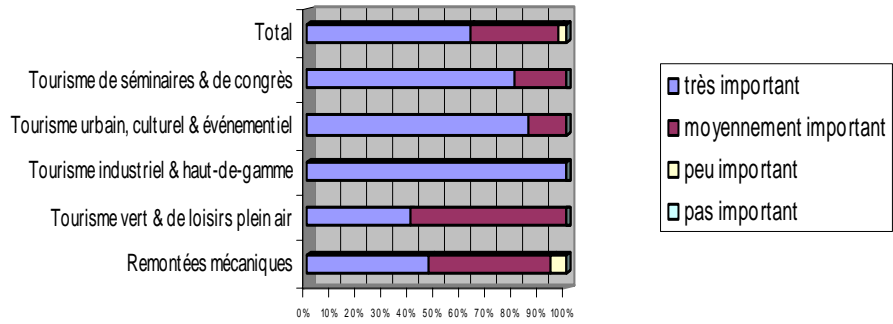
### **A) Atelier thématique remontées mécaniques**

Les tableaux ci-après présentent les principaux résultats obtenus lors de l'atelier thématique consacré aux remontées mécaniques.

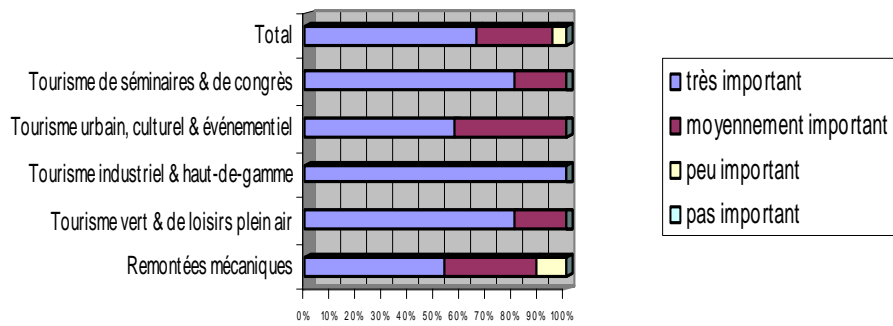
### Forces du tourisme neuchâtelois



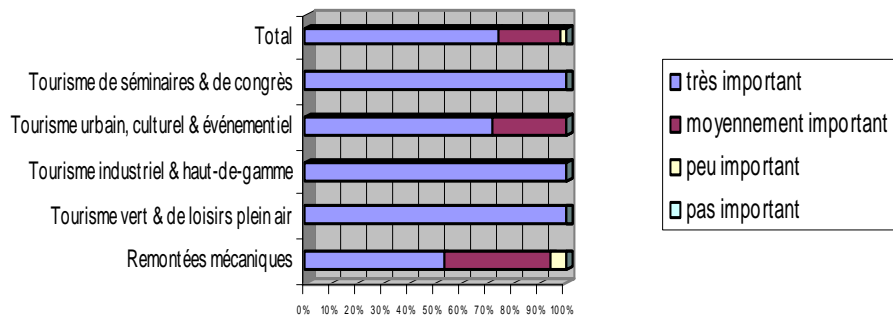
### Beauté des lacs et de la plus longue voie navigable de Suisse



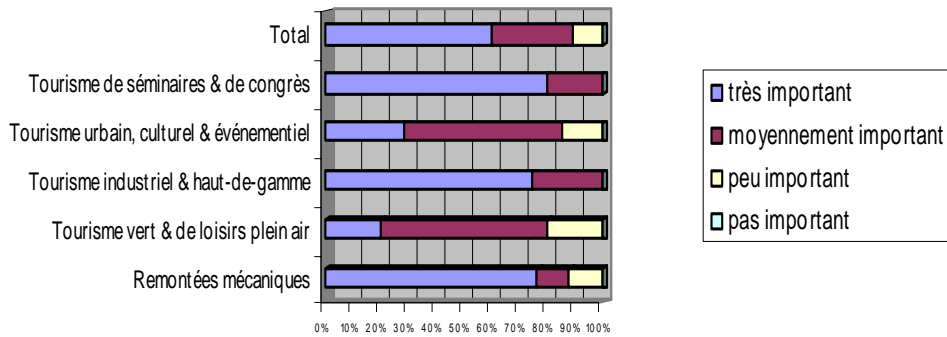
### Berceau mondial de l'horlogerie



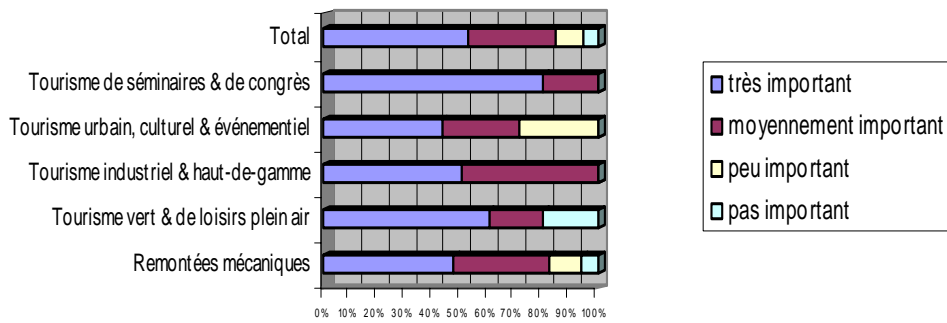
### Environnement naturel préservé



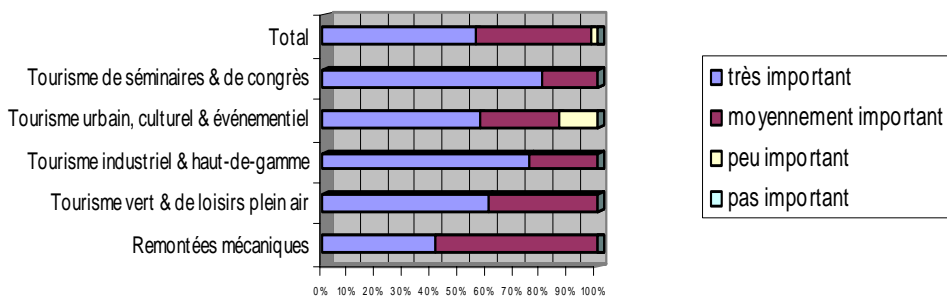
### Image chaleureuse, conviviale et accueillante



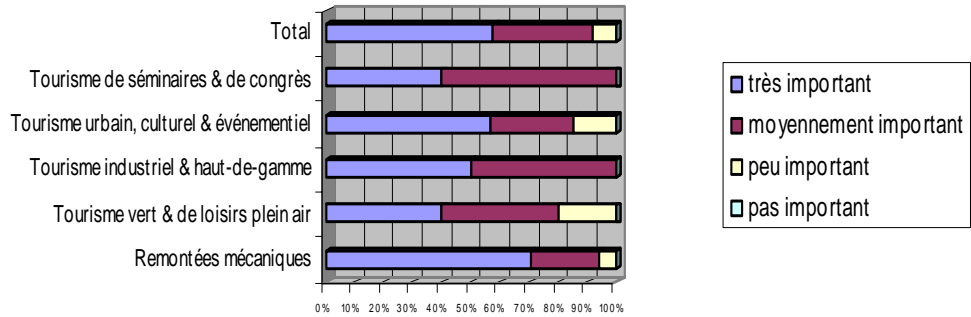
### Transports publics performants, liaison TGV



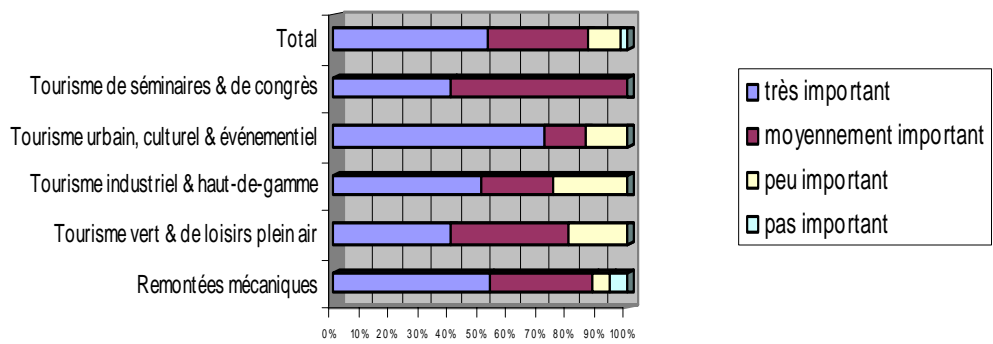
### Topographie variée et accessible



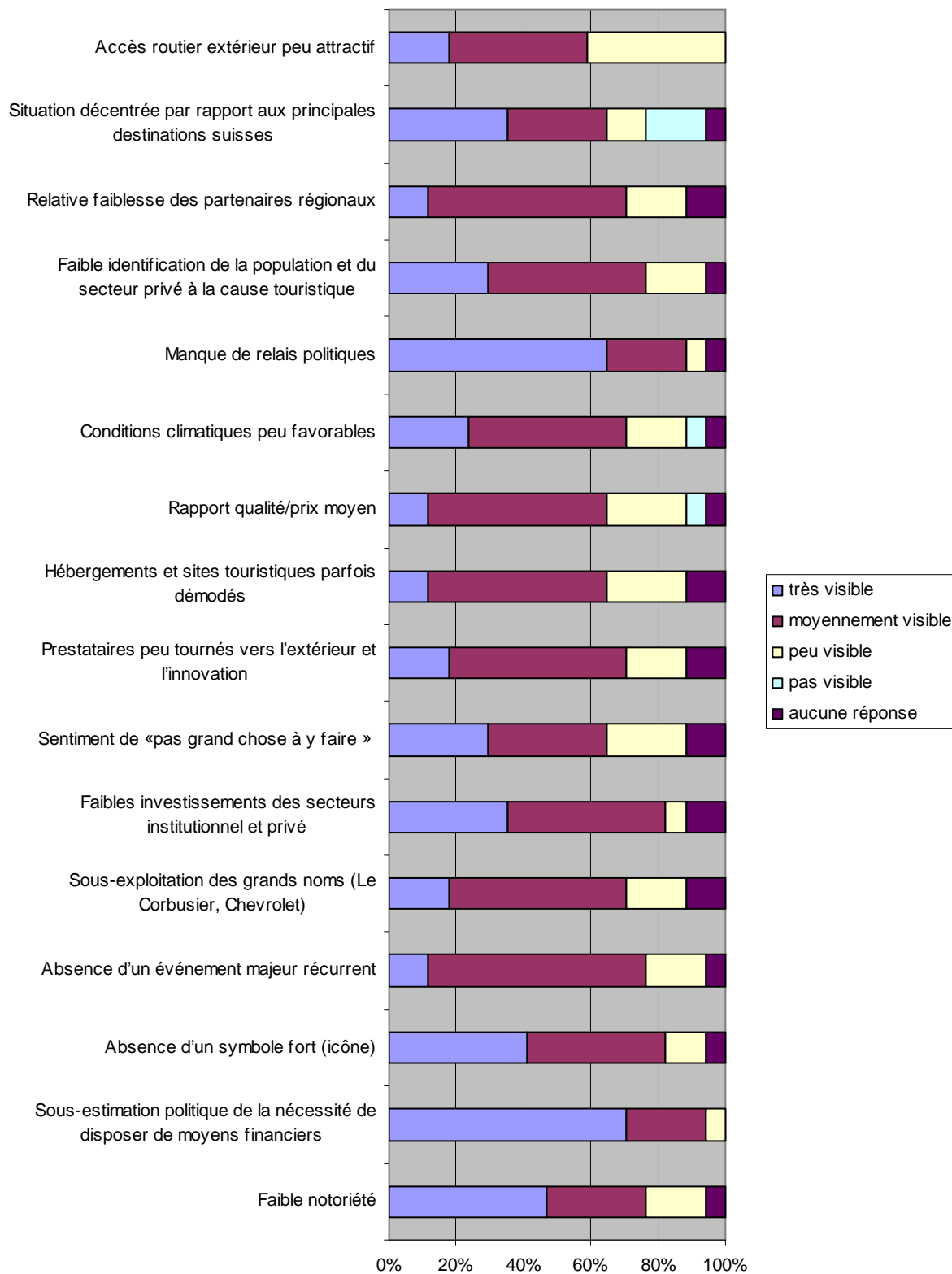
### Réseaux pédestre, de VTT, de cyclotourisme, de ski de fond de bonne qualité



### Volonté de collaborer avec les régions voisines

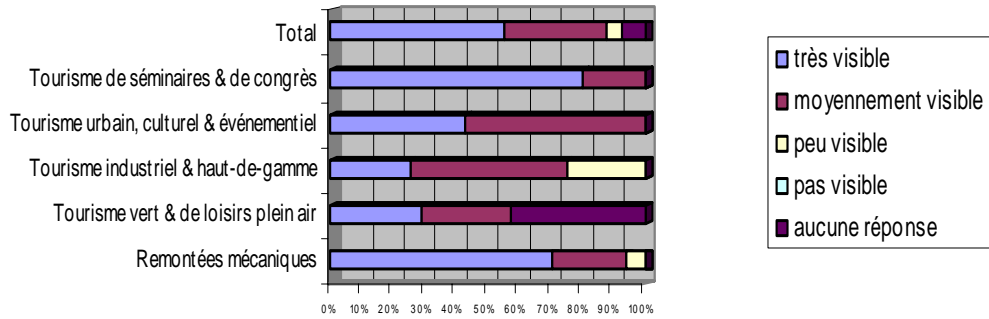


### Faiblesses du tourisme neuchâtelois

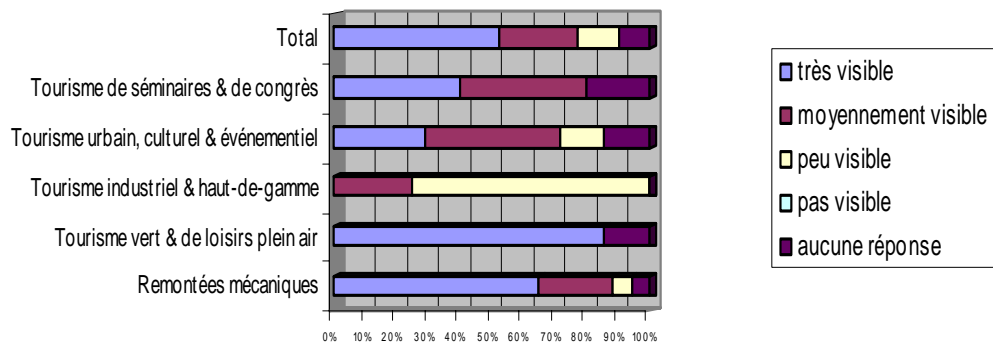




### Sous-estimation politique de la nécessité de disposer de moyens financiers



### Manque de relais politiques



**B) Cahier des charges****COMMISSION 1: Pôles touristiques & Marketing**

Responsable:

Type de tâches		Responsable	Date butoir	Remarques
1	Définition du mandat	GD		
2	Inventaire détaillé de l'offre touristique			
3	Identification des USPs par pôle touristique			
4	Définition de la stratégie des pôles	GD		
5	Inventaire détaillé des produits à intégrer dans la ronde blanche	GD		
6	Définition du concept marketing dit "blanc"			
7	Coordination avec le concept et le marketing cantonal			
8	Recherche de l'adhésion et du soutien des acteurs touristiques			
9	Analyse microclimats et faisabilité enneigement mécanique			
10	Prise de connaissance des analyses	GD		
11	Validation du concept marketing dit "blanc"	GD		
12	Consolidation de la stratégie	GD		
13	Finalisation et implémentation de la stratégie			

GD Groupe de direction

## COMMISSION 2: Collaborations & Parrainage

Responsable:

	Type de tâches	Responsable	Date butoir	Remarques
1	Définition du mandat	GD		
2	Analyse des avantages/inconvénients/faiblesses/atouts des collaborations existantes ou potentielles			
3	Prise de connaissance de l'analyse des collaborations existantes	GD		
4	Définition et contenu des collaborations et parrainages à créer			
5	Recherche de partenaires potentiels et constitution des collaborations			
6	Confirmation des collaborations et partenariats	GD		
7	Esquisse d'un catalogue des projets de collaborations			
8	Ateliers de travail avec les partenaires potentiels			
9	Consolidation du catalogue des projets de collaborations	GD		
10	Finalisation et concrétisation des projets de collaborations et partenariats			

GD Groupe de direction